CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 23 juin 2025

Openbare vergadering van maandag 23 juni 2025

Première séance publique

Eerste openbare zitting

La première séance publique est ouverte à 16h19 sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.
De eerste openbare vergadering wordt geopend om 16u19 onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigden : Mme Chaufoureau et M. Haddach.

Procès-verbal de la séance du 2 juin 2025
Notulen van de zitting van 2 juni 2025

M. le Président.- Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 02/06/2025 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.
Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 02/06/2025 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 182, 185, 197 à 200,

202, 204 et 211 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 19/06/2025.
Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 182, 185, 197 tot 200, 202, 204 en 211 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 19/06/2025.

Vote sur l'urgence
Stemming over de dringendheid

M. le Président.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 175 à 181, 183, 184, 186 à 196, 201, 203, 205 à 210 et 213 à 242 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 19/06/2025, ainsi que les points 243 et 244 repris à l'addendum à ce supplément.
Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 175 tot 181, 183, 184, 186 tot 196, 201, 203, 205 tot 210 en 213 tot 242 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 19/06/2025, en met het punten 243 en 244 vermeld in het addendum aan het bijvoegsel.

L'urgence est admise à l'unanimité.
De dringendheid wordt eenparig aangenomen.

Communications
Mededelingen
Communication des services
Mededeling van de diensten

Les points 53, 106, 110, 216, 218, 219, 220, 222 et 223 de l'ordre du jour sont retirés, ainsi que le point 124.

De punten 53, 106, 110, 216, 218, 219, 220, 222 en 223 van de agenda zijn ingetrokken, alsook het punt 124.

Communication sur la transparence des rémunérations
Mededeling over de transparantie van bezoldigingen

Rapport annuel sur l'exercice 2024
Jaarverslag over het dienstjaar 2024

M. le Président.- J'informe le Conseil que le secrétaire communal a établi, en exécution de l'article 7, § 1 de l'ordonnance conjointe du 14/12/2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois le rapport annuel 2024.
Ik stel de Raad in kennis dat de Stadssecretaris het jaarverslag 2024 heeft opgesteld, in toepassing van artikel 7, § 1 van de gezamenlijke ordonnantie van 14/12/2017 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie betreffende de transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen.

Ce rapport sera publié au plus tard le 30/06/2025 sur le site de la Ville et annexé aux comptes de la Ville.
Het verslag zal ten laatste op 30/06/2025 gepubliceerd worden op de website van de Stad en als bijlage toegevoegd worden bij de rekeningen.

Pris pour information.
Kennis genomen.

Communications relatives aux associations subventionnées
Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen

M. le Président.- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au secrétariat des assemblées des comptes, rapport financier et de gestion des associations suivantes :
Ik nodig de leden van de Gemeenteraad uit om op het Secretariaat van de Vergaderingen inzage te nemen in de rekeningen en het verslag inzake beheer en financiële toestand van de volgende verenigingen:

- Koninklijke Vlaamse Schouwburg asbl, au 31/12/2024 ;
- Koninklijke Vlaamse Schouwburg vzw, op 31/12/2024 ;
- Ommegang Brussels Events asbl, au 31/12/2024 ;
- Ommegang Brussels Events vzw, op 31/12/2024 ;
- Transit asbl, au 31/12/2023 ;
- Transit vzw, op 31/12/2023 ;
- Association Sportif Brussels City asbl, au 31/12/2023 ;
- Association Sportif Brussels City vzw, op 31/12/2023.

Pris pour information.
Kennis genomen.

Questions écrites
Schriftelijke vragen

M. le Président.- Le feuilleton n° 1 du Bulletin des questions et réponses de 2025 est mis à disposition sur la plateforme SharePoint et sur le site internet.
Het feuilleton nr. 1 van het Bulletin van Vragen en Antwoorden van 2025 werd ter beschikking gesteld via het SharePoint platform en op de website.

Questions orales
Mondelinge vragen

M. le Président.- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint.
De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform.

Interpellations citoyennes
Burgerinterpellaties

Demande d'interpellation introduite par M. Joaquín DE SANTOS BARBOSA, au nom de la Coop'Haute 51, concernant le droit au logement dans nos villes

M. De Santos Barbosa.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins et échevines, mesdames et messieurs les conseillers et conseillères communaux et communales, chers voisins, chères voisines, chers soutiens, je vous parle aujourd'hui au nom des locataires du 51, rue Haute qui ont constitué un collectif qu'on a appelé Coop'Haute 51, tout simplement parce qu'au cœur de Bruxelles, il y a un quartier chargé d'histoire qui est en train de perdre ce qui fait sa singularité, une vie de proximité, une richesse humaine née du mélange des générations, des cultures et des parcours.
Ce quartier, ce sont les Marolles, ce lieu de mémoire, ce lieu de vie qui risque de devenir un décor vide privé de celles et ceux qui lui donnent âme.

Pourquoi ? Parce que, lentement et méthodiquement, il est vidé de ses habitants et habitantes historiques à cause de l'envol des loyers, à cause de l'envol des

valeurs immobilières. Ils sont remplacés par des façades aseptisées, des appartements de luxe et des locations Airbnb.
Et tout cela pourquoi ? Pour quelques points de rendement supplémentaires dans des bilans optimisés, pour satisfaire l'appétit insatiable d'investisseurs qui ne voient dans une rue que son potentiel de plus-value, dans un immeuble que sa rentabilité, dans une famille que des charges locatives à évacuer.

C'est la réalité que nous vivons, nous, locataires du 51, rue Haute, mais nous avons décidé de répondre en créant un projet innovant : la Coop'Haute 51, une coopérative portée par nous, les locataires nous-mêmes, qui cherche à sauver les vingt logements à loyer abordable que nous occupons.
En effet, face à la vente de nos logements par son propriétaire (un fonds d'investissement luxembourgeois) nous nous sommes mobilisés pour tenter de racheter notre immeuble. Réunir nos forces, réunir nos moyens dans une coopérative, voilà la solution que nous envisageons pour sauver nos logements.

Ce projet existe, il est crédible, il est prêt. Il a un seul défaut : il ne rapporte pas assez aux yeux de ceux qui n'ont pour boussole que la marge nette – dont, notamment, le propriétaire actuel.
Mais il offre aux autorités publiques une opportunité : donner un signal clair, soutenir cette initiative, c'est montrer que le droit au logement ne reste pas lettre morte en Ville de Bruxelles ; c'est prouver que la politique peut agir pour l'intérêt général.

Est-ce trop demander que de vivre dignement là où l'on a toujours vécu ?

Pour d'autres, dans les Marolles, il est malheureusement déjà trop tard. Ainsi, comme vous le savez peut-être, 19 locataires des rues de Nancy et Saint-Ghislain ont récemment dû quitter leurs logements – ou sont sous la menace de

bientôt devoir le faire –, suite à la vente de ces logements par un promoteur immobilier dont l'objectif est de les rénover et de les vendre au prix fort.
Mais ce qui se joue dans les Marolles dépasse notre quartier, c'est la question fondamentale du droit au logement dans nos villes.

Une Ville qui expulse sa population n'est pas une Ville qui évolue, c'est une Ville qui trahit ses habitantes et habitants. C'est pour ça que nous, habitantes et habitants des Marolles, nous disons : « Stop ! »
Stop à la gentrification rampante. Stop aux expulsions déguisées sous forme d'optimisation financière. Stop aux Airbnb qui vampirisent nos quartiers et les vident de leur âme.
Stop à une Ville qui sacrifie les plus vulnérables sur l'autel du marché !

Nous ne sommes pas les seuls à le dire : nous avons fait circuler une carte blanche qui a obtenu plus de 500 signatures (580 à la date d'aujourd'hui) et le soutien de plus de trente-deux associations et collectifs.
Cette carte blanche sera publiée prochainement.

Pourquoi est-ce que nous sommes là aujourd'hui ? Parce que la gentrification est le résultat d'opérations de promotion immobilière agressive. Seuls les pouvoirs publics ont la capacité de pouvoir les freiner. Donc, nous prenons la parole aujourd'hui, car le soutien des pouvoirs publics est indispensable afin de mener à bien notre projet de rachat collectif de nos logements sous forme de coopérative.
C'est pour ça que nous demandons instamment que la Ville nous soutienne, en agissant en tant qu'intermédiaire auprès du propriétaire afin de négocier le prix de vente. En utilisant les mécanismes juridiques à sa disposition, que ce soit le droit de préemption ou d'autres mécanismes.

En apportant un soutien financier direct, comme en prenant des parts dans la coopérative, en finançant l'achat du tréfonds, en achetant un ou plusieurs logements.
En apportant un soutien financier indirect, un prêt à un taux favorable ou un cautionnement d'un emprunt bancaire.

Nous sommes bien conscients de la situation budgétaire délicate dans laquelle se trouve la Ville. Néanmoins, nous sommes convaincus que la Ville se doit d'agir afin de permettre aux Bruxellois et Bruxelloises de pouvoir continuer à habiter dans leurs quartiers.

Vous allez examiner, plus tard aujourd'hui, le nouveau budget pour cette année. Nous espérons que dans ce budget, le logement pourra prendre place comme une nécessité fondamentale et la priorité politique absolue qu'il se doit d'être !

Nous vous demandons donc aujourd'hui, en particulier à l'aune de l'examen du budget que vous ferez plus tard, si la Ville de Bruxelles s'engage à donner un signal politique fort en soutenant notre projet, ainsi que toutes celles et ceux qui se battent pour leur droit à rester en ville.
Nous vous remercions pour votre attention.

Mme Houba, échevine.- Mesdames et messieurs, bonjour. Merci monsieur, cher habitant, pour votre interpellation.

La Ville de Bruxelles accorde une priorité absolue à la question du logement. Garantir l'accès à un logement abordable, de qualité et durable pour toutes et tous, c'est clairement au cœur de notre action politique.

L’accord de majorité 2024-2030 renforce cette ambition à travers plusieurs engagements concrets : renforcer la protection des locataires, développer le logement public et abordable, favoriser l’accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes, ainsi que préserver la mixité sociale dans nos quartiers.

La Ville continue à augmenter l’offre de logements publics, notamment via la Régie foncière et les agences immobilières sociales (AIS).
Par exemple dans les Marolles, la Régie a construit plus de 340 logements, avec un loyer moyen de 627 € hors charges.

À cela s’ajoutent deux projets en cours : un rue Haute, avec huit logements, et un rue des Renards, avec la réhabilitation de quatre logements et un commerce.
Sans oublier la quinzaine de terrains qui ont été donnés en emphytéose au Logement bruxellois, qui gère plus de 1.593 logements dans les Marolles dont le loyer moyen, hors charges, est de 347 €.

La Ville poursuit également le travail, avec ma collègue Anaïs Maes en charge de l’urbanisme, concernant le renforcement des contrôles sur les locations de courte durée – notamment de type Airbnb – afin d’éviter que ces logements soient détournés vers le tourisme, comme vous le signaliez.
Ce phénomène accentue bien sûr la pression sur les loyers et nous y mettons activement un frein.

La protection des locataires constitue un axe majeur de notre action. Avec les associations de terrains, la Ville renforce ses dispositifs d’accompagnement pour prévenir les expulsions, aider les personnes et garantir leur maintien dans leur quartier.
Plus spécifiquement, concernant la situation de la rue Haute, 51, je tiens

vraiment à saluer la mobilisation exemplaire dont vous faites preuve en imaginant une solution durable et solidaire à travers la création d'une coopérative !

Votre projet de rachat porté par les locataires du 51 rue Haute m'est bien connu, avec la ventilation par rapport à l'accord collectif estimé, le prêt bancaire sur 25 ans, les prêts « proxi » et les obligations, et la levée de fonds visée qui s'élève à 1,8 million d'euros avec un prix proposé grosso modo de 4,4 millions, mais face à un prix demandé par le propriétaire qui reste aux alentours de 5,6 millions – si mes informations sont bonnes.
Donc il reste un gap de plus d'un million d'euros.

Le blocage aujourd'hui réside entre l'écart de ce que les « coopérateurs.ices » peuvent apporter et les exigences du propriétaire.
Malgré les démarches entreprises, le propriétaire reste inflexible, ce qui empêche de tout avancer dans les négociations.

Concernant les leviers publics, la Région – toujours en affaires courantes – et la Ville ne peuvent à ce stade assumer le rachat du bâtiment dans son entièreté. Vous l'avez signalé aussi, la situation budgétaire de la Ville a nécessité des arbitrages difficiles et ne permet pas un engagement direct d'achat dans ce dossier – raison pour laquelle la discussion a été portée sur le rachat du tréfonds, qui dépend de la fiabilité financière de l'ensemble du dossier. Et pour avancer, je sais qu'il avait été évoqué de lancer déjà la récolte de fonds.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement un soutien financier indirect, que vous soulignez aussi, tel qu'un prêt à taux favorable, la Ville et la Région empruntent malheureusement à un taux moins favorable que ceux proposés aux emprunteurs (?) privés pour le moment. Donc, je ne pense pas que ce soit une

piste intéressante à suivre pour vous.

Maintenant, je pense qu'on est d'accord pour dire que le modèle coopératif est une piste d'avenir incontournable pour répondre à la crise du logement. Nous restons en tout cas disponibles pour faciliter les mises en relation avec des partenaires financiers, publics ou privés (banques coopératives, fondations, microcrédits), soutenir, évidemment, le modèle coopératif au niveau politique régional et fédéral, encourager une reconnaissance juridique plus forte du logement coopératif en tant que forme d'intérêt général et étudier aussi la faisabilité d'un mécanisme local de soutien au tréfonds.

Je suis d'accord avec vous : le droit au logement ne peut être subordonné à la rentabilité privée. C'est un droit fondamental, que la Ville entend continuer à défendre et soutenir « comme on peut » les dynamiques collectives comme Coop'Haute 51 pour une ville plus juste, plus solidaire et plus humaine.
Et je réaffirme évidemment notre volonté politique : on n'a pas envie d'être une ville qui exclut et on souhaite faire le maximum pour être aux côtés des personnes qui luttent pour leur quartier.

Comme vous l'avez dit, le budget de la Ville va être voté ce soir au Conseil communal. Moi, ce que je peux vous proposer, c'est de continuer à examiner la faisabilité budgétaire de notre côté.
Je comprends l'urgence et je mesure votre situation, donc je ne peux que vous encourager à lancer sans tarder la levée de fonds, puisque c'est une initiative que vous pouvez prendre de votre côté – donc, vraiment, je vous encourage à la lancer, et si on peut vous aider dans ces démarches, on est bien sûr disponible.

On reste donc en contact et à votre disposition dans le combat que vous menez.
Merci.

M. De Santos Barbosa.- Merci, madame l'échevine. Nous saluons donc votre volonté de nous soutenir à la fois dans les contacts avec des institutions financières, dans la mise en place d'une levée de fonds et d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un mécanisme pour le rachat du tréfonds.
Nous espérons que nous pourrons progresser ensemble sur ces deux questions très prochainement, car comme vous l'avez dit, il y a urgence pour nous.

Malheureusement, des logements ont déjà été mis en vente, donc si on n'a pas un signal fort émis vers le propriétaire, malheureusement le projet pourrait ne plus être réalisable, bientôt.
Nous nous permettons toutefois d'insister sur la possibilité que la Ville prenne contact avec le fonds d'investissement propriétaire pour manifester que ce projet lui semble prioritaire et que c'est une priorité pour la Ville, car nous estimons que cela peut tout de même contribuer à faire évoluer quelque peu le rapport de négociation avec le propriétaire.

Donc, nous espérons que nous pourrons faire un suivi en ce sens avec vos services et que nous pourrons prochainement nous rencontrer, pouvoir échanger là-dessus et travailler ensemble pour concrétiser ce projet, au nom du droit au logement et du droit à la ville de toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois.
Merci.

Dossiers de M. le Bourgmestre
Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

M. Bauwens.- J'ai une question sur l'ordre du jour, d'abord. On avait rentré ce que nous appelons une motion pour interpeller le gouvernement Arizona qui nous a été refusée, entre autres avec la phrase (?) que ça ne concerne pas une compétence communale, et je trouve ça assez problématique, parce que tout d'abord, évidemment, la conséquence de la mesure qu'on remet en question dans la motion – on parle de la restriction de durée du chômage et donc de l'exclusion, donc évidemment que ça va concerner la commune, parce que tous ces gens-là vont arriver dans la commune.
Je ne vois donc pas en quoi le point ne concerne pas la commune.

Deuxièmement, on a encore eu une discussion – en février, je crois – sur une motion « Congo » – d'ailleurs à juste titre – et je ne vois pas pourquoi une motion qui interpelle le gouvernement fédéral sur une décision qui va fort impacter la commune, on ne pourrait pas la traiter ici.
Je ne vois vraiment pas le problème.

En plus, si on va voir chez Brulocalis, qui gère quand même aussi la façon de fonctionner des communes, un des objectifs d'une motion peut être d'interpeller un niveau de pouvoir plus haut et différent que la commune.
Donc, je ne vois aucune raison et vous ne citez d'ailleurs pas le règlement, parce que dans le règlement d'ordre intérieur, ce n'est pas cité qu'on ne pouvait pas déposer cette motion.

Donc, je ne vois pas pourquoi elle est refusée, je ne le vois tout simplement pas. Politiquement, je vois évidemment le point fragile dans cette majorité avec un PS/MR. Je vois très bien le « truc », mais ça ne doit pas empêcher la démocratie d'avoir lieu.

Donc, refuser une motion sur ce plan-là est tout à fait injustifié !
Je demande donc de changer cette décision.

M. le Bourgmestre.- Monsieur Bauwens a un peu résumé. Moi, je pense qu'on a déjà fait un premier débat sur les conséquences « CPAS » et on est prêts à en refaire un lors du budget du CPAS.

Mettre des motions pour des motions, vous connaissez le résultat : le PS n'est pas pour cette mesure, le MR et les Engagés sont pour cette mesure ; ce n'est pas ça qui va faire avancer les choses.

Donc, à part faire un petit coup politique – ce que vous voulez faire et qui fait qu'on va devoir réécrire une motion en édulcorant… Nous, on a proposé de faire un débat sur les conséquences.
On connaît la position du PTB, on connaît la position du PS, on connaît la position des personnes dans ce Conseil. Nous, on a simplement dit que dans le cadre du budget du CPAS, c'était là qu'il fallait avoir le débat sur les conséquences ici – et j'imagine, dans le cadre de ce débat, que vous allez réaffirmer votre position sur ce que vous pensez de cette mesure fédérale.
Après, le reste, voilà ! Si c'est juste faire une posture, eh bien, on l'a vu, hein ? : vous ne venez même pas aux sections sur le compte et le budget, le PTB, qui sont quand même des actes importants.

On trouve que c'est plus intéressant de débattre sur les conséquences que ça aura. Pour le reste, la position du PS est connue, la position du MR et des Engagés est connue.
Ici, vous faites un « coup » que vous avez envie de faire, mais je crois que c'est plus intéressant qu'on travaille sur les conséquences qui vont être là, sachant que nous avons tous nos positions et qu'elles n'ont pas changé, ni pour le PS, ni

pour le MR, ni pour les Engagés.

M. le Président.- J'ajoute à cela que tout à l'heure, nous y reviendrons dans le débat. Voilà, merci beaucoup.

M. Bauwens.- Non ! Je suppose que je peux quand même répliquer suite à la réponse ?

M. le Président.- Vous pouvez répliquer.

Répliquez, meneer Bauwens !

M. Bauwens.- Je trouve que tout d'abord, ce n'est pas le premier débat qu'on refuse ici. Même chose quand on pose des questions sur le CPAS : c'est le huis clos, il y a des secrets, des choses sur lesquelles on ne veut pas discuter.
C'est un autre point, mais c'est quand même le point sur jusqu'où va la démocratie.

Mais ici, si vous dites que c'est un moment où le PTB veut faire connaître sa position, on vient de faire deux séances au parlement régional où votre parti s'est battu contre cette législature, contre cette exclusion du chômage.
Et donc, là, apparemment, on a un PS qui veut mener le débat politique quand c'est dans votre intérêt.

Par contre, quand ça ne vous arrange pas, ça devient une position politique de dire : « On n'est pas d'accord avec le message et le coup médiatique que le PTB pourrait en faire, donc on va la barrer et on va juste terminer le débat par la voix du président. »
Je ne suis vraiment pas d'accord !

J’espère que cette phrase que vous venez de dire, Monsieur Close, est telle quelle dans le rapport, que c’est parce que vous trouvez que le PTB « fait du show », veut marquer son point. Et que ce n’est pas dans votre intérêt, que vous n’êtes pas d’accord et que c’est pour ça que vous refusez la motion.
J’espère que c’est comme ça, vraiment. Parce que c’est uniquement…

Il n’y a rien dans le règlement d’ordre intérieur, rien ! Aucune lettre qui vous permet de refuser notre motion – aucune ! Donc, de toute façon, ça doit être connu.

De l’autre côté, je vais voir jusqu’où je peux porter ça parce que je pense qu’ici, il y a un vrai problème de démocratie. C’est qu’en refusant cette motion, c’est antidémocratique, je suis désolé !

M. le Président.- Dank je wel, meneer Bauwens. En tous les cas, de toute façon, tout est noté. Tout ce qui est dit ici est noté et fait partie du procès-verbal.

Point 176 - Punt 176

M. Bauwens.- J’aimerais bien savoir, suite à ça, quelle est l’argumentation pour que le président du CPAS touche autant qu’un échevin.

Vous connaissez la position, aussi, du PTB : c’est qu’on trouve que le bourgmestre et les échevins touchent trop et qu’il faut diviser ce point…

M. le Bourgmestre.- Moins que vous ! Moins que vous au parlement fédéral.

M. Bauwens.- Je sais que…

M. le Bourgmestre.- Vous ne le dites jamais ça., hein ? *(Rire…)*

M. Bauwens.- Je sais que c'est l'argument que…

M. le Bourgmestre.- … qu'on gagne moins que vous à la Région. Ça, vous ne le dites pas, hein ? monsieur Bauwens *(rire)*.

M. Bauwens.- Je vais répondre là-dessus, si vous…

M. le Bourgmestre.- Ça, vous ne le dites pas, hein ? Moins que vous !

M. Bauwens.- … si vous me laissez la parole…

M. le Président.- Allez !

M. Bauwens.- … Je vais répondre là-dessus si vous arrêtez de me couper – quand même, hein ?!

M. le Bourgmestre.- Allez-y, monsieur Bauwens !

M. Bauwens.- Et puis, il y a aussi un point sur des avantages au niveau des voitures, etc. et est-ce qu'on peut disposer – ce point me permet aussi de poser la question –, est-ce qu'on peut disposer de la liste de tous les avantages de M. le directeur du CPAS – si c'est sur le site, alors mettez le lien dans les réponses, ça serait « cool » – et aussi des autres échevins, d'ailleurs.
Et aussi au niveau des emplacements de parking, etc. – c'est un point qui est parfois flou et qui peut intéresser le débat, vu qu'on parle aussi de parking, aujourd'hui.

Et alors, pour répondre à votre question et à votre boutade comme quoi : « Vous gagnez plus… »

M. le Bourgmestre.- Que moi. *(Rire.)* C'est la vérité.

M. Bauwens.- … sur moi qui gagne plus que vous : vous savez très bien que les élus du PTB vivent avec un salaire moyen, et donc je vis avec un salaire que je peux montrer…

M. le Bourgmestre.- On connaît la formule…

M. le Président.- On connaît la formule !

M. Bauwens.- … 2.360 €…

M. le Bourgmestre.- Mais vous touchez quand-même plus que nous.

M. le Président.- On connaît la formule, monsieur Bauwens !
Hein ? Ne venez pas…
Ça fait des années qu'on connaît cette formule – et c'est fantastique, cette formule !

Bon, allez ! Qu'est-ce qu'il y a d'autre ?

(Brouhaha.)

Allez ! On avance, on avance ! On n'a pas que ça à faire.

M. le Bourgmestre.- Si si, mais j'en…

M. le Président.- Allez, c'est bon !

Mme El Bakri.- Ce n'est pas la question sur laquelle vous êtes en force pour vraiment vous profiler. *(Rire.)*
À votre place… un peu de modestie sur cette question. Vous pouvez nous reprocher énormément de choses, mais pas ça…

M. le Président.- C'est bon, on arrête, s'il vous plaît ! Merci.
Et on retient la suggestion de M. Bauwens de mettre sur le site tout ce qui est… tous les avantages, etc.

Dossiers de Mme l'échevine Frelinx
Dossiers van mevr. de schepen Frelinx

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 183 - Punt 183

M. Hellings.- C'est sur les nouveaux statuts de l'asbl Bains de Bruxelles : en gros, qu'est-ce qui change par rapport aux statuts précédents. Il y avait…
Je n'ai pas été regarder les anciens statuts et les nouveaux, donc qu'est-ce qui change, en gros ?

Mme Frelinx, échevine.- J'ai simplement ouvert la possibilité de me faire remplacer. C'est tout.

M. Hellings.- Très bien, merci.

Point 9 - Punt 9

M. Hellings.- Il s'agit d'un subside à Brussels Major Events (BME) de 100.000 €. Ça recouvre quelle activité de BME – puisqu'il n'est pas mentionné à quoi va servir le subside ?

(Discussion sur une question de procédure.)

Donc, le subside de BME est un subside de fonctionnement, mais qui sert à quel événement sportif, sachant que le point 63 – qui est un point chez M. le Bourgmestre, je pense – est un subside « culture » ou « événement » qui, lui, détaille ce à quoi va servir le subside de plus d'un million ?

Donc, à quoi va servir le subside de 100.000 € ? Est-ce que c'est le BXL Tour ou d'autres choses ? D'autres événements que vous prévoyez pour l'été, par exemple en sport dans l'espace public ?

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie – vous avez presque répondu à ma place *(rire)* : ce sont les événements sportifs qui sont organisés par le BME, en ce compris le BXL Tour et le Quai (?) d'été.

Point 184 - Punt 184

M. Bauwens.- Je vois qu'avec les nouveaux tarifs des salles de sport, vous prévoyez une augmentation de 40 % des recettes, qui passent de 300.000 et quelque (?) à 522.000 €, et je trouve qu'une augmentation – je sais que le document explique que ça n'a plus été augmenté depuis 2016, etc. – mais si pour (?) moi, mon loyer augmentait en un an de 40 % et qu'on me dit qu'il y avait des arriérés d'indexation, je ne serais pas d'accord.

Donc, j'ai un peu peur que cette augmentation de prix… d'un côté je vois qu'il y a certains choix de la Ville qui sont faits pour faire augmenter les recettes de la Ville, mais j'ai un peu peur que d'un autre côté, ça mette le couteau sur les clubs et les gens, parce que ça veut dire que ça va se répercuter sur le prix que (?) payent les gens pour faire du sport à la Ville de Bruxelles.

C'est déjà assez compliqué pour des gens d'avoir accès au sport, de payer le sport. On sait que les familles ont des difficultés à inscrire leur fils à un club de sport, de football, etc. – on le sait, on connaît les prix.
Et donc, très souvent, la Ville joue un deuxième rôle dans ce cadre-là et une augmentation de 40 %, je trouve ça dangereux !
On ne peut pas accepter ce point.

Donc, si on suit la même augmentation de prix, comme appliqué partout dans le budget, ce qui veut dire 2,5 % par an – ce qui est une indexation prudente –, c'est tout à fait autre chose que 40 %, madame Frelinx.
Et donc, vous êtes échevine du sport et une de vos premières mesures, c'est presque de doubler la recette de sport. Moi, ça m'inquiète !

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie. Effectivement, vous l'avez vu, on a décidé de reprendre cette situation à la base, parce que ce qui nous a paru anormal, c'était de maintenir des tarifs aussi bas – on était la dernière commune qui pratiquait des tarifs aussi bas et les tarifs n'avaient plus été changés depuis 2016.

Vous aurez peut-être vu aussi qu'on va mettre ce plan en vigueur en septembre 2026. Comme ça, ça nous laisse un an pour voir avec les clubs comment ça se passe et aux clubs pour (?) s'adapter au mieux.
Donc, ce dont on s'est rendu compte, c'est que les prix étaient devenus

tellement dérisoires que vous aviez des salles qui revenaient, pour une location d'une heure par semaine pour une saison, à moins de 50 cents de l'heure. Et du coup, il y avait des salles qui finalement étaient réservées par principe et qui n'étaient pas utilisées. On a donc voulu mettre fin à ça, justement, dans un souci d'équité, pour que tout le monde puisse avoir accès de manière normale à des salles de sport.

On a maintenu, d'ailleurs, la gratuité pour le handisport et des tarifs très préférentiels pour les Bruxellois, pour les jeunes et pour les seniors.

M. Bauwens.- Voilà ! Je pense que je vais commencer un dictionnaire du langage du MR. Non mais vraiment, parce que… on augmente le prix pour que ce (?) soit plus accessible pour ceux qui en ont besoin !
Donc, oui, mais il faut vraiment une fois le présenter aux gens et expliquer comment, en

augmentant le prix de quelque chose, on le rend plus accessible pour quelqu'un qui a peu de moyens !

Parce que c'est ça, quand même : une salle de sport de la Ville n'est pas une discothèque ni un cinéma commercial, etc. Le but du sport, c'est quand même de donner accès à ceux qui ont besoin – laissez-moi terminer ma phrase, madame Frelinx ! – c'est quand même de donner accès au sport. Et ici, on dit que pour mieux donner accès à tout le monde, on va augmenter le prix.

Et donc, tout le discours de votre parti, de dire qu'on n'a pas de nouvelles taxes, tout le temps on voit qu'il y a des nouvelles taxes qui tombent.
Et vous faites la même technique partout, c'est de dire : « On a une nouvelle taxe, mais ne vous inquiétez pas, ce n'est que dans un an. » comme ça on peut

bien se rendre compte que dans un an, on va payer cher.

Ça, c'est la technique du MR, partout : on augmente le prix, mais on va le faire doucement, et dans un an vous payez *vollenbak*. C'est ça, le problème.

Mme Frelinx, échevine.- Non, vous me faites dire ce que je n'ai pas dit : je vous dis qu'on était la dernière commune à pratiquer des tarifs aussi faibles. Donc, on s'est basé sur les tarifs communaux des autres communes avec des infrastructures similaires – si je vous laisse terminer, laissez-moi terminer aussi ! – et on a baissé de 10 %.
On a maintenu des tarifs avantageux pour les jeunes, pour les seniors, pour le handisport.

Et je vous dis que les jeunes, notamment, n'avaient plus accès à certaines salles de sport parce que le tarif était tellement dérisoire qu'il y avait des salles qui étaient bloquées pour ne pas être utilisées.
Donc, en revoyant ça on permet simplement que les salles soient utilisées de manière équitable, par tous !
Je vous remercie.

Dossiers de Mme l'échevine Hariche
Dossiers van mevr. de schepen Hariche

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Maes

Dossiers van mevr. de schepen Maes

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Buggenhout

Dossiers van mevr. de schepen Buggenhout

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 203 - Punt 203

M. Bauwens.- Est-ce que vous pouvez juste expliquer, madame Buggenhout, le quoi du comment, dans le sens… Qu'est-ce que ces programmes…
Je ne comprends pas très bien qu'un programme puisse (?) nous aider à engager des gens… Est-ce que c'est des programmes pour évaluer des candidatures ?

Qu'est-ce que ça veut dire exactement ? C'est du *know-how* dont la Ville ne dispose pas comme grand employeur ?

Mme Buggenhout, échevine.- Monsieur Bauwens, comme vous savez, c'est un dossier d'« Achats et Facilities », donc c'est un marché qui a été conclu pour l'échevine des ressources humaines.
Je vais céder la parole à Madame Hariche.

Mme Hariche, échevine.- Donc, ça n'est évidemment pas pour recruter, mais pour nous aider au recrutement.
Donc, ça couvre les tests Hudson, qui sont passés par tous les membres du personnel pressentis et les *assessments*, qui sont évidemment des outils précieux

pour nous aider à recruter les meilleures personnes en fonction des différents emplois.

M. Bauwens.- Je suis parfois aussi content d'une réponse.
Merci, madame.

Dossiers de M. l'échevin Wauters
Dossiers van dhr. schepen Wauters

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 243 - Punt 243

M. Wauters, échevin.- Si je peux me permettre, monsieur le Président, vous avez reçu sur vos bancs un addendum. Donc, le point 53 est remplacé par le point 243 pour une raison assez simple, c'est que dans l'article 31, il pouvait y avoir une mauvaise interprétation des décisions qui ont été prises avec les forains, les riverains et Bruxelles Environnement.
Et donc, je précise le changement, parce que j'ai quand même dû le faire quelques fois ces derniers jours, donc c'est la moindre des choses que ce soit le cas ici, au Conseil. La version qui parle, dans le point 31, des nuisances sonores – je le lis, c'est très court (vous l'avez reçu, normalement, tous et toutes) :

« À aucun moment les sources sonores, haut-parleurs, amplificateurs vocaux, systèmes électroniques, fonctionnement des jeux d'attraction, bruits d'origine mécanique, de chocs, de percussions, d'explosions, ne peuvent produire des niveaux acoustiques dépassant 90 décibels, et ce jusqu'à 22h » – donc toute la journée.
« Et à partir de 22h, la musique amplifiée plus forte que 75 décibels est

effectivement interdite. Toutefois, … » – et c'est expliqué dans les considérants dans le point, après les conseils que nous avons suivis de Bruxelles Environnement – « … à partir de 22h, la musique amplifiée plus forte que 75 décibels est interdite, mais pour les sons, signaux brefs de départ et d'arrêt de certaines attractions qui nécessitent de devoir s'harnacher ou s'attacher et qui durent quelques secondes, il y aura une tolérance jusqu'à 78 décibels. »

Je précise que ce n'est pas pour ça que les 78 décibels seront atteints, mais simplement, dans les explications techniques que nous avons reçues, il est bien expliqué qu'il faut que dans un son général qui a une certaine intensité, ces sons-là puissent ressortir, en termes de sécurité.
Et donc, c'est la raison pour laquelle ces décisions ont été prises et je tenais absolument à ce que le point soit clair et compréhensible. Et peut-être que dans la première version, ça donnait des interprétations différentes.

Je tiens à ajouter – comme ça je complète l'information – que des attractions trop bruyantes ont été tout simplement refusées et que, dans l'amplification des musiques et autres, il a été clairement demandé que les baffles soient orientés vers l'intérieur de l'attraction et non pas vers l'extérieur, l'objectif étant de trouver un chemin pour à la fois permettre à la Foire du Midi, qui existe depuis 140 ans, d'exister, et à la fois la légitime demande des riverains, qui veulent aussi vivre de manière sereine.
Merci.

Mevrouw Stoops.- Het foorreglement is heel belangrijk. Het is niet enkel de droom van ieder kind om naar de foor te gaan, zelfs van die van mij, maar ook wel de slapeloze nachten van vele andere kinderen, vijf weken aan een stuk.
Ik ken het dossier vrij goed, net zoals uw collega Bianca Debaets en ik raad u aan om haar interventies van de vorige legislatuur er nog eens op na te slaan.

Ik besef wel heel goed dat de zoektocht naar een evenwichtig evenement voor deze historische jaarlijkse hoogmis heel complex is. Het gaat niet enkel over de balans tussen feest en plezier met geluidsvervuiling en andere overlast die impact heeft op het dagelijks leven van vele bewoners.
We zien ook dat de noden van een grote kermis en het vrijwaren van de binnenwerf voor die zomerse week plezier de stedelijke ontwikkeling van de buurt tegenhoudt en het o zo nodig potentieel voor het sociale weefsel daar in de buurt voor de rest van het jaar ontzegd wordt.

Ik wil schepen Wauters vooreerst ook bedanken dat hij de moeite nam om als schepen van handel twee vergaderingen te beleggen. In de tweede vergadering werden de bewoners en de forains samengebracht. Dat was moedig want het water bleek nog steeds heel erg diep.
Wel was het jammer dat de Burgemeester en de schepen van Urbanisme niet aanwezig waren, want zo werd de complexiteit van het gehele probleem steeds een beetje in de hoek geduwd.

Ik had eigenlijk heel veel dat ik hierover wilde zeggen. Maar ik heb maar twee minuten dus ik ga direct naar de vragen.
Welke 10 metingen en controles aan de attracties zal de Stad dit jaar doen?

En zal hier echt bij iedere overtreding, zoals schepen Wauters aankondigde, beboet worden?
Hoe hoog zullen die boetes zijn en voor welke graad overtreding?

Blijft de grens van 75 dB na 22.00u? Blijft die voor alle andere geluidsbronnen 75?
Dus je kunt een boete krijgen als je boven de 75 dB gaat? Tenminste als het niet is om uw gespen vast te klikken, maar die heb ik nog nooit aan 78 dB gehoord.

Een andere vraag: ik zie in het reglement bij de geluidsbronnen dat er eigenlijk nergens gewag gemaakt wordt van het gillen van de klanten zelf. Dus het gillen over de daken met die heel hoge attracties... De houders van de standplaats mogen – en ik citeer – 'niet schreeuwen of kabaal maken om de aandacht van het publiek op zich te trekken'.
Maar eigenlijk mogen de mensen dus schreeuwen zoveel als ze willen…

Heeft de Stad foorkramers ontraden om die attracties op te zetten en hebben jullie dit soort kraamlocatie voorzien die zo ver mogelijk van de gevels verwijderd is?
Is er besproken geweest dat de openingsuren voor dat soort lawaaierige kramen beperkt zou kunnen worden tot maximaal 22.00u?

Ik heb gehoord bij het Gewest dat er, na de inbreuk die Leefmilieu Brussel had vastgesteld, een benchmark moest gebeuren en hieruit bleek dat andere steden strengere maatregelen hebben.
Zouden we ook als Gemeenteraad die benchmark kunnen krijgen, zou u ons dat kunnen bezorgen?

Volgens het reglement kan de foor nog twee weken na 15 augustus open blijven, dus de foor eindigt dan nu op de avond voor de rentrée scolaire van het Franstalige net.
Waarom staat het zo in het reglement en zou dat niet beter aangepast worden? Want als die kindjes allemaal naar school moeten gaan na nog een hele avond tot 01.00u, de laatste avond, die ook heel erg gegadigd is... Het is dus eigenlijk heel jammer dat de burgers zelf hun vragen niet meer kunnen stellen omdat ons reglement geen uitzonderingen toestaat voor een laatste Gemeenteraad voor de zomer, en dat er nog geen actuele burgerinterpellaties voorzien worden.

Dus ja, ik denk dat dat misschien ook wel een belangrijke vorm van participatie is die we zouden moeten voorzien. Voorziet u een echt participatief traject met alle verschillende gebruikers, aanbieders en mandatarissen rond de vele betrokken bevoegdheden en beleidsniveaus om te werken aan een foor en een publieke ruimte van de toekomst?

En tot slot: hoe ziet u de rol van de Dienst Participatie hier ook in?

M. Wauters, échevin.- Merci, madame la conseillère, pour vos questions. Effectivement, vous savez de quoi il s'agit puisque vous étiez connectée aux réunions que nous avons organisées, que j'ai voulu organiser en amont pour entamer des dialogues constructifs.
Et alors, on peut revoir un parcours citoyen, ce sont des analyses qu'on peut faire. Moi, en tout cas, je voulais mettre en place une discussion qui permette de voir ensemble un chemin à trouver. C'est l'objet de ces réunions et l'intention.

Alors, il y avait beaucoup de questions…

Oui, des sonomètres sur les attractions qui font du bruit, ils ont déjà leurs sonomètres. Ils doivent être en fonction et utilisés.
S'ils dépassent les normes telles qu'elles sont prévues, ils auront des sanctions administratives communales – ce qu'on appelle des « SAC ».
Il y a une série de choses techniques que je peux vous envoyer par courrier après, parce que j'avoue que je ne sais pas les montants exacts, mais je pense que les SAC sont limitées, d'une certaine manière.

Par ailleurs, Bruxelles Environnement aussi (?), effectue des contrôles. Ce serait une sorte d'amende, mais alors de Bruxelles Environnement.
Donc ce sont deux éléments différents : il y a des SAC, d'un côté, qui sont alors

contrôlés par nos services, ici à la Ville, et puis il y a Bruxelles Environnement d'une part.

Alors, les cris, eh bien oui… je ne sais pas trop quoi répondre à cette question. Les cris, je ne sais pas répondre à cette question – les cris, ce sont des cris... c'est difficile !
On peut peut-être dire aux gens… je ne sais pas, essayer de faire un effort, mais je ne sais pas quoi répondre à cette question, parce que c'est humain et je ne sais pas quoi vous dire.

Le benchmarking, oui, nous l'avons effectué avec les grandes foires du pays. On s'est aligné – je prends les exemples de Liège, d'Anvers et d'autres endroits. Oui, 75 décibels, effectivement – hors ces deux secondes de signalement de départ ou d'arrêt de certaines attractions, je le précise.
Et donc, oui, tout cela sera effectivement contrôlé et évalué, puisque l'objectif, c'est, de mieux en mieux et chaque année, de pouvoir se concerter et construire la Ville ensemble.

Et je tiens à précciser – et ça, on verra peut-être avec mon collègue Frederik Ceulemans un trajet citoyen là-dessus –, mais j'insiste très fort parce que je l'ai vécu et ça m'a fort étonné (je viens moi-même de l'associatif, depuis mon adolescence), j'ai été étonné du manque de solidarité entre riverains *(rire)* et j'aurais voulu qu'ils puissent parler ensemble et avoir peut-être plus de poids aussi dans la discussion. Ça m'a un petit peu vraiment étonné !
Mais voilà, ça fait un peu plus de six mois que je suis échevin, je découvre aussi ça. C'est un travail compliqué, mais à la fois, je ne désespère pas et je suis, je reste positif pour faire évoluer les choses dans le bon sens, et pour les riverains et aussi pour les forains – dont c'est, je le rappelle, leur gagne-pain –, et aussi pour beaucoup de Bruxelloises et Bruxellois qui, n'ayant pas l'occasion de

quitter notre ville pour aller très loin, ont ce plaisir de vivre la Foire du Midi. J'en connais qui disaient : « On l'attend chaque année ! »

C'est compliqué de trouver ce chemin. Ensemble, nous pouvons le trouver – en tout cas, c'est mon intention !
Je vous remercie pour votre question.

Mevrouw Stoops.- Roepen is menselijk, maar ik ga niet te hard roepen. Maar er wordt minder geroepen bij de pêche à canards dan bij sommige andere attracties. Ik heb niemand daar al zo hard horen brullen dat je twee straten verder kunt horen over de daken.

De Zuidfoor is een belangrijke historische tarditie, maar onderging ook een historische transitie: van een volksfeest met moules parquées naar een pretpark op verplaatsing.
Het is de Gemeente die dit evenement organiseert, het zijn niet de kermisexploitanten of de regio, dus ik had eigenlijk gehoopt dat er nog iets meer in dat kermisregelement zou staan.

Maar ik ben al blij dat die 75 dB behouden wordt na 22.00u. Maar overdag is het zeker ook geen niet te onderschatten, voor mensen die thuiswerken, bijvoorbeeld.
Ik wil vooral weten hoe we er weer voor iedereen een feest van kunnen maken dat zijn plek heeft in een dichtbevolkte buurt.

Mme Mutyebele.- C'est à propos d'un (?) subside de 15.000 € octroyé à l'asbl Mode-in.Brussels pour l'organisation des (?) Brussels Fashion Sales (?). Je voulais savoir qui était cette asbl ?

J'ai vu, au point 42, que vous accompagnez le Centre Bruxellois de la Mode et du Design (?) pour le « MAD Parcours Edition Downtown 2025 » pour revitaliser les commerces. En l'occurrence, c'est une compétence du MAD d'un peu coordonner tout ce qui est mode, etc., sur la ville.
Est-ce que cette association est en contact avec le MAD ?

Je trouve que ce serait bien de faire le pont et avoir un peu d'infos :
Qui sont-ils ? Où est-ce qu'ils vont organiser leurs activités ?

Ce serait bien, vu qu'ils sont subventionnés par vous, de faire le lien avec le MAD.
Je peux avoir aussi une réponse écrite, sans problème.
Merci.

M. Wauters, échevin.- Madame Mutyebele, merci pour votre question.
Effectivement, il y a toute une série de subsides – parce qu'on va arriver à voter le budget – qui sont arrivés, donc ça fait beaucoup de choses.

Effectivement, je pense – mais je vous donnerai la réponse par écrit – qu'il y a effectivement un lien. Ça me semble logique, puisque partout, dans toutes les politiques que je soutiens, j'essaye la transversalité partout.

Ça me semble logique, mais je vous promets de revenir vraiment très précisément. Je viens de demander derrière moi : on pense que oui, mais on va aller vérifier parce que c'est la logique qu'on a mise dans toutes nos réflexions.
Merci à vous.

Dossiers de Mme l'échevine Houba

Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 60 - Punt 60

M. Bauwens.- C'était juste une question d'information. Il s'agit d'un bâtiment qu'on appelle dans le quartier l'« ancien secrétariat de la police motorisée » – de "zwaantjes centrale", comme on dit en néerlandais, je pense.

Qu'est-ce qui va se passer avec ce bâtiment, se demandent Bruno Bauwens et le quartier ?

Mme Houba, échevine.- Cher monsieur Bauwens, cher quartier *(rire)*.
Pour votre question par rapport au dossier « Palais-Usines », on a lancé l'idée de lancer un marché d'étude pluridisciplinaire pour l'exécution de minimum 60 logements, des locaux pour activités économiques et des équipements, ainsi que des aménagements paysagers.
L'idée, c'est que le Conseil communal a déjà approuvé le cahier spécial des charges en 2021. La réception du permis d'urbanisme a eu lieu en avril de cette année-ci.

Vous connaissez l'actualité concernant les fusions des zones de police, il y a un retard important pris par la police dans son déménagement.

Vu l'importance et la priorité que nous donnons aux logements, notre volonté est de scinder le projet Palais, donc la phase « Palais » et la phase « Usines », pour déjà avancer sur les travaux et mettre fin au plus vite à cette situation.

L'idée est d'avancer sur la phase Usines, qui concerne les équipements.

J'espère avoir bien répondu à votre question.

M. Bauwens.- Ça veut dire que ça sera des logements de la Régie foncière (?), c'est ça ?

Mme Houba, échevine.- Il y aura bien, à terme, parmi les différentes volées du projet, des logements construits et gérés par la Régie. Tout à fait !

Dossiers de M. l'échevin Ben Abdelmoumen

Dossiers van dhr. schepen Ben Abdelmoumen

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Ceulemans

Dossiers van dhr. schepen Ceulemans

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Questions orales, questions d'actualité et interpellations
Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties

Question de M. TEMIZ concernant l'élagage des arbres sur le territoire de la Ville de Bruxelles

M. Temiz.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, je me permets d'attirer votre attention sur une série de désagréments liés à l'élagage insuffisant ou mal planifié des arbres présents sur le domaine public.
De nombreux habitants nous interpellent, en effet, au sujet de plusieurs types de nuisances :

- Des branches passent, entravent parfois la circulation des parents avec (?) poussettes.
- Des difficultés concrètes lors des déménagements ou d'interventions techniques, particulièrement dans les rues étroites ou densément peuplées.
- Un manque de luminosité dans certains logements aggravés par une végétation non maîtrisée et, de plus en plus fréquemment, des branches qui viennent toucher directement les façades des habitations, causant des salissures, des dégradations ou obstruant les ouvertures.

À cela, s'ajoute une impression d'imprévisibilité dans la gestion de l'élagage. Certains quartiers semblent oubliés pendant de longues périodes, alors que d'autres bénéficient d'interventions régulières.
Les habitants peinent à comprendre la logique du calendrier d'élagage ou à obtenir une réponse rapide lorsqu'un arbre cause un réel inconfort.

Je suis bien conscient, madame l'échevine, que ces opérations doivent respecter des contraintes environnementales strictes, notamment pour la protection de la biodiversité pendant les périodes de nidification, et que l'équilibre entre confort des habitants et préservation des arbres est délicat.
Cela dit, madame l'échevine, j'aimerais vous poser quelques questions.

Quels sont actuellement les critères utilisés pour planifier les campagnes d'élagage dans les différents quartiers de la Ville ?
Une cartographie des zones prioritaires est-elle disponible pour les citoyens ?

Existe-t-il une procédure de signalement simplifié permettant d'intervenir rapidement en cas de branches touchant des façades ou générant un risque ?
Est-il envisageable de mettre en place un système de coordination, par exemple lors des déménagements annoncés, pour permettre un élagage ponctuel facilitant ces opérations ?

Enfin, la commune pourrait-elle envisager une meilleure communication autour des périodes d'élagage, afin que les citoyens, sachant à quoi s'attendre, puissent participer plus efficacement à l'entretien de leur cadre de vie ?
Je vous remercie des réponses que vous apporterez, madame l'échevine.

Mme Frelinx, échevine.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le conseiller communal, je vous remercie pour votre question qui soulève un enjeu important et requiert parfois un jeu d'équilibriste : celui de concilier le confort quotidien des habitants avec la nécessaire préservation de nos espaces verts.

Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler la doctrine qui est soutenue depuis plusieurs années par le service des espaces verts : lorsqu'un arbre est bien adapté à son environnement, un élagage systématique n'est ni utile ni

souhaitable.
En effet, les couronnes d'arbres constituent un écosystème à part entière. Elles abritent oiseaux, insectes, écureuils et participent activement à la biodiversité urbaine.

Les couronnes des arbres jouent également un rôle important dans la régulation de la chaleur, notamment dans les périodes de forte chaleur que nous connaissons pour le moment.

Un élagage excessif ou mal réalisé peut, au contraire, fragiliser l'arbre, favoriser l'apparition de maladies ou encore provoquer des rejets cassants et poser des questions de sécurité.
Des branches fragilisées présentent un risque plus important de tomber sur la voie publique, ce qui nécessiterait encore davantage d'élagage.

Pour toutes ces raisons, il convient d'être précautionneux dans l'élagage des arbres et se limiter aux interventions pleinement justifiées.

Je reviens ensuite sur vos questions précises :

Premièrement, quels sont les critères des élagages ? En règle générale, le service des espaces verts intervient uniquement dans certains cas, à savoir lorsqu'un arbre présente un danger ou lorsqu'il touche des façades ou des fenêtres, ou encore lorsqu'il gêne la circulation – notamment pour les véhicules hauts, comme les bus ou les camions.
Des exceptions sont possibles lorsqu'elles sont dûment justifiées par une situation particulière, mais elles ne peuvent devenir la règle.

Deux : une cartographie prioritaire est-elle disponible ? Au vu de ces critères, il n'existe pas de zone dite prioritaire et l'élagage n'est pas géré à partir d'une carte consultable par le public.
Comme exposé, la gestion de l'élagage est basée sur l'évolution des arbres au sein de leur environnement.

Cela dit, avec mon collègue Frederik Ceulemans, nous travaillons à renforcer notre politique de gestion durable via le plan Canopée, qui prévoit notamment la cartographie des arbres remarquables, rares ou historiques, afin de mieux protéger notre patrimoine naturel.

Troisièmement, quelle est la procédure de signalement ? Les citoyens peuvent, à tout moment, signaler une gêne ou un danger via l'adresse e-mail : espacesverts@brucity.be.
Ces signalements sont examinés avec attention et les équipes interviennent lorsqu'une action est justifiée. Aussi, mon cabinet est toujours disponible pour toutes les demandes des citoyens. Ils ne doivent pas hésiter à nous contacter à l'adresse générique du cabinet.

Quatrième question : est-il possible de coordonner l'élagage et les déménagements ? Nous comprenons bien les contraintes qui sont liées aux déménagements, mais il est difficilement envisageable d'élaguer un arbre pour permettre l'installation d'un lift.
La taille d'un arbre doit s'effectuer à une certaine période, en fonction du type d'arbre et de son intégration dans le quartier. Les déménageurs doivent donc adapter leur matériel aux conditions existantes.
Plus généralement, il n'est pas possible d'intervenir sur toutes les demandes liées à des besoins logistiques.

Cinquièmement, sur la communication – c'est votre dernière question.
Lorsqu'une opération d'élagage de grande ampleur est planifiée, les riverains concernés reçoivent un toutes-boîtes détaillant les dates du chantier, les raisons de l'intervention, ainsi que les coordonnées du service.
Cela dit, nous restons évidemment à l'écoute des riverains pour améliorer la transparence et la prévisibilité de ces opérations, l'objectif étant très clairement d'éviter au maximum l'effet contraignant qui en découle.

Enfin, je me permets de souligner que notre volonté est de s'inscrire dans l'accord de majorité et celui-ci fait de la protection des arbres remarquables et de la préservation des espaces verts un axe stratégique majeur.
Je vous remercie.

M. Temiz.- Madame l'échevine, merci des réponses àpportées. Néanmoins, j'attire votre attention sur quelques points :

Effectivement, vous avez tout à fait raison, et je l'ai souligné, je suis également touché par le fait de (?) respecter les contraintes environnementales.
Néanmoins, parfois, comme vous l'avez dit, certaines branches touchent vraiment les façades et ça crée des salissures, des mouches et ça dérange l'habitation.

Également, j'ai eu quelques retours depuis que j'ai déposé cette question.
Parfois, des propriétaires de panneaux photovoltaïques se plaignent aussi de ne pas avoir le jour parce que la branche est trop haute. Ça crée également une coupure de jour sur les panneaux solaires.
Je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'il faudrait peut-être y (?) travailler.

Et une dernière question : est-ce que la Ville a assez d'élagueurs, justement, pour pérenniser et apporter des réponses sur la question ?
Une réponse écrite, c'est bon. Merci.

Question de M. BENZAOUIA concernant l'annulation de l'enquête publique concernant le projet de salle de sport temporaire sur le site du stade Vander Putten

M. Benzaouia.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, nous avons constaté que l'enquête publique concernant le projet de salle de sport temporaire sur le site du Vander Putten, annoncé conjointement par la Ville de Bruxelles et la commune d'Anderlecht, a été annulée.
Nous souhaiterions donc savoir pour quelles raisons précises cette enquête, initialement prévue du 4 juin au 3 juillet 2025, a été retirée, sans justification apparente. Cette annulation signifie-t-elle l'abandon définitif du projet de salle de sport temporaire ou s'agit-il d'un simple report ?

Nous notons par ailleurs que la Ville de Bruxelles a officiellement renoncé au projet de salle temporaire au stade Vander Putten, destiné à accueillir provisoirement les clubs expropriés du palais du Midi.
À ce sujet, la presse a rapporté des propos attribués à Mme l'échevine Florence Frelinx, selon laquelle « Dix millions pour du temporaire, c'est inacceptable ! » ce qui aurait motivé l'abandon du projet.

Nous souhaiterions savoir si cette position est partagée par l'ensemble du Collège communal.
Merci pour vos réponses.

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie, monsieur le Président. Monsieur le Conseiller communal, je vous remercie pour votre question. Vous faites référence à l'enquête publique initialement annoncée du 4 juin au 3 juillet 2025 concernant le projet de salle de sport temporaire sur le site du stade Vander Putten.
Ce projet avait été initié lors de la précédente législature et une demande de permis d'urbanisme avait effectivement été introduite par la Régie foncière avec, pour objectif, de relocaliser les clubs sportifs dans le cadre des travaux prévus au palais du Midi.

Une première version du projet a été soumise à enquête publique et a suscité de nombreuses réactions de la part des riverains.
À la suite de cette consultation, la commission de concertation et Urban.brussels ont demandé à la Ville de revoir le projet. La Régie foncière a dès lors modifié la proposition et transmis une nouvelle version pour instruction, ce qui prévoyait l'organisation d'une seconde enquête publique, cette fois en lien également avec la commune d'Anderlecht.

Avant même le lancement de cette nouvelle enquête, le Collège a revu sa position et décidé de renoncer à la construction de cette salle temporaire. Cette décision repose à la fois sur la mise en œuvre de solutions alternatives permettant de relocaliser les clubs dans des infrastructures sportives existantes et sur la volonté d'avancer vers des solutions plus durables.
Je ne pouvais personnellement me résoudre à engager près de 10 millions d'euros dans l'installation temporaire d'une tente en plastique pour quelques années. Une telle dépense est injustifiable eu égard aux alternatives identifiées.

Nous avons fait le choix de la responsabilité et de la rigueur plutôt que celui de la facilité. L'argent de la STIB est de l'argent public. Nous l'utiliserons avec

parcimonie afin de développer la mise en place d'infrastructures définitives.

Le retrait de la demande de permis d'urbanisme a été formellement entériné lors du Collège du 12 juin. La procédure administrative de retrait a été assurée par la Régie foncière.
L'enquête publique annoncée n'a donc, in fine, pas été lancée.

J'espère que ces éléments répondent à vos interrogations.
Je vous remercie.

M. Benzaouia.- Merci, madame l'échevine. Je m'attendais à une réponse de Mme l'échevine de l'urbanisme, je me retrouve avec une réponse de votre part – ce n'est pas un problème.

J'entends que le projet de salle temporaire est définitivement enterré, c'est ce que vous confirmez et c'est une décision du Collège.
Il n'empêche que l'enquête publique a été lancée et elle a été retirée.

Il y a quelque chose que vous n'expliquez pas. Je ne suis pas satisfait de toute la réponse, parce qu'il y a eu une enquête quand même.

Mme Maes, échevine.- L'enquête publique a été en ligne pendant trois jours, parce qu'on a des délais à respecter. Si, entre-temps, le demandeur du permis d'urbanisme retire sa demande, pourquoi est-ce qu'on laisserait courir l'enquête ?
Je ne comprends pas vraiment où est le problème dans la situation.
(...)

Où est le problème qu'une enquête publique soit lancée si le demandeur retire son projet ?

M. Temiz.- Je vous explique en deux mots : un projet qui a été officiellement abandonné, quelques semaines après, une enquête est lancée.
Tout le monde s'étonne : les riverains, les associations… tout le monde !

Mme Maes, échevine.- Mais non ! C'est l'inverse : quand il a été abandonné, on a arrêté l'enquête publique.

M. Temiz.- Il y a un problème dans la manière dont vous travaillez.

M. le Président.- Je pense qu'on travaille à l'endroit !

Question de M. AL KHAYARI concernant une situation dangereuse sur un trottoir à Neder-over-Heembeek

M. Al Khayari.- Bonjour, monsieur le Président, mes chers collègues. Madame l'échevine, je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante de la rue Philippe Vander Elst, et particulièrement entre les numéros 7 et 16.

Tout d'abord, je tiens à souligner que les travaux pour accueillir le

tram 10 sont largement bien accueillis par les habitants du quartier.
Cette nouvelle ligne de transport public représente un progrès important pour la mobilité locale. Cependant, ces aménagements ont profondément modifié l'espace public.

Malheureusement, certaines conséquences posent aujourd'hui problème.

Depuis la fin des travaux, la rue ne comporte plus de trottoirs clairement délimités. Cela a conduit à un stationnement anarchique, des voitures se garent désormais sur les accotements, parfois même devant les portes d'habitation, empêchant le passage des véhicules de service – dont camions ambulants, services de propreté – et générant des blocages fréquents.

À certaines heures, dès 7h du matin, des klaxons s'enchaînent, ce qui devient insupportable pour les riverains.
Par ailleurs, les riverains se plaignent régulièrement des nuisances sonores, tapage nocturne et diurne, ainsi que des incivilités : canettes abandonnées, mégots de cigarettes jetés au sol ou sur les appuis de fenêtres.

Face à cette situation frustrante et potentiellement dangereuse, les habitants demandent des mesures simples, notamment l'installation de piquets anti-stationnement pour empêcher les véhicules de se garer devant les entrées et pour restaurer un minimum de sécurité piétonne.
Je vous demande donc :

Que peut la Ville pour rendre cette rue à nouveau praticable et sûre pour les piétons ?
Est-il possible d'intervenir rapidement pour empêcher le stationnement illégal, notamment via l'installation de dispositifs physiques simples ?

La Ville compte-t-elle mettre en place une présence accrue pour limiter les incivilités ?
Je vous remercie.

Mme Maes, échevine.- Merci, monsieur le Président. Merci pour votre question, monsieur Al Khayari. Je vous remercie pour votre message et pour

avoir pris le temps de nous faire part des problèmes rencontrés dans cette rue Philippe Vander Elst.

Je suis heureuse d'entendre que les habitants et les habitantes accueillent favorablement l'arrivée du tram 10 qui constitue, en effet, une avancée importante pour la mobilité dans le quartier.
La rue Philippe Vander Elst, comme d'autres portions du tracé du tram 10, a été aménagée en zone de rencontre. Un espace partagé, censé favoriser la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Dans ce cadre, la pause généralisée de potelets n'était pas prévue car elle va à l'encontre de l'esprit même de cet aménagement.
Cela dit, nous devons constater avec vous que ce modèle ne fonctionne pas comme nous l'avions attendu. Nous partageons l'avis que des ajustements sont nécessaires.

À la demande de nos services, quelques potelets ont déjà été placés au bas de la rue et nous avons demandé à la STIB et à nos services de planifier un balisage complémentaire dans les meilleurs délais pour améliorer la lisibilité de l'espace public.
Par ailleurs, nous avons demandé à la zone de police d'intensifier les contrôles et de verbaliser les comportements de stationnement illégal et sauvage. Nous étudions activement les endroits les plus problématiques pour intervenir de manière ciblée.

Et concernant les incivilités, surtout avec l'action de mon collègue
M. Ben Abdelmoumen, nos équipes de terrain nous informent qu'il ne s'agit pas d'une rue particulièrement problématique.
Depuis janvier 2020, vingt-neuf interventions spécifiques de nos équipes de

médiation et de verbalisation ont eu lieu, principalement à l'angle de la rue des Bons Enfants, où se trouvait auparavant un « cani-site ». Depuis le réaménagement de cette place, la situation s'est nettement améliorée.
Cela étant, nous avons demandé aux brigadiers responsables du secteur de rester attentifs à l'évolution de la situation dans les prochains mois.

Je vous assure que la sécurité et la qualité de vie dans nos quartiers restent une priorité pour ce Collège.
Merci beaucoup.

Question de M. BENZAOUIA concernant le choix de la Ville d'abroger le plan particulier d'affectation du sol (PPAS) Pacheco

M. Benzaouia.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, le 9 décembre 2022, le Conseil d'État a prononcé l'annulation du permis d'urbanisme fondé sur le PPAS Pachéco.
Cette décision constitue une victoire historique pour les habitants et les associations. Elle confirme ce que nombre de Bruxellois dénoncent depuis des années : la Ville de Bruxelles a conçu un plan réglementaire sur mesure pour satisfaire les intérêts des promoteurs immobiliers au détriment de l'intérêt général.

Dans son arrêt, le Conseil d'État est clair : le PPAS Pachéco, tel qu'adopté, ne respecte pas une condition essentielle imposée par la Région dans l'arrêté du 29 juin 2007, à savoir la préservation des vues depuis la colonne du Congrès et l'Esplanade.
Loin de corriger ce manquement ou de repenser le projet à la lumière de cet arrêt, la Ville propose aujourd'hui d'abroger purement et simplement le PPAS, tout en sollicitant également du gouvernement régional l'abrogation de l'arrêté

de 2007 qui fixait les balises.

Plutôt que de tirer les leçons d'un processus vicié, de réparer ce qui peut l'être ou de relancer une véritable concertation urbaine, la Ville préfère tourner la page sans assumer les responsabilités de ce plan raté !
Mes questions sont donc :

Pourquoi la Ville choisit-elle d'abroger le PPAS au lieu de le réviser à la lumière des constats très clairs du Conseil d'État ?

Comment la Ville justifie-t-elle le fait de demander également l'abrogation de l'arrêté de 2007, alors même qu'il visait à encadrer un urbanisme respectueux du patrimoine et du paysage urbain ?
Merci pour vos réponses.

Mme Maes, échevine.- Merci, monsieur le Président. Dankje, monsieur Benzaouia ; je vous remercie pour votre question. Le Conseil d'État a effectivement annulé un permis fondé sur le PPAS Pachéco en pointant notamment des problématiques de vue.

La Ville a pleinement pris acte de cet arrêt et plutôt que de tenter de corriger un plan vieux de plus de quinze ans, nous avons décidé de lancer une procédure d'abrogation du PPAS.
Cette procédure d'abrogation a permis d'analyser plusieurs scénarios avec une évaluation des impacts environnementaux. Elle a été accompagnée par les administrations régionales.

Il en ressort qu'une abrogation est préférable à une simple modification.
Pourquoi ? D'abord, le cadre urbanistique est aujourd'hui garanti par le

Règlement régional d'urbanisme (RRU), qui est plus strict que les gabarits prévus dans le PPAS. Le plan régional d'affectation du sol (PRAS) et, plus spécifiquement, les prescriptions de la zone d'intérêt régional (ZIR) 11 imposent déjà qu'au moins 35 % de la zone soient destinés au logement et exigent une amélioration de la perméabilité piétonne et cyclable, et les qualités vertes.
La volonté de préserver la perspective de vue est désormais reprise dans le plan communal de développement durable (PCDD).

En ce qui concerne l'arrêté régional de 2007, l'abrogation du PPAS Pachéco rend l'arrêté de 2007 implicitement caduc. La Ville a demandé son abrogation explicite afin d'éviter toute ambiguïté juridique liée à l'évolution des procédures, de manière à clarifier définitivement la situation et à sécuriser l'ensemble du processus.
Mais surtout, ce que nous voulons aujourd'hui, c'est répondre aux vrais enjeux du quartier : le site du Poliscenter Brussels (RAC) a besoin d'un nouvel élan. Il peut devenir un levier pour redonner vie au boulevard Pachéco, reconnecter la ville haute à la ville basse et accueillir de nouveaux habitants dans un quartier qui, depuis les grands travaux de la jonction des années 1950, n'a toujours pas retrouvé son équilibre.

L'objectif est clair : repartir sur des bases stables avec une vision d'avenir partagée et cohérente.
Merci beaucoup.

M. Benzaouia.- Oui, très vite. Je ne trouve pas qu'un PPAS de quinzze ans est « vieux ». On ne partage pas votre avis là-dessus.
Il y a des PPAS qui datent des années… – vous le savez très bien.

En fait, vous contournez mes questions en voulant affirmer que l'arrêté régional que vous demandez à la Région de supprimer sera caduc de facto. Alors pourquoi demandez-vous à la Région de le « faire sauter » ? Je ne sais pas.

Je ne crois pas… Vous ne répondez pas à mes questions, de cette manière-là.

M. le Président.- Je pense quand même que la réponse était claire. Voilà.

Question de M. MAIMOUNI concernant le dépôt refusé d'une motion relative à l'intégration de « dashcams » dans l'équipement des voitures de police (?)

M. Maimouni.- La question est la suivante : c'est que, premièrement, j'ai déposé une motion concernant cette dite question et je ne comprends pas qu'ayant des précédents dans cette commune…
Je pense que c'est toujours ici, au Conseil communal, que nous avons voté les bodycams. C'est ici, au Conseil communal, que nous avons voté l'autorisation des drones de police sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Et là, à la suite de tragiques événements, comme notamment la mort d'un jeune homme de 29 ans, celle d'un garçon de 8 ans, à Ganshoren et de 9 ans à Anvers, j'ai déposé une motion allant dans cette même lignée, demandant que la Ville de Bruxelles statue, et donc demande de facto à la commune avec laquelle nous partageons la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles et au collège de police tout simplement l'imposition de « dashcams », de caméras embarquées sur tous les véhicules de police.
Cela permettrait de protéger les forces de l'ordre d'accusations qui ne devraient pas avoir lieu, si besoin, de responsabiliser les interventions des patrouilles de police et de pouvoir permettre d'avoir des images légales – la loi « caméras » de

2007 (?) permet que les images d'une dashcam soient reconnues en tant que preuve – qui puissent justement servir à la transparence, à la bonne gouvernance et aux actions de nos forces de police.

Donc, je ne comprends pas, monsieur le Bourgmeste, que subitement, d'un « tour de passe-passe », vous refusiez cette motion qui pourrait permettre d'avoir beaucoup de transparence.
Ça peut aider tout le monde, ça évitera justement que certains policiers – et je dis bien « certains », pour ne pas généraliser – jouent aux cow-boys derrière un véhicule de police avec le « bitonal », et ça peut aussi permettre de protéger les policiers quand ils font une intervention dans le cadre de la loi et avoir des images concernant les diverses infractions commises.

M. le Bourgmestre.- Merci, monsieur le Président. J'allais vous dire, monsieur Maimouni, que je trouve que votre question est pertinente. Je dis juste que le problème de la motion aujourd'hui, c'est que suite à votre interpellation il y a un mois, j'ai demandé au commissaire en chef d'étudier ça, parce que je trouvais que votre remarque était justifiée et qu'en effet, on pouvait peut-être, grâce à cela…
Ce n'est donc pas du tout un problème budgétaire, vous avez raison. Ce n'est pas une question de coût, c'est qu'on est normés.

Vous citez la loi de 2007, mais le fait d'interroger l'Organe de contrôle de l'information policière (COC), si vous prenez l'exemple des drones ou encore plus des bodycams, ça a mis un processus – ce qui est un peu normal, comme autorité –, pour le valider.
Et donc, très clairement – pour rendre à César ce qui est à César – suite à votre interpellation il y a un mois, j'ai interrogé le commissaire en chef et je lui ai demandé d'obtenir les éléments, et il est en cours d'interrogation sur les

différents organes pour savoir si on peut le mettre dans les véhicules de police.

Je suis plutôt favorable, mais je suis aussi un légaliste et donc j'attends ce retour.
Donc, je vous propose simplement de vous donner rendez-vous un peu après la rentrée, le temps qu'on ait pu étudier cela.
Si demain on devait s'y opposer pour une question ou une autre, je vous propose de réintroduire votre motion qui *(inaudible)* les uns et les autres, mais à titre personnel, si c'est permis légalement après le passage devant le COC – et je peux vous dire que le passage devant le COC n'est pas toujours une sinécure !

Évidemment, je crois que ce serait plutôt sain que les voitures soient équipées, ce qui nous permettra en effet de, parfois, voir exactement ce qui s'est passé, comme nous avons mis des caméras aussi dans les cellules, sur les bodycams, dans la Ville… plus de 500 caméras.
Je n'y suis donc pas opposé, mais il y a juste cette étape, donc laissez-nous un peu de temps par rapport à votre interpellation.

Je voulais vous répondre officiellement que je trouvais que c'était une bonne idée, une bonne suggestion. Je suis capable de le dire, mais il faut maintenant nous laisser le temps de l'étudier.
Je vous propose de nous donner rendez-vous en octobre ou novembre, avec les conclusions que nous aurons reçues des autorités supérieures.

M. Maimouni.- Je salue votre initiative d'emboîter le pas, monsieur le Bourgmestre.

Peut-on considérer, par conséquent, qu'un délai de six mois serait nécessaire pour avoir une réponse ?

M. le Bourgmestre.- Je pense que c'est raisonnable.

M. le Président.- La première séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 17h42.*
- *De openbare zitting wordt opgeheven te 17u42.*

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du dimanche 23 juin 2025

Openbare vergadering van zondag 23 juni 2025

Deuxième séance publique

Tweede openbare zitting

La deuxième séance publique est ouverte à ..h (?) sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.
De tweede openbare vergadering wordt geopend om ..u (?) onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigden : Mme Chaufoureau et M. Haddach.

Dossiers de M. le Bourgmestre

Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

M. le Bourgmestre.- Oui, merci, monsieur le Président. Chers conseillers, bien évidemment, je voudrais le faire en début de séance parce qu'on ne sait pas à quelle heure on va terminer.
Évidemment, je voudrais rendre hommage à notre secrétaire communal qui ne s'attendait pas à ce qu'on le fasse au début, ni à la fin – oui, un peu quand même, Dirk.

Mais voilà : vous savez que Dirk prend sa retraite, bien méritée, et je voudrais vraiment, au nom du Collège – mais j'imagine que plusieurs personnes interviendront –, dire combien ça a été agréable de travailler toutes ces années, puisque je l'ai (?) d'abord connu comme échevin du personnel et lui comme directeur des ressources humaines et puis comme secrétaire communal.

Dire combien les secrétaires communaux – et je pense que tout le monde en est bien conscient, la majorité et l'opposition –, combien ils aident à faire fonctionner notre institution démocratique et également notre service public. C'est important, parce que je dis ça souvent en riant quand on accueille nos nouveaux engagés avec Faouzia Hariche, on se dit : « Dans le fond, nous on ne fait que passer ; les vrais patrons ce sont ces secrétaires communaux. »

Mais par moments, en effet, ils prennent leur retraite et je disais ça avec un peu d'humour, mais c'est vrai qu'ils assurent cette stabilité, notamment après les élections. La continuité du service public, c'est quand même une donnée très très importante.
Et Dirk, je voudrais vraiment te dire combien tu as incarné ça.

D'abord, je n'oublie pas qu'une des grandes actions était toute la réforme du statut du personnel, sur lequel tu as beaucoup travaillé et qui a permis, vraiment, d'avancer par rapport à toutes ces personnes, aujourd'hui, qui travaillent auprès

de notre service public.
Tout ce que tu as pu mettre en place… Alors, tu as toujours – et ça c'est bien ! – un sentiment de frustration de ne pas avoir pu faire plus, comme tu nous l'as encore dit quand tu as présenté tous les indicateurs de performance que tu as faits avec ton service et les différents services que tu nous as présentés au Collège, jeudi. Et je pense que cette insatisfaction, ou plutôt cette frustration est plutôt un moteur chez toi.

Moi, je l'ai ressenti comme tel : la volonté de vouloir avancer, d'être « tourné solutions », d'avoir toujours une oreille attentive, justement, sur le fait de « rester zen », de ne pas s'énerver, mais de trouver des solutions.
De faire travailler l'ensemble, aussi, parce que notre administration, elle a hautement évolué. Je dois dire, d'ailleurs, que le poste de secrétaire communal aussi a hautement évolué : ça n'a pas toujours été à ce niveau-là – je me souviens, il y a très très longtemps, ce n'était pas tout à fait comme ça.

Et de dire combien – et c'est un message qu'à travers toi, je veux passer à tous les fonctionnaires –, et je trouve que chaque fois, aussi, on le sent : majorité, opposition, les conseillers communaux remercient les services. Et c'est important et je sais qu'ils ne le font pas simplement comme une formule de style, mais parce que ce sont vraiment les personnes qui nous permettent d'exercer notre rôle.
D'ailleurs, que l'on soit dans la majorité ou l'opposition, qu'on soit conseiller communal ou membre du Collège, sans vous et sans le secrétaire communal, nous n'y arriverions pas : notre service public ne tournerait pas.

Alors je veux te souhaiter plein de choses à faire, et que tu t'embêtes très vite pour nous dire que tu veux bien revenir nous aider sur des dossiers où on n'arrive pas à trouver de solution *(rire)*, mais d'abord prendre un peu de temps

pour toi, avec Bert, évidemment, mais je crois que c'est aussi important, parce que tu as donné, vraiment, jour et nuit.
Tu nous l'as beaucoup expliqué, hein ? qu'il y a aussi toutes ces

tâches qu'on ne voit pas, du secrétaire communal, tous ces e-mails qui rentrent, toutes ces réponses, ces *« dispatches »* qu'il faut faire – bon, Émilie, on ne te l'a pas dit au début, mais tu vas voir : c'est quelque chose *(rire)* ! Tu vas voir tous les « coups de fil » des conseillers communaux, des gens qui n'ont pas compris : « Est-ce que c'est bien ça, l'accord ? »

Mais voilà. C'est vraiment important et je trouve qu'on peut vraiment être content et fier, et je sais que les conseillers communaux – je le répète – nous le disent souvent : d'avoir une administration à la Ville de Bruxelles qui est vraiment dévouée pour ses citoyens, qui est en perpétuelle amélioration et honnêtement, si la Ville de Bruxelles est ce qu'elle est, on vous le doit énormément, on vous le doit principalement !
Alors certes, on a des impulsions qui viennent du monde politique, mais je le répète : la continuité du service public, elle dépend de son administration et tu l'as incarnée vraiment pendant tant d'années, puisque maintenant ça fera… dix-huit ans – c'est ça, hein ? En 2009, que tu es arrivé ?

M. Leonard, secrétaire communal.- 2011.

M. le Bourgmestre.- 2011 – pardon, j'ai cru que tu étais arrivé en 2009 ! – 2011 que tu es arrivé parmi nous.
Donc voilà/ bon vent à toi, de toute façon. Bon dernier Conseil !

L'opposition a promis de faire très court, pour qu'on puisse prendre un verre très vite, tous ensemble. *(Rire.)*

C’était pour rire, c’était mon rire ! Je peux essayer, hein ? Bruno.

Voilà, c’était important qu’on le fasse au début, parce qu’à la fin on va tous être fatigués et ça va passer un peu vite, et je trouvais important aussi de pouvoir dire ces choses-là, des choses de remerciement.
On aura encore l’occasion, évidemment, de le dire tous ensemble dans d’autres moments, mais ici dans cette salle, qui est dans le fond la salle qui t’a désigné à ce poste – parce que le secrétaire communal, contrairement aux autres directeurs, ça passe ici –, c’est aussi ici que je trouve qu’on doit te rendre d’abord cet hommage.
Merci Dirk !

(Applaudissements soutenus.)

M. Hellings.- Merci, monsieur le Président. Cher Dirk, je voulais te dire que pour avoir participé, avec mes collègues d’(?)Ecolo-Groen, les collègues socialistes et les collègues de (?) DéFI à ta nomination, c’était une évidence ! Et ce n’était pas évident d’ « entrer dans les chaussures » d’un certain Luc Symoens, qui incarnait comme personne la Ville de Bruxelles, mais tu l’as incarnée.

Tu es ce qu’on appelle en anglais un *« decent man »*. C’est quelqu’un d’extrêmement respectable, toujours là pour défendre le personnel, le statut – que tu connais par cœur – et défendre les valeurs qui sont défendues par la Ville de Bruxelles.
Ta porte était toujours ouverte. Pour la majorité, pour l’opposition et aussi pour les citoyens et les citoyennes.

Maintenant, tu as du temps à consacrer à tes proches. À Bert, ton mari, en premier, et aussi à la nature, que je sais que tu aimes beaucoup. Continue à entretenir la nature à Bruxelles, pas seulement dans le sud de la France : on compte sur toi ! Tu as probablement… tu es le laekenois avec le plus beau jardin…

Et la plus belle maison !

Tu étais un Bruxellois, tu étais un habitant de la ville et tu connaissais bien les enjeux de cette Ville, donc merci pour tout, et profite !

(Applaudissements.)

M. Bauwens.- Tout à l'heure, j'ai demandé à Dirk (et je l'ai demandé plus ou moins à chaque Conseil communal) : « Dirk, est-ce que c'est maintenant, le dernier Conseil communal ? » Et il a dit : « Oui, vandaag is het echt de laatste keer! »

Je voulais quand même exprimer au nom du PTB notre remerciement, parce qu'en toi – si on peut se tutoyer, parce qu'à partir de maintenant, tu es pensionné, ou à partir de tout à l'heure, et donc on peut peut-être utiliser aussi d'autres formules. Donc, pour nous, pour moi, tu as quand même aussi incarné d'un côté un aspect très correct envers l'opposition – et envers tous les membres du Collège, pas uniquement envers nous.

On sait que tu as encore demandé tout à l'heure : « Oui, Bruno quand je te refuse une motion, ça ne vient pas de moi, hein ? »

(Rires.)

On le sait bien, Dirk ! Tu peux prendre ta pension avec « la main sur le cœur », on ne te reproche rien. La lutte qu'on mène ici est une lutte politique et donc pas avec le secrétaire communal – il l'a vraiment dit ; véridiquement !
Et donc, tu as incarné quand même cet esprit de démocratie que j'apprécie beaucoup.

Tu es quelqu'un qui a un très grand cœur pour Bruxelles. Ça, c'est clair ! Et je trouve que c'est vraiment important d'avoir quelqu'un – Allez ! je pense qu'on est tous, ici –, mais tu as vraiment très bien incarné ça.
Et je soupçonne aussi en toi quelqu'un qui a le cœur qui penche quand même un petit peu à gauche, parce que toutes tes remarques pendant et après me font quand même penser que tu es d'accord de prendre une pension un peu plus tôt qu'à 67 ans (?). Parce qu'il y a quand même des factions (?) politiques, ici, dans le Conseil communal, qui ne te souhaiteraient peut-être pas la pension aujourd'hui – et je dis ça en forme de « rigolade », évidemment, parce que sinon, il y a peut-être encore quelqu'un qui va me (?) faire un procès !

Je voulais *(rire)* vraiment te remercier et je suis d'accord aussi avec les remarques de M. Hellings. Quand tu es arrivé on s'est dit : « Outch ! Remplacer M. Symoens, quelle tâche ! »
Et tu as fait ça à ta façon ; tu as fait ça très bien !

Je suis très content d'avoir pu travailler avec toi, avec vous.
Évidemment, on est certain que la personne qui va te succéder va faire ça bien aussi, mais tu vas quand même un peu nous manquer, je pense.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Alors, moi je vais dire quelque chose, Dirk, avant… mag ik nog iets zeggen, avant tes remerciements personnels ?

Je t'ai connu comme chef du personnel – « ressources humaines », on dit maintenant (?), pardon alstublieft! – et là, j'avais déjà constaté ta rigueur et, je dirais, ton empathie pour chacun et chacune. C'est vrai, ça a été dit : majorité, opposition, citoyens.
Tu étais vraiment déjà bien à cette place-là (?) et puis il y a eu cette transformation du statut du personnel que tu as assumée.

Je quitte – dans des circonstances spéciales – ici et je reviens, et tu es secrétaire communal. Et comme tout le monde, je dirais tu as succédé à un monument comme secrétaire communal, c'est-à-dire quelqu'un, comme l'a dit Philippe, à qui on donnait et on donne toujours les dossiers compliqués pour essayer de les résoudre.
Et je te retrouve comme secrétaire communal et puis ici à côté de moi, quelques séances, et je vois toujours cette rigueur, cette objectivité.

De temps en temps, c'est vrai qu'il doit travailler un peu pour la majorité, hein?Bon, un peu plus. Mais rigueur, objectivité en ook, ja: deftigheid ! Cette distinction naturelle que tu as.

Bien ! Alors maintenant, tu vas retourner… tu vas aller vers le sud, que je connais bien – pas loin de chez… d'une région que je connais bien. N'oublie jamais qu'il n'y a que trois mots, là : « armagnac », « foie gras » et « rugby ». Bon ! Donc, je te souhaite vraiment, dans cet environnement-là, une pension magnifique !

Vraiment, je te remercie du parcours et de la trajectoire que tu as faits pour la Ville de Bruxelles, et je te souhaite le meilleur !
Et effectivement, si tu peux revenir de temps en temps de là-bas pour nous aider, ce serait pas mal.
Bravo, en tout cas !

(Applaudissements.)

M. Leonard, secrétaire communal.- Merci pour tous les gentils mots de ce soir. C'est une période courte, trois ans comme secrétaire communal, après une période des quinze ans de Luc, notre ami et notre collègue, mais c'était quand même une période intense et je remercie vraiment tout le monde pour la confiance que vous m'avez donnée, dans la majorité, le Collège, l'opposition, jusqu'à présent.
Et donc, je ne vais pas rester trop longtemps, parce qu'il y a encore du « boulot » à faire sur le budget 2025 – j'ai vérifié hier encore : le budget 2023, ça a pris sept heures de discussions, encore à l'hôtel de Ville…

(Commentaire inaudible.)

… L'année passée, c'était cinq heures et donc je suis sûr que maintenant ça sera beaucoup mieux encore, beaucoup plus court que prévu.

Bon ! Je vous remercie aussi pour la discipline relative au Conseil, quand même aussi – donc, comparé aux autres communes, *(inaudible)*, c'est quand même beaucoup plus discipliné que certaines autres communes. Mais n'oubliez pas que je suis quand même habitant de la ville, donc je peux quand même toujours revenir pour des interpellations citoyennes, tous les mois, par exemple, …
(Rires.)

… donc ça me donne maintenant l'occasion de venir avec des interpellations au Collège comme habitant de la ville. Parce que s'il est vrai que je quitte partiellement pour la France, mais je reste quand même domicilié encore à Laeken – où j'habite déjà depuis trente ans, maintenant.
Je suis né à Bruxelles, je resterai toujours Bruxellois, et donc ça sera le cas.

Ce qui est important, le plus important, c'est qu'il y a un travail d'équipe. Ce n'est pas que moi qui suis important ici, c'est vraiment les assemblées, avec Stéphanie et son équipe – qui sont présents ici, au-dessus et à côté aussi.
C'est une équipe formidable et qui fait vraiment 90 % du « boulot ». Donc voilà : ce sont eux qu'on doit remercier, surtout, pour la continuité et sur tout ce qu'ils font, parce qu'ils font vraiment la préparation du Conseil, du Collège et le suivi par après aussi. Donc voilà, vraiment merci à tout le monde !

Et Émilie, évidemment, beaucoup de succès – même avec les mots décourageants, peut-être, du bourgmestre, tantôt, mais c'est un beau métier !
Qui demande beaucoup d'efforts, c'est vrai, mais c'est un très beau métier et donc vraiment merci à tous et bonne « suite ».
Et vous allez me voir aussi dans le public, par après – sûrement !

(Applaudissements soutenus.)

M. le Bourgmestre.- Je ne vais pas apprendre les règles du rugby à Dirk – je veux bien le faire, mais ça prend un peu de temps – ct je ne sais pas si c'est de l'armagnac et du foie gras, mais on a quand même un petit présent.

Comme on sait que c'est quand même quelqu'un qui aime un peu… voilà quelques plaisirs bruxellois – bruxellois et belges, en fait, en général – pour déjà commencer et te remercier, même si on aura l'occasion encore de faire d'autres

cadeaux, mais voilà : on voulait t'offrir déjà ce panier garni pour que tu puisses l'emporter et déjà bien en profiter.
Tu n'es pas obligé de le partager ce soir pendant le budget, hein ? tu peux le garder !

(Rires.)

M. Leonard, secrétaire communal.- Il y a des assiettes de prévues.

M. le Bourgmestre.- Bien sûr ! Il y a des assiettes après, hein ? ne vous inquiétez pas ! Mais merci encore, et de la part de toute l'équipe par rapport à ça.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Maintenant, Dirk, je vais te dire officiellement que si jamais tu reviens avec des interpellations citoyennes, tous les mots qui ont été dits, je ne sais pas si on va les…

M. Leonard, secrétaire communal.- Je respecterai le temps de parole !

M. le Président.- Ah, tu vas respecter le temps de parole ? Bon !
Allez ! Merci beaucoup, en tout cas.

Point 68 - Punt 68

Tutelle sur le Mont-de-Piété
Comptes et rapport de gestion 2024

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur les comptes 2024 du Mont-de-Piété.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 69 - Punt 69

Tutelle sur le Mont-de-Piété
Modification budgétaire n° 1/2025

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la modification budgétaire.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptée, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 70 - Punt 70

Tutelle sur le Mont-de-Piété
Budget 2024 du Mont-de-Piété

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 70 - Punt 70

Tutelle spéciale sur le CPAS
Budget de l'exercice 2025 du CPAS

M. Weytsman : Je vous remercie, monsieur le Président. Chers collègues, avant tout, merci à chaque département.
(...)

Le budget du CPAS… Parfait !

Mesdames et messieurs, chers collègues, je voudrais avant tout remercier chaque acteur du CPAS de la Ville de Bruxelles, qu'il s'agissent d'(?)assistants sociaux, aides à domicile, agents administratifs, éducateurs, médiateurs, ouvriers, gestionnaires de budget, coordinateurs d'« articles 60 », psychologues, personnel de crèches, d'hôpitaux, de maisons de repos, de centres de jour, du

home Juliette Herman.
Toutes et tous s'engagent évidemment chaque jour au service des plus fragiles.

Ils et elles accompagnent des milliers de personnes dans des parcours de vie souvent cabossés. Ils offrent des droits, écoutent sans juger, construisent des solutions concrètes et personnalisées. Ils assurent la continuité des soins, le lien avec les familles, l'accès à un logement digne, à une alimentation suffisante, à une place en crèche, à une aide pour vieillir à domicile, à une formation, à un emploi, à un revenu de survie quand il n'y a plus rien.
Ils sont là dans les urgences sociales comme dans le travail de fond. Ils sont le visage humain d'une institution publique qui agit et dans une ville aussi diverse, aussi exigeante, aussi dure.

Parfois, leur mission est tout sauf simple, mais ils la remplissent avec engagement et souvent avec discrétion.
Devant vous toutes et tous, je souhaite, au nom du Conseil de la Ville de Bruxelles, leur dire merci.

Aujourd'hui, je vous présente donc le budget 2025 du CPAS de la Ville de Bruxelles. Ce budget se veut résolument tourné vers l'essentiel : aider, former, accompagner et viser l'autonomie, notamment par le travail.

C'est un budget à l'équilibre, d'un montant total de 461,6 millions d'euros, dont 105 millions d'euros proviennent de la dotation de la Ville de Bruxelles – soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2024 – et 53 millions sont consacrés à des projets d'investissement.
Dans un contexte budgétaire particulièrement exigeant, ce budget incarne une vision responsable de l'action sociale, une solidarité qui émancipe et responsabilise.

En 2025, nous mobilisons 190 millions d'euros de dépenses de redistribution.
Le CPAS vient d'ailleurs en aide à plus ou moins 26.000 personnes sur l'année.
200 millions de dépenses de personnel, ça représente plus ou moins
3.200 personnes au sein du CPAS – soit l'équivalent de 2.613 équivalents temps plein (ETP), avec notamment 800 mises à l'emploi via l'article 60.
Ce sont les objectifs 2025.

Les priorités de ce budget sont structurées autour de quatre axes stratégiques :

Accompagner 50 % de personnes en plus vers l'emploi, renforcer le soutien aux familles monoparentales et aux jeunes pour les rendre plus autonomes, développer un accompagnement spécifique pour les indépendants, améliorer la gouvernance et la mutualisation entre Ville et CPAS.
Notre vision 2025 est celle d'un CPAS acteur, accélérateur d'autonomie, cela passe par des accompagnements personnalisés, en encourageant la formation et le retour à l'emploi.

Pour maintenir ce cap, nous avons fait des choix budgétaires assumés. Nous réalisons un effort budgétaire initial de 26 millions d'euros, basé sur des mesures concrètes et ciblées :

- réorganisation interne ;
- accélération de la mutualisation des services entre la Ville et le CPAS ;
- effort de plus de deux millions d'euros sur les charges en personnel ;
- rationalisation de certaines aides sociales complémentaires ;
- suppression de projets d'économie sociale peu efficaces ;
- et valorisation active du patrimoine immobilier.

Priorité numéro un : l'emploi et l'insertion socio-professionnelle sont et restent le premier levier d'émancipation.
Le CPAS soutient sa politique par de l'emploi, par la création de tremplins vers des emplois durables et d'insertion.

Vous le savez, j'ai déjà annoncé pour l'année 2025 800 emplois, notamment via les articles 60.
Emploi par le soutien à son économie sociale et durable, porteuse de sens et d'impact, avec de « super » projets d'économie sociale qui existent depuis longtemps : l'Usine du Linge, La Régie, DREAM, CYCLUP, avec une rationalisation ciblée si nécessaire.

Emploi par le renforcement de notre partenariat public – Actiris, JobYourself, Bruxelles Formation – et le secteur privé prêt à s'engager.

Emploi par la mobilisation d'un demi-million d'euros pour renforcer notamment les antennes sociales, qui devront faire face – j'y reviendrai dans une autre présentation, monsieur le Président – notamment, évidemment, à la réforme fédérale.
Emploi par le budget de 300.000 € de subsides formation via Actiris, orientation vers les métiers en pénurie : horeca, soins, logistique, construction, petite enfance.

Emploi et formation par la création d'une plateforme d'emplois en ligne pour les bénéficiaires.
Et emploi par des campagnes de communication et forums emplois.

Priorité numéro deux. Une attention particulière est donnée à certains publics cibles : les « mamans solo », les jeunes et les indépendants.

Nous savons que soutenir une maman seule, c'est donner un avenir à ses enfants. Et dans un CPAS qui fait des politiques de soutien à la parentalité une de ses priorités, on sait de quoi on parle !

Nous pérenniserons, nous améliorerons, nous étendrons le programme MIRIAM, qui permet un accompagnement social intensif des mamans solo – personnalisé par une référente dédiée.
En parallèle, nous renforçons la lutte contre les violences intrafamiliales, avec le projet MAYA, l'hébergement d'urgence et la formation des travailleurs sociaux.

Priorité aussi à l'autonomie des jeunes et des étudiants : plus de 2.800 étudiants ont été accompagnés en 2024 – c'est une augmentation de 46 % par rapport à 2019.

Nous allons encore un pas plus loin : plus de formations proposées, un accompagnement psychologique renforcé, des aides à l'orientation des études et des carrières – c'était un point important pour moi –, des ateliers concrets pour apprendre à gérer un budget et organiser son quotidien.
Une nouvelle application dédiée sera lancée pour guider les jeunes vers les bons services de manière simple et directe.

Le CPAS investit aussi dans le logement étudiant : de nouveaux kots étudiants dans notre programme, vu la grosse demande sur le marché. Partenariats élargis avec l'Agence immobilière sociale étudiante, soutien au développement (parce que ça existe déjà), du blocus résidentiel dans les maisons de repos.
Et j'ai aussi demandé de renforcer l'accès aux maisons de quartier et celles d'études pendant les périodes d'examen. Nous voulons que chaque jeune qui pousse la porte du CPAS trouve un projet, un avenir, une autonomie.
Ensuite, les indépendants, qui occupent une place stratégique dans ce budget. La

cellule qui leur est dédiée est renforcée et de nouvelles politiques sont lancées. Dans un contexte économique incertain, le CPAS fera de leur soutien aussi une priorité à la fois sociale et économique. Renforcement de la cellule dédiée, création des « maisons des jeunes entrepreneurs », où seront proposés du mentorat, des formations et des espaces de coworking. Partenariat renforcé et aide avec Hub.brussels, Crédal, JobYouself et UCM, formation en transition professionnelle et le relancement du projet Passerelles, destiné aux personnes qui souhaitent relancer une activité ou créer leur propre emploi après une période de fragilité.

L'objectif est clair : soutenir les indépendants en difficulté qui se lancent, ou en reconversion, dans une logique de relance active, de responsabilisation et d'autonomie.
Parce que soutenir les indépendants, c'est aussi soutenir et parier sur l'effort, l'initiative, la prise de risque et la création de valeur pour notre économie locale.

Priorité numéro 3 : une gouvernance moderne et un service efficace. En la matière, le CPAS prévoit plusieurs mesures structurantes :

- Le déploiement d'un nouvel outil d'informatique centré sur l'usager, une administration encore davantage centralisée, plus proche des quartiers. Notamment, on investira dans l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le nord de Bruxelles en 2025 – et peut-être une deuxième fin 2025 ou début 2026 –, l'objectif étant trois nouvelles antennes sous cette législature.
- Le renforcement des équipes grâce au coaching, à la formation continue et à un « baromètre RH » pour mieux piloter la gestion du personnel.
- La mutualisation des services supports avec la Ville – RH, IT, finances, centrales d'achats, services juridiques – l'objectif étant de renforcer l'efficience

tout en garantissant l'autonomie fonctionnelle du CPAS. C'est important, et vous savez ma volonté de respecter ce faisant la loi et assurer – c'est une évidence et ça a déjà été souligné – la confidentialité stricte des données sociales.

À côté de ces quatre grandes priorités stratégiques, d'autres mesures ciblées sont prévues. Tout d'abord, un patrimoine au service de notre mission sociale. L'accès à la propriété pour les publics précarisés est un levier puissant d'émancipation.

Notre accord de majorité prévoit que dans tous les nouveaux projets de construction, nous veillerons à ce (?) que la moitié des logements publics soit à finalité acquisitive.
De plus, nous lancerons un grand plan de transition vers la propriété pour les locataires des logements publics, y compris le CPAS – c'est à ce titre que je me permets de le rappeler.

En 2025 donc, le CPAS se prépare à lancer une politique foncière et immobilière ambitieuse :

- politique d'accès à la propriété via la location avec option d'achat ;
- investissement dans la rénovation énergétique massive des bâtiments pour réduire les charges et atteindre nos

objectifs environnementaux ;
- lutte contre la vacance et réactivation des 72 logements de transit ;
- valorisation des biens hors de Bruxelles pour financer l'action sociale et ses plans d'investissement ;
- poursuite des investissements dans la mise aux normes architecturales de nos

maisons de repos.

Pour ses aînés, le CPAS de la Ville de Bruxelles soutient le maintien à domicile, renforcé par les services mutualisés avec la Ville et la fusion des services d'aide à domicile pour améliorer la coordination et l'offre d'aide à domicile, la lutte contre l'isolement numérique et ses 19 maisons de quartier, évidemment, avec son financement de 6,3 millions d'euros en 2025.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles n'oublie certainement pas les personnes en situation de handicap : inclusion culturelle, citoyenne, sportive. Création de parcours intégrés santé-handicap, étude d'une structure CPAS-Ville pour les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Le CPAS de la Ville adopte une stratégie volontariste pour lutter contre le sans-abrisme : déploiement du Housing First, hébergement pour femmes et lutte renforcée contre la traite des êtres humains.

Chers collègues, en 2025, nous ne voulons pas simplement répondre à l'urgence, nous construisons aussi l'avenir. Un avenir où chaque Bruxelloise et chaque Bruxellois, accompagné par le CPAS, retrouve sa place dans la société, sa dignité et son pouvoir d'agir.
Ça nécessite de l'audace, de l'exigence, de la responsabilité partagée entre les bénéficiaires, les travailleurs sociaux et l'ensemble des acteurs publics.

Avec ce budget, notre ambition est simple, mais forte : faire du CPAS de la Ville de Bruxelles un véritable moteur d'émancipation sociale. Chaque action menée, chaque euro engagé a un seul but, permettre à chacune et chacun de mener une vie digne, une vie conforme à la dignité humaine.
Je vous remercie pour votre attention.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Mesdames et messieurs, je souhaite tout d'abord remercier l'administration pour le gros travail de présentation du budget et la qualité des documents qui nous ont été remis.

Nous discutons donc aujourd'hui d'un budget pour un trimestre, finalement – puisque, sachant qu'après le vote de ce soir, il faudra encore la validation de la tutelle qui prendra certainement encore trois mois – et donc d'(?)un budget à n'engager qu'à partir du mois d'octobre.
On ne peut que le regretter.

Nous savons que le CPAS est depuis plusieurs années dans la tourmente budgétaire. Le sous-financement est le nœud du problème, et il est structurel. Le gouvernement fédéral ne finance pas les communes à hauteur des défis et passe la facture aux communes.

Les gouvernements successifs aussi – auxquels, depuis près de vingt-cinq ans, vos partis ont largement participé et le MR sans discontinuer depuis vingt-cinq ans, n'ont pas réussi à faire reculer la pauvreté. Ils n'ont cessé de détricoter la solidarité – pourtant le ciment de notre État – et les droits sociaux en limitant l'accès au chômage, l'indemnité de maladie ou les pensions.
Dans notre pays, on dit qu'il y a près de deux millions de personnes qui sont exposées à des risques de pauvreté et d'exclusion sociale, soit un Belge sur cinq – c'est énorme !

Un enfant sur quatre – et vous le rappelez souvent, monsieur Weytsman –, vit dans une famille où il n'y a pas de revenu du travail. L'aide alimentaire ne cesse d'augmenter.
Nous en sommes là et c'est extrêmement grave ! Vaincre la pauvreté est une question de justice sociale : chacune et chacun, comme vous venez de le dire, a

le droit de vivre une vie digne, libre et en sécurité.

Le gouvernement Arizona nous a promis des larmes et du sang et il tient bien sa promesse. Pas un jour ne passe sans une nouvelle mesure qui aggrave la situation des plus vulnérables dans notre pays.
Les femmes et les enfants sont les plus grands perdants, évidemment.

J'ai beaucoup de compassion pour vous, monsieur le président du CPAS : comment vivez-vous cette situation un peu schizophrénique, entre votre parti, qui (?) taille profondément dans la solidarité, et vous qui allez tenter de colmater l'hémorragie au niveau local ?
Vous avez « du pain sur la planche », en tout cas, car contrairement à ce que vous affirmez dans votre rapport – vous prétendez pouvoir sortir les gens de la pauvreté – nous pensons qu'il est illusoire de croire que seul le CPAS y arrivera si vos politiques fédérales, et probablement régionales, vont toujours dans les sens contraires.

Nous sommes très inquiets pour l'avenir du CPAS de la Ville !

Le nombre de bénéficiaires a explosé, le nombre d'aides sociales a explosé (les gens qui demandent des interventions pour des factures d'énergie, pour le loyer, pour l'école, pour des soins de santé).

Le nombre de jeunes demandeurs, comme vous venez de le dire, de moins de 25 ans, ne cesse d'augmenter aussi. J'entends le chiffre de 2.800.
Les familles monoparentales se retrouvent aussi dans des grandes difficultés.

Les pensions ridicules et indignes, sans parler du nombre de sans-abri – dont le chiffre donne le tournis : près de 8.000 personnes, les amis !–, dorment à la rue,

dont un grand nombre victime de la crise de l'accueil des migrants.

Les conséquences de la limitation des allocations de chômage dans le temps sont à notre avis sous-estimées. Quand on entend la dernière mesure d'il y a deux ou trois jours, qui supprime encore l'allègement fiscal pour les chômeurs, en moyenne on parle d'une perte de 200 € par mois, ce qui est énorme !

Nous sommes très inquiets pour les finances du CPAS, car vu (?) le soutien que le fédéral a promis dans le cadre de la limitation des allocations de chômage, la promesse n'est pas à la hauteur de la tragédie sociale qui se prépare :
234 millions d'euros (?) en 2026, pour 581 CPAS.
C'est de l'ordre de la charité – faites le calcul : 234 millions divisé par 581, c'est plus ou moins 400.000 € (?).

Nous craignons que la somme de toutes ces contraintes pèsent sur les ressources du CPAS et amènent des baisses dans l'octroi ou diminutions des aides. Nous le constatons avec la suppression de la carte santé, par exemple.
Dans la législature précédente, sous M. Zian, tous les bénéficiaires pouvaient en profiter. J'entends qu'ici, ce ne sera plus le cas.

En ce qui concerne votre budget, nous regrettons l'augmentation insuffisante du transfert de la Ville.
Désolée, mais là, vous avez un peu mal négocié : quand je vois que la police voit sa dotation augmenter de 19 millions d'euros, l'asbl Bravvo d'1 million, Brussels Expo de 5 millions et que (?) le CPAS, qui va devoir vivre des moments extrêmement difficiles, et aussi pour son personnel, table sur (?) une augmentation de 3,5 millions, soit (?) une augmentation de 3,5 %.
C'est largement insuffisant !

Nous vous sentons bien seul dans ces défis qui vous attendent. Lutter contre la pauvreté est un projet collégial, qui nécessite tout le monde « sur le pont ».

Évidemment, vous êtes aussi, dans vos projets, dans la continuité des projets qui ont été déjà lancés, comme la mutualisation des services – ressources humaines, IT, imprimerie, etc. – et je pense que c'est une très bonne chose.

Nous saluons aussi :

- Le souhait de valoriser les barèmes des travailleurs sociaux : c'est important et j'espère que ce n'est pas juste une promesse en l'air.
- Le projet de création de lieux de répit pour les aidants proches me touche aussi.
- L'ouverture d'une antenne de quartier, je pense que c'est important – toujours dans ce projet de ville à dix minutes.
- Le fait de vouloir lutter contre le vide locatif, évidemment, et de rénover par exemple les 36 logements de transit – qui sont hors d'usage aujourd'hui, ça ne va pas !
- Lutter contre le sans-abrisme aussi. Et on le sait, que lutter contre le sans-abrisme passe d'abord et avant tout par l'accès au logement. Et dans ce cadre, nous regrettons que 11,5 millions seront prélevés sur le fonds d'investissement pour le financement des emprunts.

Est-ce que cela signifie qu'une vente de l'immobilier va aller au remboursement de la dette au lieu d'investir dans la rénovation du parc immobilier, l'isolation du bâti – vous savez que c'est une urgence – ou tout simplement la création de logements ? Quel genre de bâtiment comptez-vous vendre, sachant que la vente de logements doit être compensée par l'acquisition d'autres logements ? Nous serons particulièrement attentifs aux acheteurs, aux promoteurs immobiliers, et

à l'affectation de ces bâtiments.

Nous constatons une économie de 2 millions d'euros sur les dépenses du personnel : c'est plus ou moins 40 ETP. Allez-vous licencier, alors qu'il va falloir engager du personnel pour préparer l'arrivée et l'accueil digne de ce nombre de – je pense – 2.000 personnes qui seront exclues du chômage ?

Alors, à l'instar de la politique de la Ville et de la Régie foncière, vous allez donner la possibilité aux *« key workers »* pour l'accès au marché locatif public. Alors qui sont ces *key workers* ? Ce n'est pas très clair.

Il est question d'abandonner le projet de l'allée des Moutons à Neder-over-Heembeek, projet destiné à un habitat communautaire et intergénérationnel qui mêle en même temps personnes âgées et mamans solo. C'est un projet qui était budgétisé dans le cadre du contrat de quartier Versailles.
Pourquoi cet abandon ? Quid de l'affectation du terrain ?

Vous souhaitez ouvrir une maison des jeunes entrepreneurs ? On ne comprend pas trop… D'autres, comme le centre d'entreprise Dansaert et d'autres organismes régionaux ont déjà cette mission.
Est-ce bien le rôle du CPAS ? N'est-ce pas là se perdre dans un nouveau projet ?

Vous comptez fusionner, par contre, l'asbl Service d'aide aux seniors bruxellois, le service d'aide à domicile du CPAS, avec les maisons de quartier. Je pense que c'est une bonne chose.
Avez-vous mené une étude sur l'affectation du personnel, éventuellement, et sur la possibilité d'accueil dans les maisons de quartier ?

Dans le cadre de l'accession à la propriété, par contre, nous pensons que c'est juste une mesure symbolique qui me semble bien compliquée et même périlleuse à mettre en place – encore un projet qui ne nous semble pas urgent. Par ailleurs, c'est privatiser aussi du logement public : des logements qui ont été construits avec l'argent du contribuable, donc nous sommes très dubitatifs par rapport à ça.

Et puis alors aussi, dans votre rapport, je constate qu'il n'y a aucune référence aux cellules (?) des travailleurs du sexe et des personnes qui vivent des assuétudes.
Ce sont pour nous des cellules qui sont extrêmement importantes !

Et j'avais relevé aussi l'augmentation de salaire pour vous, mais on a eu l'explication tout à l'heure.
Merci beaucoup.

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Parler du CPAS et de Bruxelles, c'est quand même aussi parler du fait qu'un enfant sur deux vit sous le seuil de la pauvreté – je crois que c'est vous-même qui le dites.

À Bruxelles, entre 2008 et 2024, on est passé de 1.700 à 9.777 personnes sans-abri – des personnes sans toit.
Les indicateurs de santé mentale sont dans le rouge. Les maisons de personnes âgées du CPAS nous parlent de problématiques qu'ils ne savent plus gérer.

Donc, on a une série d'indicateurs de détresse et de pauvreté dans notre capitale qui doit nous faire réfléchir à agir pour les résoudre.

Et que décide le MR, le libéralisme, qui est maintenant au poste de

commandement du plus grand CPAS de Belgique ? Ce n'est pas uniquement d'économiser, mais aussi de tout simplement dire qu'on va agrandir le groupe de personnes qui auront besoin d'aide du CPAS. Qu'on va accélérer le processus de destruction, parce que la décision qui nous « tombe dessus », par le gouvernement fédéral, d'exclusion du chômage après deux ans, c'est exactement ça.
Donc, ça veut dire que des gens qui n'ont pas réussi à trouver un emploi stable, des gens qui ont 55 ans ou des gens qui ont travaillé pendant une grande partie de leur vie seront « jetés », expulsés du chômage.

En fait, vous mettez fin (?) au système de solidarité qui nous est cher en Belgique. Et donc, selon des chiffres de vous-mêmes, mais aussi des bureaux d'études, on parle de 7.000 personnes à Bruxelles-Ville qui vont être expulsées du chômage – 7.000 ! –, dont une partie va trouver du travail. Pour (?) une autre partie, ce n'est même pas clair ce qui va leur arriver et 20 à 30 % pourraient retrouver un travail.
Et pour, justement, résoudre le problème de ces 7.000 personnes (?) et pour trouver un travail pour ces 2.000 à 3.000 personnes, vous dites que vous avez déjà la solution. Qu'il ne faut pas s'inquiéter et que vous avez 500.000 € pour l'embauche de nouveaux assistants sociaux (?) (AS).

Mais quand je dis ça au personnel du CPAS – parce que oui : on est en contact avec eux –, ils nous disent une chose : 500.000 € pour résoudre les problèmes qui vont arriver, pour résoudre un « tsunami » qui nous arrive, c'est juste impossible !
Déjà maintenant, on est sous pression. Déjà maintenant, on est en sous-effectif. Déjà maintenant, il y a des bâtiments dans lesquels il ne convient (?) plus de travailler pour les assistants sociaux. Déjà maintenant, il n'y a pas assez de place pour mettre les gens.

Donc, venir dire que 500.000 € est une solution, tandis que d'autres services – un peu plus sérieux que vous, et plus ambitieux – disent (?) que pour toute la Région bruxelloise, on aurait besoin de 90 à 120 millions.
Ils disent aussi que pour 2026, l'année qui nous attend, on anticipe 16 millions d'augmentation de budget, à charge exclusive du CPAS, pour cette seule raison (?) : l'exclusion du chômage après deux ans.

Je ne parle pas encore des besoins qui sont créés par le nombre montant, chaque année, de « sans-abri », pour lesquels notre Ville et notre système, en fait – notre système capitaliste –, ne trouvent pas de solutions.

Évidemment, un libéral qui veut trouver une solution (?) pour le capitalisme qui met les gens dans la rue, je n'attends pas ça de vous, monsieur Weytsman.
Par contre, ce qui nous pose un problème, c'est la politique que vous voulez mener, en tout cas ouvertement : c'est de dire : « l'article 60 »…

Pas de remarque sur l'article 60 en soi, mais on voit le nombre d'« articles 60 » augmenter. Et surtout, le fait que vous regardiez le marché du privé pour mettre au travail des gens avec l'article 60. Ce qui veut dire…
Parce qu'on pourrait dire : « Eh bien oui, ils vont trouver un travail. » Mais sous quelles conditions ?!

Ils vont trouver un travail chez un employeur qui est très content de pouvoir (?) utiliser un emploi subsidié et pour qui, donc, ça sera très bon marché de mettre au travail quelqu'un d'autre, et après l'année ou l'année et demie – ou je ne sais pas combien de temps peut encore durer l'article 60 –, il va l'échanger pour un autre.
Et donc, l'article 60 se retrouve au chômage ou dans la précarité, ou les deux, et dans un grand problème pour lequel, en fait, on ne trouve pas la solution.

Et c'est ça, le problème qu'on est en train de dénoncer (?) : c'est qu'en fait, le MR, qui nous a toujours dit : « Nous, on va valoriser le travail ! » Toutes (?) les personnes qui veulent travailler et qui méritent notre respect, en fait, vous les « jetez » dans un contrat précaire, un « Uber-job » – sponsorisé par la Ville, en plus !

Alors, autre chose qui nous pose un problème, c'est justement ce problème de personnel : ma collègue d'Ecolo l'a dit, avec le fait qu'arrivent sur Bruxelles 7.000 exclus du chômage et (?) en plus le problème de sans-abrisme, de personnes (?) sans toit qu'on ne sait pas résoudre, vous dites : « Un : avec les 500.000 €, ... » – si on fait le calcul, je pense qu'on peut engager une dizaine de personnes avec 500.000 € – « … on va pouvoir résoudre le problème. »
C'est évidemment du mensonge pur et dur !

Donc, si on veut vraiment aider les gens, ça veut dire qu'on doit engager plus de gens. Ça veut dire qu'on doit avoir des accompagnants, ça veut dire qu'on doit les former, ces gens-là. Qu'on doit leur offrir une chance pour un vrai avenir et pas, comme j'ai dit tout à l'heure, un contrat précaire – parce que c'est ça que vous êtes en train de faire, avec le MR !

Et puis un autre point… un autre point sur lequel… dont (?), peut-être, aujourd'hui, on peut parler…
(...)

M. le Président.- Allez-y, monsieur Bauwens.

M. Bauwens.- Non, mais… Je sais bien, mais c'est par politesse que je vous attends. Ce n'est rien d'autre, hein ?

Voilà. Donc, un autre point qui nous inquiète, c'est tout le débat sur les logements, sur les terrains et sur les propriétés publiques.
Vous l'avez dit encore tout à l'heure : c'est que votre ambition, c'est de vendre la moitié des logements publics !

Dans la campagne électorale – bon, j'étais avec vous à une radio –, vous dites : « Nous, on veut moins de bâtiments publics. » Vous le dites ouvertement !
J'ai en (?) ma possession un document où on voit clairement un bâtiment (?) du CPAS de Bruxelles qui est en train d'être vendu à un promoteur privé – c'est le cas : c'est le cas du terrain de Hoogveld.
Et quand on veut vous poser une question au conseil du CPAS, on n'a pas la réponse, et quand on veut poser la question ici, sur la vente de terrain, c'est : « Ah, ce n'est pas vrai, c'est du "*fake news*" ! »

J'ai le document, je veux bien le mettre sur Twitter après pour montrer (?) qu'effectivement, votre volonté, à chaque fois, c'est de dire (d'ailleurs, Mme Buggenhout, ici, au Conseil même, en débat avec M. Close, l'a dit) : « Nous voulons moins de bâtiments publics ! »
Et puis, quand on vous interpelle là-dessus, vous dites (?) : « Hein ? C'est peut-être pour l'année 2026 ! »

Il faut être très clair : l'ambition du MR – qu'on va tout faire pour stopper –, c'est de vendre des terrains publics. Et c'est du *quick win*, mais c'est une perte pour l'avenir.
Parce que sur ces terrains publics que vous allez vendre, ça veut dire qu'il y a des promoteurs qui vont vendre du logement chic et cher, comme à Tour & Taxis, et que les Bruxellois qui en ont besoin, ils n'y (?) auront pas accès !

Et donc, un budget qui ne répond pas à tous ces défis-là et qui donne du *« fake*

news » et des *« fake »* solutions, on ne pourra pas l'approuver !

M. Azaoum.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le président *(rire)* du CPAS, je tiens d'abord à vous remercier pour la présentation claire et ambitieuse du budget du CPAS que vous nous avez présenté il y a quelques minutes.
Ce budget témoigne d'une volonté forte de répondre aux défis sociaux actuels.

Personnellement, je me réjouis tout particulièrement de l'orientation proactive du CPAS, qui place l'autonomie des personnes au cœur de son action.
Les quatre axes stratégiques que vous avez présentés tout à l'heure reflètent un engagement cohérent en faveur d'une solidarité qui émancipe et, aussi, qui responsabilise.

Mes collègues, ici, l'ont évoqué : la réforme… la future réforme majeure du chômage qui se profile à l'horizon. Dans ce cadre-là, la limitation dans le temps des allocations de chômage entrera en vigueur en janvier 2026.
Selon les chiffres de l'ONEM, près de (?) 7.825 personnes perdront leurs droits aux allocations durant les deux premières années, et environ un tiers d'entre elles pourraient rentrer au CPAS, notamment à la Ville de Bruxelles.

Vous l'avez souligné, cette réforme doit être une opportunité d'insertion et non une sanction sociale et je m'inscris totalement dans cette stratégie d'insertion sociale et socioprofessionnelle.
J'ai deux questions à ce sujet :

Vous avez évoqué plusieurs pistes, tout à l'heure, lors de votre présentation. La première c'est que,
face à l'augmentation des nouveaux bénéficiaires due à la réforme du chômage,

comment votre institution place-t-elle concrètement l'emploi au cœur de son action ? Et notamment, comment mettre les gens à l'emploi ?

Et la (?) deuxième question, c'est quelles initiatives concrètes sont mises en œuvre pour renforcer l'insertion professionnelle et comment vous allez faire la coordination avec les différents partenaires de l'emploi dans la Région bruxelloise ?
Merci.

M. Elhadj Diallo.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le président du CPAS, le budget que vous venez de proposer pour le plus grand CPAS du pays reflète effectivement une prise de responsabilité dans l'allocation qui va être faite de 500.000 € pour le recrutement d'assistants sociaux dès septembre, de manière anticipative, pour faire face à l'impact de la réforme du chômage, et (?) est à saluer.
C'est bien beau de dire qu'une mesure est une petite mesure, mais il vaut mieux qu'il y ait une petite mesure en lieu et place de pas de mesure du tout !

Vous avez mis (?) clairement une communication ambitieuse, claire, orientée à la fois vers les bénéficiaires, mais aussi vers le monde des entreprises et de tous les autres services publics de notre commune.

Le CPAS – faut-il le rappeler ? – c'est la première source de revenus pour bien… pour bon (?) nombre de nos concitoyens et c'est un service qui doit être traité avec respect, avec hauteur et avec dignité !
Il ne s'agit pas simplement de chiffres, il ne s'agit pas simplement d'un service public : c'est un service qui s'occupe des gens et il doit être traité comme tel !

Le budget qui affiche une ambition sur l'insertion… Encore une fois, le CPAS : Centre public d'aide (?) sociale, doit être vu comme une étape, non pas comme une finalité ! Donc, mettre l'accent sur l'insertion professionnelle, mettre l'accent sur les formations, mettre l'accent sur les possibilités d'accompagnement des gens pour qu'ils puissent s'en sortir par (?) eux-mêmes, c'est la vocation de tout responsable politique.

L'ambition est affichée : le cap d'insertion est de 800 emplois en 2025, de 1.000 en 2026 et de 2.000 à l'horizon 2030, et la poursuite et le renforcement des projets structurants, comme MIRIAM pour les femmes en difficulté.

Chers amis, chers collègues, le CPAS, encore une fois, doit rester un levier d'émancipation sociale et une garantie de dignité !
À cet effet, le budget qui nous est proposé, on le soutiendra.
Merci de votre attention.

M. Weytsman.- *(Rire.)* Je vais répondre, effectivement : j'ai noté chacun des points, donc je vais répondre point par point.

D'abord, merci, hein ? Merci pour vos interventions et merci, pour ceux qui me le souhaitaient, merci pour le souhait de bon travail.
Bon ! Certains dénoncent quand-même des politiques *(rire)* qu'eux-mêmes ont mises en place – que ce soit à la Ville de Bruxelles ou au gouvernement fédéral – ces dernières années, mais je vais essayer d'avoir des réponses les plus factuelles possible et les moins polémiques possible.

Alors, les cartes santé ne sont pas retirées – c'est une « *fake news* », je ne sais pas où vous avez lu ça, mais c'est une erreur.

Notre accord de majorité à la Ville de Bruxelles concernant les maisons des jeunes entrepreneurs prévoit que les maisons des jeunes entrepreneurs se développent du côté de Be-Here et du côté des Tanneurs : ce sont deux institutions qui dépendent du CPAS.
Alors, c'est vrai, vous avez raison : le CPAS de la Ville de Bruxelles fait beaucoup, beaucoup de choses ; il ne fait pas que de l'aide sociale. C'est pour ça, d'ailleurs, qu'on dit souvent (?) que c'est le plus grand CPAS du pays. Alors, ce n'est pas le plus grand CPAS du pays en termes d'aide sociale, hein ? J'entendais, et c'est juste, que Charleroi a encore plus de « revenus d'intégration sociale » – je ne sais pas si c'est un bon étalon, mais en tout cas *(rire)*, c'est un étalon – mais il y a… on fait beaucoup d'autres choses, et parmi lesquelles, eh bien on gère aussi ces institutions, et c'est dans ce cadre-là aussi – en partenariat, d'ailleurs, avec les services de l'emploi de la Ville de Bruxelles, qu'on va développer ces maisons des jeunes entrepreneurs dont je pourrai revenir vous parler une fois.

L'allée des Moutons… Vous avez quelques problèmes avec les chiffres, hein ? Parce que l'allée des Moutons… comme 128 millions, 242 millions divisé par 125… Enfin bon ! Vous vous trompez un peu dans les chiffres, mais vous oubliez toujours une partie.
L'allée des Moutons, c'est vrai que c'était 2 millions d'euros dans le cadre du contrat de quartier, mais c'est aussi 6 millions à charge du CPAS.

Donc, 6 millions à charge du CPAS, nous avons décidé ensemble de réorienter les 2 millions d'euros – vers un projet, d'ailleurs, que vous devriez aimer, parce qu'il s'agissait de renforcer notamment le maillage vert dans la jonction du quartier…
(…)

... du quartier Versailles, qui en a bien besoin – merci !

Alors, il y a une référence aux travailleurs du sexe – je le sais, parce que c'est moi-même qui l'ai écrit. Donc, c'est moi qui ai écrit les vingt premières pages de la note de politique générale, et donc, vous le voyez, on explique qu'on soutient la cellule – on ne la renforce pas, mais on soutient la cellule.
Il y a aussi une référence très concrète, notamment, à la drogue, puisque j'explique à quel point, fidèlement à l'accord de majorité, le CPAS de la Ville de Bruxelles va développer, notamment – et on y réfléchit pour le moment avec des experts, parce que ce n'est pas facile ! –, des campagnes de communication utiles dans le cadre de (?) la gestion de la drogue ou des assuétudes. C'est repris, vraiment – c'est même repris dans les vingt-cinq premières pages ; je le sais parce que c'est moi qui l'ai écrit.

Alors… Bon ! Pour le reste, je vais très bien en termes de schizophrénie, parce que j'ai moi-même milité – j'y crois, franchement, alors on peut être en désaccord, mais j'ai moi-même milité pour la limitation du chômage à deux ans dans le temps, alors il peut y avoir différents arguments, mais sincèrement, quand je vois tout le travail que font nos AS au quotidien, toutes les cinq semaines, pour aider, pour accompagner… Sincèrement, quand vous êtes un chômeur de longue durée chez Actiris, que vous avez des problèmes de logement, des problèmes d'assuétude, des problèmes psycho-sociaux, etc., quelle est l'aide qui est apportée ?

Donc, je trouve sincèrement que, pour autant que ce soit bien accompagné, qu'on ait réussi la réforme au sein du CPAS, sincèrement, eh bien ces « oubliés »-là, ils seront accueillis chez nous.
Alors, ça pose plein de défis – je ne sais pas, monsieur le Président, si on a un débat, finalement, sur la réforme de l'« Arizona » ou pas ? Si ce n'est pas le cas,

je fais les deux en même temps.

M. le Président.- Ce (?) sera tout à l'heure.

M. Weytsman.- Ça pose plein de défis – vous avez raison de le dire et je vais y revenir –, ça ne va pas être facile à gérer, mais je trouve qu'individuellement, pour celles et ceux qui auront la chance d'être dirigés vers le CPAS, je trouve plutôt que c'est une opportunité individuelle et, je le dis : tenant compte notamment du travail extraordinaire qui est fait dans les antennes et ce n'est pas par hasard si dès mon arrivée en fonction, le 3 février, j'ai décidé de travailler principalement sur ce point !

J'ai visité toutes les antennes et je pense que je visite la dernière demain. J'ai discuté avec les AS, j'ai discuté avec le département « emploi » pour voir, justement, comment on pouvait améliorer encore cet accueil.

Alors, c'est un peu dérangeant, parce que le… Allez ! Ce qui ne va pas, c'est que le PTB ne pose pas de questions, d'ailleurs, au Conseil de l'Action sociale (CAS) (?) – parce que s'il pose des questions, je réponds : il n'y a rien auquel je ne réponds pas au Conseil, mais il ne vient même pas aux séances techniques *(rire)* où j'ai présenté le budget du CPAS où, s'il était venu, il aurait compris ce que c'est que les 500.000 €.
D'abord, je dois vous dire, quand même, un élément politique…

M. Bauwens.- Je voulais vous répondre, parce qu'en général on ne peut pas répondre, mais on était au conseil du CPAS quand le budget a été présenté, donc on était bien présents pour écouter le budget…

M. Weytsman.- Mais vous n'étiez pas là dans la section réunie…

M. Bauwens.- … mais bon, voilà : chaque fois, on vous demande…

Mme El Bakri.- Les sections réunies sont à huis clos…

M. Weytsman.- Vous n'étiez pas là…

M. le Président.- Vous n'étiez pas là et en section réunie non plus !

Mme El Bakri.- … et se déroulent pendant les heures de travail, monsieur David Weytsman…

M. le Président.- C'est bon !

M. Weytsman.- Vous posez des questions, et ce que je veux dire par là…

Mme El Bakri.- Vous parlez beaucoup de travail, mais vous n'avez pas l'air de savoir ce que ça veut dire dans la réalité !

M. Weytsman.- Je… Vous posez des questions…

Mme El Bakri.- Il y a des gens qui « bossent » pendant (?) les heures de travail !

M. le Président.- Madame El Bakri, vous n'avez pas la parole !

Mme El Bakri.- Non mais, allez ! Il faut arrêter, hein ?!

M. Weytsman.- Vous posez…

M. le Président.- Monsieur Weytsman, vous avez pas la parole !

M. Weytsman.- Vous posez des qu…

Mme El Bakri.- C'est un débat stérile ! …

M. Weytsman.- Vous posez…

M. le Président.- C'est bon, madame El Bakri !

Mme El Bakri.- … On ne va pas nous répéter ça pendant six ans, hein ? Ho !

M. Weytsman.- Mais vous n'étiez pas là ! Vous n'étiez pas là, excusez-moi ! Vous n'étiez pas là aux sections réunies…

Mme El Bakri.- Désolée de travailler ! Désolée d'avoir un contrat de 38 heures, monsieur David Weytsman.

M. Weytsman.- Manifestement…

Mme El Bakri.- On vient faire des leçons aux gens ?! Que les gens doivent travailler ? Allez, dis !

M. Weytsman.- Mais, vous posez des questions ! Si je me permets de dire que vous n'êtes pas là… Manifestement, ça ne vous intéressait pas le budget du CPAS, puisque vous n'étiez pas là en commission technique !

(…)

Mais non, vous n'étiez pas là ! Vous n'étiez pas là, excusez-moi !
Alors, comme vous n'étiez pas là… Si vous aviez été là – c'était le but de ma remarque –, vous auriez compris ce que c'est que ces 50.000… 500.000 € !

D'abord, premièrement, je tiens à dire que le CPAS de la Ville de Bruxelles, contrairement aux CPAS où le PTB siège, à savoir à Forest et à Molenbeek-Saint-Jean, anticipe budgétairement par le budget 2025, hein ?! Vous n'anticipez pas dans les majorités et j'ai décidé d'anticiper ça depuis le début. J'ai dit :
« Attention, il ne faut pas commencer à postposer au 1er janvier 2026, il faut que les équipes soient prêtes. »
Et donc, nous prévoyons 500.000 € sur trois mois. Vous faites multiplier par quatre et il y aura, effectivement, des investissements plus importants.

Et pourquoi je les prévois pour trois mois – enfin, d'ailleurs, on peut dépenser plus, si on peut les dépenser davantage (?) –, c'est parce que je veux pouvoir engager directement des AS à la sortie de l'école.
Tout ça pour ça : on a prévu un budget !

Donc oui, il y a des efforts sur tous les départements, je l'ai déjà dit, qui sont organisés comme à la Ville de Bruxelles – exactement, d'ailleurs, dans la même proportion que ceux que vous avez décidés (je regarde les « écolos ») sous la législature précédente –, mais pas dans les antennes.
Et dans les antennes, au contraire, on essaye d'engager directement, pour les questions que vous aviez évoquées – et je tiens à dire que nous, au moins, on anticipe, contrairement au CPAS de Forest et au CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.

Alors, si vous aviez été là, j'aurais un peu réexpliqué, effectivement, la réforme, parce que j'ai aussi présenté la réforme de la coalition (?) Arizona et les

conséquences sur le budget de la Ville de Bruxelles. Et là non plus, vous aviez décidé, sauf erreur de ma part, de ne pas poser de questions. (?)

Le coût brut de cette réforme est aux alentours de 45 à 68 millions d'euros. Alors, évidemment, dans ces 45 à 68 millions d'euros, il y a une grande partie qui est déjà payée par le gouvernement (?) fédéral, puisqu'on sait évidemment qu'il y a 70 % d'intervention au niveau des « revenus d'intégration sociale » (RIS).
Le coût net qui est estimé dans l'étude qui a été présentée est de l'ordre de 16 à 24 millions d'euros. Évidemment, c'est toutes choses égales par ailleurs, puisqu'on est en train, nous-mêmes, de réformer un peu le CPAS, d'alléger les charges sur les AS, de revoir nos processus en interne pour qu'on puisse faire un peu mieux avec un peu moins.

À cet égard, je crois que je suis porteur, quand même, de bonnes nouvelles, puisque le gouvernement fédéral a annoncé que pour 2025, il débloquera un budget de 26 millions d'euros.
Donc, 26 millions d'euros… Une règle de trois – j'espère ne pas me tromper, on verra bien si je me trompe, mais ce (?) que tout le département m'explique, c'est plus ou moins que le CPAS de la Ville de Bruxelles représente 5 % des CPAS de la Ville.

Donc, si vous prenez 26 millions d'euros multipliés par 5 % (?), c'est même plus que le demi-million que j'ai prévu et en toute honnêteté, au moment où j'ai prévu le demi-million, je ne savais pas qu'il allait y avoir un soutien du gouvernement fédéral même pour l'année 2026… 2025 ! – pour l'année 2025. Pour l'année 2026, vous l'avez dit, le Kern a déjà débloqué 243 millions d'euros. Faites 5 % sur (?) 243 millions d'euros : vous verrez déjà le soutien supplémentaire en plus de l'intervention.

Pour les années (?) 2027, 2028 et 2029, il s'agit de 243 millions, 302 millions et 342 millions d'euros (?) supplémentaires aux différences CPAS du pays – vous avez raison. Dès lors, normalement, donc, pour les nouveaux ayants droit dès janvier 2026, le système passera – comme je l'avais d'ailleurs demandé – d'un soutien de 70 % du risque à 80 % du risque !
En plus, pour ceux qui auront un projet individualisé d'intégration sociale (PIIS), et c'est bien l'objectif, évidemment, de mettre tout le monde au PIIS – donc un soutien individuel, hein ? pour le faire le plus simple possible –, il y aura une augmentation, encore, de 15 %.
Donc 70 % (?) qui passent à 80, plus 10 % (?) qui passent à 15 %, donc vous voyez le soutien qui est quand même assez important. Et il faudra… Et en plus… Le gouvernement fédéral prévoit de revaloriser en plus le forfait d'accompagnement lié à la gestion administrative des dossiers bloqués depuis 2016 – ce forfait était bloqué depuis 2016.

Est-ce que c'est assez ? On le verra bien. Est-ce que ça permet de, tout de suite, d'anticiper la réforme dès 2025 et de s'assurer effectivement, comme vous l'avez dit, d'avoir des engagements supplémentaires et d'avoir des antennes supplémentaires avec l'objectif formation-emploi ? Je pense effectivement que oui.

Alors, est-ce que l'objectif de l'accord de majorité est de vendre la moitié du patrimoine de logement public ? La réponse est non.
Moi-même, en campagne électorale, j'ai toujours dit – toujours dit en campagne électorale ! – qu'il faudra évidemment chaque fois compenser : quand un logement est vendu, il doit y avoir une compensation – si vous ne me croyez pas, monsieur Bauwens (je peux le comprendre), relisez la loi : j'avais déjà lu la loi avant de parler en campagne électorale, puisqu'il faut qu'il y ait une compensation.

Alors,
j'entends les critiques sur les articles 60. Je peux comprendre la crainte, le fait de dire : « Attention, ouvrir les articles 60 au privé, c'est un peu les (?) brader sur le marché de l'emploi ! »
Je pense sincèrement que c'est méconnaître le mécanisme de l'article (?) 60.

Ça nécessite beaucoup d'interventions, ça nécessite un vrai soutien : ce sont des personnes qui travaillent quatre jours par semaine, qui sont formées un cinquième jour, qui nécessitent vraiment un soutien, qui sont très éloignées du marché de l'emploi et ça ne fonctionne pas toujours.
Et d'ailleurs, il y a des autorités publiques et des départements, parfois, de cette humble institution qui disent à quel point – et même du CPAS –, à quel point c'est parfois difficile de travailler avec des contrats d'insertion, parce que non seulement ils doivent mener leur « boulot » quotidien, mais en plus aider et accompagner.

Alors oui, c'est vrai qu'en ouvrant les portes du CPAS aux commerçants et aux entreprises, il y a une volonté de ma part aussi de soutenir l'économie locale – vous *(inaudible)* dire, parce que moi, je suis plutôt transparent –, mais ça ne se fait pas dans n'importe quelles conditions. Et ça permettra aussi de s'assurer à la fin – et c'est un travail sur lequel je vais travailler dans les prochains mois –, que les personnes puissent être engagées.

Parce qu'aujourd'hui, ce n'est (?) faire offense à personne que de dire que dans les différentes institutions publiques, tout le monde est mit sous pression budgétairement – que ce soit ici ou à la Région, ou au niveau (?) fédéral. Donc on sait très bien que les capacités d'engagement, à la fin de la période d'article 60, sont très limitées dans le secteur (?) public et donc je m'inspire – et je me permets d'en citer un – de bonnes pratiques, comme au (?) CPAS de

Liège, qui non seulement ouvre depuis plusieurs années la porte au privé, mais, aussi, dit à ce monde privé : « Attention, il faut avoir des mécanismes avec vous, des partenariats, pour s'assurer qu'une partie… » – et moi, la plus importante possible « … de ces articles 60 soit engagée à la fin par ces entreprises et obtienne un « job » durable, comme, d'ailleurs, nous le rappelle la loi de 1976.

Alors peut-être, je l'ai expliqué, il y a trois éléments. Moi, j'aime me fixer des objectifs chiffrés. Après, on pourra me critiquer si je n'y arrive pas, je comprends tout à fait. Quand je suis arrivé, il y avait 560 articles 60 prévus. J'en (?) ai fixé 800 pour l'année 2025, 1.000 pour l'année 2026 et 2.000 pour l'année 2030.
Ça nécessite une grosse réorganisation en interne, les équipes derrière moi *(rire)* me disent : « Est-ce qu'on va y arriver ? » En tout cas, c'est l'objectif que je fixe. Je tiens à dire que même si on arrive à mettre 2.000 personnes en article 60, il y en aura encore 3.000 à 4.000 (?) qui seront en attente, qui seront aidées. Et l'objectif, ce n'est (?) pas de remettre des gens en article (?) 60 : l'objectif, c'est de (?) tout de suite les aider pour leur trouver un boulot stable et le plus durable possible.
Ça se fait soit en passant par le contrat d'insertion, soit en les orientant, comme on le fait déjà depuis plusieurs années – et l'ancien du président du CPAS le faisait déjà très bien –, soit en les orientant le plus rapidement possible vers des emplois durables.

Je pense, monsieur le Président, que j'ai répondu ce faisant à toutes les questions.

Mme Jellab.- Oui, merci, monsieur le Président. Je (?) n'ai pas reçu de réponse à toutes mes questions et donc, pour revenir à la carte santé, il est quand même

question… Donc, si j'ai bien compris, cette carte santé était attribuée à tous les bénéficiaires et vous voulez revoir, en fait, et la conditionner aux revenus du RIS (?), visiblement.
Donc tout le monde n'aura pas la carte santé, comme aujourd'hui : vous voulez diminuer le nombre ?

Ça, c'est une chose. Vous n'avez pas répondu non plus par rapport aux 11,5 millions d'euros (?) du fonds d'investissement qui va rembourser la dette. Donc, je vous ai demandé pourquoi ne (?) pas rénover, pourquoi ne (?) pas construire du logement ?

Et alors, excusez-moi, mais vous avez dit que vous avez écrit les vingt premières pages. Mais franchement, relisez les vingt premières pages : vous ne faites mention nulle part ni des travailleurs du sexe, ni des personnes qui ont des problèmes d'assuétude !
Donc voilà : j'ai bien lu votre rapport.

Ça, c'étaient les deux choses, et alors il y avait la question, aussi, sur la fusion de l'asbl d'aide au seniors bruxellois avec le service du CPAS et les maisons de quartier : comment est-ce que vous voyez ça ?

M.Weytsman.- Pour la carte santé, vous êtes mal informée : donc, l'automatisme, aujourd'hui ,qui est prévu dans les critères, c'est pour les personnes qui ont le revenu d'intégration.
Le cas de figure et les dérogations possibles, c'est pour des ayants droit qui n'ont pas le revenu d'intégration.

Donc pour le moment, on examinera dans les prochaines semaines, prochains mois, les nouveaux critères, mais il n'y a pas de nouvelle approche qui est

développée.

Pour les 11,5 millions, vous avez raison de le dire. Donc d'une part, il n'y a pas une volonté de faire des ventes supplémentaires que celles qui auraient pu être prévues naturellement, mais il y a une affectation, effectivement, de ces moyens pour faire face notamment aux difficultés et au fait, aussi, des difficultés de la Ville de Bruxelles, qui ne pouvait (?) pas avoir une augmentation de la dotation aussi substantielle que celle qui était prévue au moment où je suis arrivé, mais il y a aussi la volonté de renforcer le fonds dès 2026-2027 pour, comme je l'ai dit, vous présenter le plus vite possible un plan d'investissement assez important, notamment dans l'isolation du bâti.

Et votre dernière question… excusez-moi ?
(…)

Ah, oui ! Eh bien, la fusion, je vous renvoie vers l'accord de majorité et, peut-être, vers M. le Bourgmestre, s'il souhaite en parler – je n'y ai, en toute transparence, pas encore travaillé, sur cette question-là.

Et les travailleurs du sexe, franchement, l'assuétude, il y a tout un paragraphe sur la question de la gestion de la drogue et sur les travailleurs du sexe, on a une vraie volonté de soutenir, effectivement, cette cellule, qui est composée de deux personnes.
Merci.

M. Bauwens.- Je peux juste encore répondre rapidement – oui : je suis toujours rapide !

Allez ! Sur l'article 60, il y a un peu un raisonnement de… un « cirkelredenering » qui a lieu ici, c'est que vous dites : « Je veux envoyer les articles 60 vers le secteur (?) privé parce qu'en fait, dans le public, je n'ai aucun engagement sur le fait (?) que ces gens seront engagés après la fin de leur contrat "article 60". »
Vous avez dit que vous voyez que : « Dans le public, ça ne marche pas, et donc c'est pour ça que je veux me diriger vers le privé » – ça, on peut peut-être rebobiner, mais c'est ce que vous avez dit !

Et donc en fait, pourquoi est-ce que ces gens ont un article 60 ? C'est parce qu'ils ne trouvent pas de « boulot » dans le (?) privé. Et donc en fait, parce qu'ils n'ont pas de boulot dans le privé, ils ont besoin du CPAS, ils ont besoin d'un article 60, ils ont besoin d'un service public.
Et vous dites : « Ah non ! C'est parce qu'ils ne trouvent pas dans le privé qu'on va les renvoyer au privé, mais avec des contrats plus précaires. »

Donc, on voit dans votre raisonnement « article 60 » qu'en fait, la seule chose que vous faites, c'est fragiliser les gens déjà fragiles pour les mettre dans les mains du privé qui va plus facilement travailler avec eux pour des coûts moins chers pour le privé pour, après, les rendre au public – complètement déconnectés !
Et donc le problème… Et donc le raisonnement que vous faites dans le cercle ne tient pas compte, justement, du fait (?) que le marché privé, il réfléchit aux bénéfices et le marché public a une autre mission.
Et donc, vous allez aggraver le problème !

Ça, c'est une chose. Puis, sur le terrain et les logements publics, même chose : c'est que je vous ai posé des questions – je vous ai posé déjà à multiples reprises la question sur le terrain Hoogveld, terrain du CPAS, où j'ai un rapport qui dit

que (?) le terrain est en vente et où vous dites : « Je ne vais pas vendre la moitié des terrains de Bruxelles. »
La question c'est : est-ce que vous avez l'intention de vendre du terrain public ? Parce que je pense que ce sont des *quick-wins*, qui vont se venger contre les finances de la Ville.

Puis pour finir, il faut une fois finir avec le *riddle*, comme on dit en anglais, de « vous n'étiez pas là », etc. (?)
Quand vous avez présenté le budget au CPAS, on était là, on a posé des questions !

Quand on a voulu poser la même question que je pose finalement maintenant, vous avez dit : « Oh, c'est le huis clos ! On ne peut pas discuter sur (?) le terrain du CPAS. »
(...)

Si ! On peut même… je peux rechercher les images, ça a été dit ici.

Quand, tout à l'heure, il y a quelques heures, j'ai déposé une motion pour discuter justement des conséquences, c'est : « Ah ! On ne va pas discuter de ça. »
Et après, vous venez chaque fois dire : « Ah ! Le PTB n'a pas compris. Le PTB ne veut pas poser de questions. » Et chaque fois…
(...)

Laissez-moi terminer, monsieur Weytsman !
Chaque fois qu'on pose des questions, on n'a pas la réponse !

Et puis – je termine…

M. le Président.- Oui, terminez !

M. Bauwens.- … sur les chiffres, vous dites : « Ah, monsieur Bauwens, vous ne savez pas calculer parce que c'est 500.000 € et c'est fois quatre. »
Mais 500.000 X 4 (?), ça fait deux millions. Et les deux millions d'euros (?), c'est toujours « vachement » moins que les 12 à 16 millions dont tout le monde dit que ça sera nécessaire.

Donc c'est bien beau de dire : « Vous ne comprenez pas. » mais vous donnez de mauvaises données, vous donnez de faux arguments, des *fake news* et puis vous pouvez dire : « Ah ! Le PTB, vous ne comprenez rien. Le PTB, vous ne voulez pas poser de questions. Le PTB n'est pas présent. » tandis que chaque fois qu'on est ici, on est au Conseil, on pose les questions et on n'a pas les réponses !

C'est pour ça qu'on est là, monsieur Weytsman : c'est aussi ça, la démocratie. Ça peut ne (?) pas vous plaire, peut-être, que la discussion sur le terrain de la Ville n'ait pas de réponse et que vous allez dire à un moment au public : « Oui, on va brader le territoire de la Ville. Oui, on va brader des maisons de la Ville de Bruxelles, on va les donner au privé. »
Un jour, vous allez devoir le dire ! Et puis, dans quelques années, vous allez devoir montrer que (?) les articles 60, ils reviennent au CPAS parce que le privé les a « pressés comme des citrons » !

Ça, c'est la politique du MR. Et ça peut faire mal qu'on critique ? Tant mieux !

M. le Président.- Allez ! On va passer au vote.
(…)

Monsieur Weytsman ! Je pense que…

(*Commentaire inaudible.)*

Mais voilà : le « jeu de ping-pong », on connaît maintenant, c'est bon !

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté par 30 voix contre 14.

Dossiers de Mme l'échevine Houba
Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 74 - Punt 74

Compte 2024 de la Régie foncière des propriétés communales
Compte, bilan et compte de résultat 2024

Mme Houba, échevine.- Chers conseillères, chers conseillers, chers collègues.
Le budget 2025 de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles s'inscrit dans un contexte financier exigeant, mais il porte avec force une ambition claire : défendre le droit au logement.
Ce budget n'est pas un simple exercice comptable, c'est une déclaration d'intention politique : il reflète une volonté ferme de poursuivre les

investissements publics pour rénover, construire et maintenir un bâti locatif exemplaire. Il affirme notre refus de laisser le marché seul décider qui peut habiter en ville.

Plus que jamais, la Ville de Bruxelles choisit de placer la justice sociale au cœur de ses priorités budgétaires. Nous continuons à investir massivement dans le logement public, parce que nous croyons qu'une ville inclusive, solidaire et durable se construit d'abord par ses murs et surtout par les vies qu'ils abritent.

Le budget 2025 est une nouvelle fois à l'équilibre, avec un boni de 68.213 €, malgré une croissance des principaux postes des dépenses courantes, en grande partie due à l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, ou encore des taux d'intérêt.
Ainsi, l'ensemble des dépenses frôlera les 62 millions d'euros (?) et reste maîtrisé.

Les dépenses courantes augmentent de 10 % par rapport à 2023, notamment dû (?) à la hausse des coûts de l'énergie, aux taxes, aux travaux d'entretien des bâtiments et aux charges financières liées aux intérêts sur les emprunts. Ces dépenses seront soutenues par une croissance identique des recettes courantes, reflet des efforts de gestion menés ces dernières années.
Cette croissance ne résulte pas d'un enrichissement sur le dos des locataires, mais bien d'une bonne gestion du parc existant, de la mise en location de nouveaux biens, de la réduction des délais de remise en location après un départ et d'une diminution des temps des (?) travaux de rénovation.

Ces moyens permettront à la Régie non seulement de poursuivre l'entretien et la rénovation de son parc, mais aussi de concrétiser de nouveaux projets structurants au service des Bruxelloises et des Bruxellois.

Les investissements prévus en 2025 s'élèvent à 43,7 millions d'euros, dont 15 millions pour la construction de nouveaux logements et 12 millions pour la rénovation du bâti existant.

J'attire d'ailleurs votre attention sur le fait (?) que la moyenne PEB (performance énergétique des bâtiments) des biens de la Régie est meilleure qu'en Région bruxelloise. En effet, à la Régie, 40 % de ces biens se situent entre un PEB A et C, contre 15 % pour la région bruxelloise.

Comme vous pouvez donc le voir, la performance environnementale, la question énergétique et le confort de vie restent des piliers de la politique d'investissement de la Régie, parce qu'à la Ville, nous sommes convaincus que la construction de logements est un levier pour s'inscrire dans les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, tout en permettant aux citoyennes et aux citoyens de boucler la fin du mois en luttant contre la crise du logement actuelle.
D'ailleurs, la Régie poursuit son plan « mon logement, ma ville » et travaillera sur vingt-sept projets durant toute la législature.

En 2025, ce sont les logements suivants qui ont déjà abouti :

- rue de la Senne, où tout est déjà loué, il y a quinze logements ;
- rue des Renards : quatre logements ;
- et petite rue des Bouchers : deux (?) logements.

La Régie poursuivra également en 2025 la mise en œuvre de six chantiers et l'étude de onze projets.
Ces investissements seront par ailleurs soutenus par une série d'emprunts, à hauteur de 35 millions d'euros (?) qui, et ce, malgré la hausse des taux d'intérêt,

restent tout à fait maîtrisés, puisque notre taux d'endettement, qui s'élève à 29,6 %, reste stable – et je rappelle que le plafond fixé par la loi est de 65 % de taux d'endettement : nous continuons donc à rester bien en deçà.

Plus spécifiquement, concernant l'indexation des loyers pratiquée par la Régie foncière – j'anticipe ici d'éventuelles questions –, je tiens à rappeler très clairement ce qui a été expliqué lors du Conseil communal du 19 mai 2025 :

L'indexation est strictement encadrée par l'ordonnance régionale bruxelloise du 27 juillet 2017 relative au bail d'habitation. Elle s'applique une fois par an à la date anniversaire du contrat de bail et selon une formule précise, définie par la législation régionale.
Il ne peut donc y avoir ni double indexation ni adaptation abusive des loyers.

Pour 2025, les prédictions sont autour des 2 %, ce qui est bas – et plutôt une bonne nouvelle pour nos locataires.
Nous appliquons les règles avec rigueur et transparence. Il n'est pas question ici d'accroître artificiellement les recettes sur le dos des locataires !

Par ailleurs, grâce au travail de la secrétaire d'État Nawal Ben Hamou, ce sont, en 2025, 959 ménages qui bénéficient à la Région de la socialisation des loyers.
Et plus particulièrement sur le montant des loyers, la Régie applique la grille régionale et elle n'y déroge jamais !
Le prix moyen à la Régie est :

- pour un studio : 635 € par mois ;
- pour un appartement une chambre : 719 € ;
- pour deux chambres : 857 € ;
- et pour trois chambres : 985 €.

Par exemple – on le disait tout à l'heure en réponse à l'interpellation citoyenne –, la Régie a construit dans les Marolles plus de 340 logements, dont le loyer moyen est de 627 €, hors charges.
Ainsi, la Régie démontre toujours plus la pertinence de son action dans la lutte contre la crise du logement à Bruxelles.

J'en profite aussi pour donner un bref mot sur les comptes 2024, pour souligner qu'ils sont à l'équilibre.

Je tiens d'ailleurs une fois de plus, en guise de conclusion, (?) à remercier toutes les travailleuses et les travailleurs de la Régie foncière qui, quotidiennement, se battent et contribuent au succès de l'institution dans un contexte budgétaire qui, comme vous le savez, est très compliqué.
Merci de votre écoute.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. J'avais une petite question concernant la socialisation des loyers. Pour nous, c'était un beau projet et je remercierai encore Mme la secrétaire d'État pour ce projet, qui était un des projets phares de la législature précédente.

C'est un projet qui est quand même subsidié : la socialisation est quand même subsidiée à 100 % par la Région. Or, on sait que c'est gelé, ici, en 2025. Et donc, ça pose un problème pour l'avenir, puisqu'on sait que le MR ne soutient pas cette mesure.
Au niveau de la Ville non plus, le MR n'a pas soutenu ce projet quand on l'a voté ici, au niveau du conseil communal.

Et donc, aujourd'hui, c'est près de 5 millions d'euros – à charge de la Régie foncière, si on est bien d'accord.

Mais comment est-ce que vous allez pérenniser cette mesure ? Parce que les habitants en ont profité, je pense, deux années de suite.

Là, cette année-ci, bon ! vous le prenez à votre charge, mais c'est aussi à charge de la Régie. Comment est-ce qu'on va faire pour que les habitants puissent quand même se projeter dans l'avenir et ne pas être dans cette angoisse de se dire : « Bah ! On ne sait pas trop où on va, peut-être que nos loyers vont réaugmenter. » puisqu'on sait que la moyenne, je pense que ça va entre 400 € et 500 € de moins pour les familles.
Et donc, là, on se retrouve devant une incertitude.

Alors, je ne sais pas trop comment ça se passe au niveau régional, s'il y a de nouveau des accords et des pourparlers entre le PS et le MR, mais en tout cas, j'espère que le PS va continuer à se battre pour que cette mesure perdure.
Et comment est-ce que, dans le futur, vous allez faire pour que ces 5 millions, si ça devait s'arrêter net, quand même compenser ces 5 millions d'euros (?) ?

Mme El Bakri.- Oui, juste un petit mot, quand même. J'ai trouvé ça assez osé, la petite remarque sur les PEB. Parce qu'on peut aussi prendre les chiffres dans l'autre sens : si vous prenez l'ensemble des PEB qui sont inférieurs à D, on arrive quand même à 39 %.
Alors, vous allez me répondre : « Oui, mais 18 % pour lesquels on n'a pas les "infos". » mais, mauvaise nouvelle : à Bruxelles, quand on n'a pas de PEB, c'est sûrement que ce n'est pas un A, ni un B, ni un C, donc les chiffres sont quand même à prendre « avec des pincettes ».
Mais donc, quelques remarques, ici, sur le budget des comptes de la Régie :

Premièrement, on regrette quand même que la présentation dans le budget soit (?) morcelée. Effectivement, vous présentez vos objectifs « plan 2030 »,

mais avec – bon ! très « chouette » – un détail pour les 27 projets.
Par contre, pour connaître l'objectif total, donc l'ambition que vous y mettez en termes de création totale de logements, eh bien c'est à nous de rassembler toutes les pièces du puzzle – je me suis quand même posé la question, si c'était fait exprès ou si c'est un oubli, d'avoir un total noir sur blanc.

Et cela dit en passant, c'est une remarque, en fait, qui vaut pour l'ensemble du patrimoine de logements de la Ville, parce que pour avoir une vraie vision, on est obligé de recouper soi-même les informations sur le parc immobilier de la Régie, le parc immobilier du CPAS, le parc immobilier du Logement bruxellois ou du Logement laekenois, et donc c'est difficile de ne pas interpréter cela comme un manque de transparence ou en tout cas un manque de cohérence pour avoir cette vision d'ensemble.
Et d'ailleurs, je rappelle qu'il y a plusieurs semaines, voire plusieurs mois, mon collègue Mohamed Benzaouia a posé, justement, une question et on attend toujours la réponse pour avoir cette liste. Pour avoir, en fait, une liste unique.

Alors, sur le budget en tant que tel, le problème, c'est que le budget, premièrement, ne répond pas à l'urgence des Bruxellois en termes de manque et de besoin de logements.
Mais ce qui nous marque aussi, c'est qu'au final, il n'y a que 30 % du total des logements qui bénéficient de l'encadrement des loyers, mais l'autre majorité des locataires – donc les 70 % –, eux, subissent de plein fouet l'indexation de 7,3 % d'augmentation de loyer.

Il ne faut pas avoir fait « Solvay », une augmentation de 7,3 % sur un…
(…)

Oui, *(rire)* ce qui n'est pas mon cas ! Mais quand même, quelques chiffres... Pour faire simple, du coup – pour tous les gens qui, comme moi, n'ont pas fait Solvay *(rire)* –, si vous prenez un loyer de 1.000 €, une augmentation de 7,3 %, ça vous fait 73 € d'augmentation par mois ; 73 € d'augmentation par mois – là, attention, on prend sa calculatrice sur un an : donc, fois douze, ça fait 876 €.
Et donc, 876 €, quand on a un salaire de monsieur et madame tout le monde, c'est quand même un sacré budget !

Ça veut dire soit une semaine de vacances, soit l'inscription à un club de sport qui doit passer à la trappe. Donc au final…
(...)

Il n'y a pas, il n'y a plus… *(rire) c*'est ça… mais c'est ça ! Pas de club de sport, pas de facture. Pas de facture, on peut aller chercher l'argent dans les loyers et « la boucle est bouclée » !

Non, mais plus sérieusement, ça veut dire, oui : des dépenses, en fait, en termes de loisirs, etc. sur lesquels il faut faire une croix.
Parce que tout l'argent qui est consacré au loyer, tout l'argent qui part dans les loyers, c'est de l'argent qu'on va devoir économiser ailleurs.

En plus, soit il y a un problème de calcul dans votre budget, soit il y a quelque chose que j'ai « loupé », mais donc, dans les budgets, vous dites que l'indexation des loyers ne touche que 1.000 locataires. Mais encore une fois, j'ai repris ma calculatrice : si on fait 70 % de 3.800, on arrive normalement à 2.600. Et donc je ne comprends pas d'où vient la différence de chiffre – mais encore une fois, c'est possible que ce soit moi qui ai loupé quelque chose…
Soit il nous manque une information – et j'espère que c'est le cas –, soit il y a vraiment une sous-estimation, eh bien de la situation, en fait, et du problème du

logement à Bruxelles qui touche la majorité des Bruxellois. D'autant plus dans une situation où vous êtes en majorité avec un parti qui a bloqué, donc qui nous impose un blocage des salaires.

Je viens quand même rajouter que l'accord interprofessionnel (?)(AIP) vient d'échouer il y a deux semaines de ça, et donc encore une fois, on repart pour un blocage salarial – donc ça veut dire 0 % d'augmentation en dehors de l'indexation. Et d'un gouvernement, en plus, qui n'a pris aucune mesure pour faire baisser les prix ou limiter l'augmentation des prix des produits (?) de première nécessité, ou l'envol des prix de l'énergie, du gaz et de l'électricité.

Ensuite, alors ça, j'ai l'impression que c'est quand même nouveau, mais j'ai eu du mal à comprendre la plus-value de l'axe marketing – si ce n'est de transformer les « locataires » en « clients », comme vous le dites dans votre budget.
Mais vous savez, à l'heure actuelle, eh bien vous mettez un logement abordable sur le marché locatif, vous attendez une heure, vous avez une centaine de candidats locataires qui viennent toquer à la porte ou qui prennent leur téléphone, donc, on ne voit pas vraiment la nécessité d'une campagne marketing autour des logements à mettre en location.

Et on ne retrouve d'ailleurs, à ce propos, aucun bilan financier non plus de ce qu'on appelle votre gestion de type managérial. Peut-être parce que le retour à des sociétés privées, ce qui est le cas quand même pour beaucoup de locataires quand il y a un problème, etc., au final, eh bien ce sont des coûts qui leur retombent dessus, qu'eux-mêmes doivent impacter.
Donc, pour vous, eh bien c'est un détail qui « passe au-dessus de votre tête » !

Et, en guise de conclusion, l'important, c'est surtout que la Régie foncière – allez ! vous le dites, hein ? vous le dites vous-même : c'est un opérateur immobilier public qui doit garantir des logements abordables et maîtrisés, mais que ça soit vraiment le cas dans les faits. Et donc, ça veut dire ne pas aller dans une direction qui va à l'encontre du principe de service public pour aller coller à une gestion commerciale, une gestion de marché, où vous définissez vous-même les locataires comme des « clients » – une formule qui est très malheureuse, mais surtout, qui nous inquiète sur le futur de la Régie foncière !

Et donc, il n'y a pas 1.500 pistes, j'ai envie de dire. Eh bien, premièrement… Si on veut une Régie foncière qui remplit vraiment son rôle d'opérateur public, premièrement, limiter l'indexation des loyers à maximum 2,5 % pour tous les logements de la Régie.
Et deuxièmement, investir de manière ambitieuse dans la création de nouveaux logements publics – et pourquoi pas via la taxation des promoteurs immobiliers qui spéculent sur nos logements ?
Voilà une piste, si vous en cherchiez encore…

M. Maimouni.- En fait, j'aimerais poser une petite question concernant vos comptes et vos calculs par rapport aux loyers, et notamment aussi par rapport à l'indexation. Par exemple, il s'avère que l'ordonnance régionale fait que les habitations ayant un PEB qui n'est pas bon ne sont pas indexées.
Or, il s'avère qu'il y a énormément d'appartements qui ne sont pas expertisés.

J'ai par exemple ici une expertise d'un PEB que j'ai fait faire moi-même pour un citoyen, où le rendu est G, à la Ville de Bruxelles. Et en contrepartie, cette personne s'est vue indexer son loyer.
Il n'y a jamais eu de PEB qui a été fait sur ce bien-là. Donc, comment, en fait, sur quelle base vous vous focalisez pour vérifier les indexations ?

Par exemple, je vais parler en connaissance de cause sur un immeuble que je connais bien – c'est dans (?) la rue de la Buanderie, où habitent mes parents. Il s'avère que la façade n'a pas été rénovée, les châssis ne sont pas rénovés. C'est un PEB F – j'ai demandé une expertise, où la Régie n'a pas fait d'expertise PEB.
Un PEB F, et on se retrouve avec un loyer, par exemple pour le même appartement à 1.000 €, où vous rénovez juste les murs et le balatum, et vous le mettez à 1.650 €.

D'ailleurs, il y a une autre ordonnance régionale, qu'avait déposée Mme Ben Hamou, permettant d'encadrer les loyers. Et, en l'occurrence, il s'agit de biens de la Régie foncière, qui se trouvent en fait avec un loyer qui est complètement déconnecté de la réalité, qui est très élevé.
Donc, attendez-vous à avoir des recours en justice vis-à-vis des loyers surcotés de votre part.

Et comment vous pouvez avoir un calcul exhaustif, clair, vis-à-vis de centaines et de centaines de logements où il n'y a pas d'expertise PEB, où vous indexez les loyers ?
Aujourd'hui, il y a un cadre légal qui permet à ces personnes de réviser leurs loyers, donc qu'est-ce qu'ils…
(...)

Excusez-moi, madame Houba. Madame Houba ?

M. le Président.- Non non, mais… Elle se renseigne, hein ?

M. Maimouni.- Bien… (?) Donc, que comptez-vous faire quand il y aura des centaines et des centaines de logements où les loyers seront révisés ?

Donc, est-ce que vous avez prévu le coût vis-à-vis du budget, sur la Régie foncière, ou pas ?

Mme Houba, échevine.- Alors, madame Jellab, pour revenir à votre question sur la socialisation : donc, il y a aujourd'hui 959 cas de socialisation. Donc il y a eu un gel à partir de l'année 2025, mais au 31 décembre 2024, ces 959 familles sont toujours couvertes aujourd'hui.
C'est-à-dire qu'il y a eu un gel dans les nouvelles demandes, donc il n'y a pas de nouvelles familles qui, depuis le 1er janvier 2025, bénéficient de la socialisation – malheureusement (?), hein ? puisque c'est évidemment un combat que nous portons avec cœur !

Mais donc, pour les 959 familles qui étaient déjà dans le cas au 31 décembre 2024, elles sont toujours couvertes par cette mesure de socialisation. Donc c'est un gel qui concerne les nouvelles demandes.
Aucune dépense n'est à la charge de la Régie : tout provient de subsides régionaux (?). Tout est en cours et tout suit par rapport à ça – et donc, je remercie évidemment Nawal Ben…
(...)

Pardon ? Non, non : c'est le gel pour les nouvelles demandes. Donc si aujourd'hui, vous êtes interpellés par une famille qui pourrait entrer dans les conditions de la socialisation, malheureusement, ce ne sera pas possible.
Par contre, si vous êtes interpellés par une famille qui s'inquiète de la situation, mais qui, en fait, était déjà couverte en 2024, elle le sera toujours.

Mme Jellab.- Pour 2025, la Région paye le subside ?

Mme Houba, échevine.- Oui oui, tout à fait, tout à fait !
(Commentaire inaudible.)

Mme Houba, échevine.- Oui, comme les douzièmes provisoires (?) sont basés sur le budget 2024… Enfin, voilà – évidemment, ici, nous avons la spécialiste ! –, donc c'est bien couvert. Ça n'a donc pas d'impact sur les loyers ; ça n'a pas d'impact sur les finances de la Régie, puisque tout est bien couvert par la Région pour toutes les socialisations en cours.
Donc voilà : le PS n'est certainement pas suspect sur la question, pour avoir initié cette mesure, et j'appelle évidemment tous les partis à se mobiliser pour permettre, dans le cadre des discussions concernant l'avenir de la Région bruxelloise, évidemment, de soutenir cette mesure ambitieuse et sociale !

Madame El Bakri, donc, pour vos questions pour le PTB. Alors, concernant le PEB, toutes les données sont réactualisées tous les cinq ans, donc il se peut que les données sur lesquelles vous vous basez aujourd'hui ne soient pas le reflet de la réalité. Donc là, peut-être qu'il faut… voilà : quand ce sera réactualisé, les données seront plus fiables par rapport à ce qui est aujourd'hui…
(…)

Oui, mais… D'accord, mais le rapport, il se base sur les données qui sont disponibles aujourd'hui.

M. Benzaouia.- Votre rapport ! Nous, on n'a rien produit.

Mme Houba, échevine.- Voilà. Donc, ça ne veut pas dire que les PEB sont mauvais, mais il faut les réactualiser. Donc voilà : comme je vous le dis, ça se fait tous les cinq ans.

Par rapport au morcellement que vous soulignez pour les 27 projets, eh bien j'ai pu détailler avec plus de précision ce qui concerne 2025. Pour la suite, il y a des projets qui n'ont pas encore obtenu de permis d'urbanisme.
Et moi, je ne fais jamais de promesses, quel que soit le moment du temps en politique, donc ici, voilà : je trouve que ce serait malhonnête par rapport à vous et par rapport à la population bruxelloise de dire : « On va d'office faire ça, on va d'office faire ça. ». Voilà ! On fait les budgets année par année, donc je peux vous dire, aujourd'hui, l'engagement qu'on prend par rapport au budget 2025.

Pour les années qui viennent, donc, il y a… oui : une volonté de développer 27 projets. J'insisterai aussi sur le fait que ce n'est pas que du logement : c'est beaucoup plus large, aussi. L'ambition est plus large, puisque l'idée, c'est d'héberger aussi des crèches, des commerces, des infrastructures…
Donc, je rappelle juste (?) au passage que la Régie fait plus que du logement et je rappelle (?) aussi, quand même, qu'on fait du logement moyen et pas du logement social, ce qui explique aussi des différences, eh bien, par rapport aux loyers, notamment.

Alors, peut-être juste pour vous inviter à ne pas confondre tout ce qui concerne l'encadrement des loyers, donc le prix des loyers respecte la grille régionale – comme je le disais tout à l'heure, on n'y déroge jamais ! –, mais il ne faut pas confondre l'indexation, et les charges aussi.
Donc, par rapport à l'indexation, votre exemple de 7 % – « en mode » catastrophe, fin du monde –, on n'en est pas là aujourd'hui, hein ? Donc, les chiffres : par rapport à 2023, c'était 4 %; 2024, c'était 3 % et pour (?) 2025, les estimations tournent autour de 2 %.

Et comme je le disais, c'est une excellente nouvelle pour nos locataires, parce que oui, on est bien conscient – et consciente – de la situation socio-économique

de la population bruxelloise et, de nouveau, je ne pense pas que c'est le PS qui est suspect sur la question !

Par rapport à l'axe marketing, eh bien c'est parce que la Régie, comme je le disais, ne fait pas que des logements, mais aussi du commerce. Et donc là, évidemment, la notion de marketing est, me semble-t-il, tout à fait adéquate et a trait, évidemment, à la question de la satisfaction.
Plus généralement, il y a des commerces, mais aussi des concessions, donc l'activité de la Régie est large.

Et par rapport à la dernière question que vous aviez sur le bilan financier, donc on vous a présenté les comptes. Comme je le disais, ils sont à l'équilibre, ce qui, je pense, est le reflet d'une bonne gestion, malgré les conditions difficiles que j'ai pu rappeler tout à l'heure.
Voilà, merci.

M. Maimouni.- Eh bien, en fait, elle n'a tout simplement pas répondu à ma question !?

M. le Président.- Non, non ! Dans l'ordre, d'abord Mme El Bakri.

Mme El Bakri.- Oui. Rapidement (?), en trois points…

Mme Houba, échevine.- Pardon ! Je me rends compte, parce que c'était sur une autre feuille… Donc, toutes mes excuses, monsieur Maimouni !

Donc, par rapport à l'indexation des loyers… donc les calculs diffèrent, en effet. Donc si… voilà : je rappelle que le mécanisme d'indexation ne dépend pas de la commune, hein ? donc ce n'est pas la Ville qui décide d'indexer ou de ne pas

indexer : on applique l'indexation telle qu'elle est prévue de manière réglementaire et donc le loyer de base est adapté annuellement, à la date anniversaire de l'entrée en vigueur du contrat de bail, selon une formule qui est de base, mais qui est adaptée dans le cas où le certificat PEB du logement serait E, F ou G.
Dans ce cas-là, la Régie foncière applique, pour le calcul de l'indexation du loyer, des facteurs de correction qui sont déterminés par Bruxelles Logement – donc, de nouveau, pas par la Ville – et donc alors, la formule d'indexation tient en compte le loyer de base, le nouvel indice (avec un facteur de correction qui n'existe pas dans les PEB A, B, C et D), divisé par l'indice de base. Voilà.

Et donc oui, il faut (?) quand même dire aussi que (?) le parc de la Régie est globalement en très bon état. Ceci dit, oui : il y a des logements qui nécessitent encore clairement d'être rénovés et on en est tout à fait conscient, et donc c'est pour ça que cette année, on a dégagé pour les rénovations une (?) enveloppe de 12 millions d'euros (?), qui est plus élevée que celle des années précédentes. Parce que oui : c'est nécessaire de construire de nouveaux logements, mais comme on le disait aussi – et j'en suis tout à fait consciente –, là où il le faut, des rénovations doivent être faites, et donc c'est pour ça qu'on a aussi un plan pluriannuel pour planifier toutes ces rénovations à l'échelle des années qui viennent.

Donc, je vous rejoins là-dessus : il y a des besoins et j'en suis tout à fait consciente !
J'espère avoir, avec ça, pu répondre à votre question.

Mme El Bakri.- Oui, rapidement, en trois points, donc :

Sur les certificats PEB, je me base sur vos chiffres à vous, donc me dire que les chiffres ne sont pas à jour… J'ai envie de dire : « Mais c'est votre "job" ! » alors je vous « renvoie la balle » : moi, vous prenez des chiffres, je vous réplique juste que votre interprétation m'a l'air un peu malheureuse.

Deuxièmement : ce que vous appelez vous-même le « morcellement » des projets, eh bien je pense que ça va être compliqué de faire un bilan dans six ans si, vous-même, vous n'avez pas un objectif chiffré en tête.
Et donc je vous repose la question : c'est quoi votre ambition en termes de création de logements publics pour les six années à venir, ici à Bruxelles, sur la Ville de Bruxelles ?
(...)

Est-ce que vous avez un chiffre en tête, ou pas ? C'est une question… Voilà : c'est juste une question.

Et idem pour l'indexation : c'est dans votre budget et, en plus… allez ! je veux dire que (?) là où les locataires ne sont pas protégés, c'est qu'on a des locataires qui sont indexés deux fois par an à la Régie – donc je peux encore vous le dire ici, un locataire qui m'a envoyé un message, il n'y a… pas plus tard qu'il y a deux jours : 4 avril 2024, un loyer à 879 € qui est indexé le 4 mai 2024 à 905 €, qui est réindexé, donc l'année l'après, le 4 février 2025, qui passe à 917 € et qui est réindexé en mai 2025 pour passer à 941 €.
Alors vous pouvez dire non de la tête, mais les gens reçoivent *(rire)* des indexations, ils sont obligés de les payer : qu'est-ce qu'on leur dit ? Qu'est-ce qu'on leur répond ?
Qu'ils mentent ? Qu'ils ont mal lu la lettre ?

Je leur propose de vous contacter, peut-être, pour résoudre le problème ?
Mais ça, c'est l'état des lieux : c'est ce que vivent les gens, les locataires, au quotidien, dans la Régie.

M. Maimouni.- Madame Houba, franchement, j'aime beaucoup votre aplomb, la manière dont vous me dites que les biens de la Régie foncière, dans leur majorité, sont en bon état – vous avez dit ça le menton haut, le regard stable : redoutable joueuse de poker, à mon avis !
Mais est-ce que vous avez déjà fait un tour dans les biens et les logements de la Régie foncière ? Parce que je pense que pas mal d'entre nous l'ont fait.

Pour information, je parle de ce que je sais : moi, mes parents, ça fait vingt-cinq ans qu'ils sont là, il n'y a jamais eu de contrôle PEB – s'il y en a un, s'il y en a sur la rue de la Buanderie, numéro 3, j'aimerais bien les voir, mais ils n'existent pas !
Pourtant, les indexations et la fixation des loyers – de manière complètement aléatoire, parce que pour les mêmes biens dans les mêmes états, on voit des différences de 200, 300, 500, 600 €… – donc j'aimerais bien comprendre !

J'aimerais bien comprendre : est-ce que vous fixez les loyers en jouant aux fléchettes sur un mur ? Comment vous faites ?
Quand vous dites – quand vous avez l'aplomb de dire, le culot de dire – qu'ils sont relativement dans un bon état ? Est-ce que vous avez fait un diagnostic de l'état des biens de la Régie foncière ?

Eh bien, je ne sais pas, hein ? mais votre prédécesseure Mme Mutyebele avait (?) justement dit qu'il y avait de gros investissements à faire, parce que ça n'allait pas – c'est sorti de la bouche de votre consœur (?), d'une camarade à vous, et là, vous venez quelques mois après pour dire l'exact contraire !?

M. le Président.- Allez !

M. Maimouni.- Quand vous dites, madame Houba, que ce n'est pas vous qui fixez les indexations, je tiens à vous rappeler qu'un autre de vos camarades qui exerçait cette fonction, qui s'appelle Mohamed Ouriaghli, présent ici, a plusieurs fois gelé l'indexation.
Donc comment se fait-il qu'il ait pu le faire et pas vous ?

M. le Président.- Allez, je pense qu'on peut passer au vote. Monsieur le secrétaire ?

M. Maimouni.- Excusez-moi, monsieur le Président. J'ai juste une question : est-ce qu'il y a un recours quelconque quand la majorité nous donne des arguments et des chiffres qui sont factuellement faux et erronés ?
Est-ce qu'il n'y a pas un moment où on est sanctionné ? On n'a pas un devoir de démocratie à respecter ?!

M. le Président.- La pratique fait qu'il y a un exposé, des questions, des répliques et puis on passe au vote.
C'est le système parlementaire, voilà !

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le compte 2024.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté par 36 voix contre 8.

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget 2025.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté par (?) voix contre (?).

Dossiers de M. le Bourgmestre

Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 71 - Punt 71

Comptes de la Ville pour l'exercice 2024

M. Hellings.- Merci, monsieur le Président. Donc, en section réunie où nous étions présents – et fort actifs –, Mme Jellab et moi, on a posé la question sur la répartition de ce qui est appelé par notre receveur les « non-valeurs, les litiges et les prescriptions et les justifications d'enrôlement », j'aurais voulu savoir si parmi les litiges qui ont été réglés par cette facture de 30 millions d'euros de différence entre le budget prévu et les comptes, il y avait le règlement de certains litiges, par exemple – litiges ou affaires en cours –, comme la fin du contrat Donderberg, projet Hop ?

(...)

Non ? *(Inaudible)*, le fait de casser le contrat avec le locataire de…

(...)

Non, ce n'est pas ça ? Donc, il ne s'agit pas de litiges liés à des projets.

Et quels sont les litiges qui ont été réglés par le compte, alors ? Quels sont les principaux litiges qui justifient…

M. le Bourgmestre.- Ce sont beaucoup des litiges fiscaux, par exemple – si ce sont des litiges, hein ? le reste, c'est des non-valeurs…
C'est beaucoup de litiges fiscaux, comme ça peut arriver, parfois, en « immeubles à l'abandon » ou « négligés ».
Ça peut être ça… mais il n'y a pas ces deux cas-là…

Je n'ai pas la liste, honnêtement, des litiges, hein ? Mais je peux la faire…
En toute (?) transparence, on peut la fournir. Donc, si vous la demandez…

M. Hellings.- Vous me l'aviez promis en section réunie. Je suis prêt à la recevoir...

M. le Bourgmestre.- On peut fournir la liste des litiges fiscaux qui ont été résolus par ça.

M. Hellings.- Bien. Et par rapport… Donc, on voit qu'il y a une différence massive entre le résultat budgétaire en exercice propre en 2024 – comme il l'était en 2016 et en 2018, d'ailleurs : c'est la même ampleur – et c'est explicable par toute une série de non-valeurs et de litiges.
Est-ce que vous avez, en conséquence, prévu des réserves au budget 2025 pour le règlement de litiges qui vont arriver, comme par exemple *(Inaudible) (*donc le non-contrat pour la salle de sport, ici en bas), ou par exemple Donderberg ?

Et combien vous allez prévoir ? Parce que ça, ça va… vous allez négocier une fin de contrat pour le Donderberg et c'est combien de millions ?
Et est-ce que vous avez prévu une réserve dans le budget 2025 ?

Puisqu'on voit qu'aujourd'hui, le règlement des litiges, en cours d'année, « plombe le compte ».

M. le Bourgmestre.- Donc, sur Donderberg oui, parce que c'est pris sur l'engagement de l'époque, où on a engagé les montants.
Sur la salle, il n'y a encore rien comme litige…

(Commentaires inaudibles.)

M. le Bourgmestre.- On verra s'il y a un procès qui est prévu, mais on n'a pas mis de montant.

Maintenant (je le dirai dans le budget), il faut avoir l'honnêteté de dire aussi que ça a été un budget extrêmement complexe, qu'on a été rattrapé par une conjoncture – comme toutes les communes bruxelloises, et ne parlons même pas de la Région ! Il faut reconnaître que, que ce soit au compte… objectivement, on n'a pas l'habitude d'avoir un compte qui, en fait, est en déficit, qui est comblé par les réserves, les provisions et le cumulé – il faut être transparent par rapport à ça.

Ce n'est pas quelque chose d'habituel : d'habitude, on a plutôt une bonne nouvelle au compte, qui nous permet de réinjecter un peu.
Donc ça, c'est une situation qui est assez préoccupante pour la Ville – on ne le nie pas –, d'où les difficultés qu'il y a eu, aussi, à monter le budget 2025, hein ? Il faut être très transparent.

Enfin, je l'expliquerai et je l'ai dit en section.

M. le Président.- Bien. On reviendra là-dessus.

M. Maimouni.- En fait, je voulais savoir si c'était bien dans les comptes que la masse salariale, par exemple des cabinets, des « cabinettards » et des échevins, était comprise ?

M. le Bourgmestre.- Évitons peut-être de les appeler « cabinettards » : ça fait un peu, quand même, méprisant *(rire)*.
Mais donc oui, évidemment, elle est dans la masse de personnel.

M. Maimouni.- Bien. Parce que j'ai posé une question en section, où j'ai demandé une réponse simple, mais visiblement, on n'est pas capable de me répondre à une question simple, donc je vais vous la poser, monsieur le Bourgmestre :
J'ai demandé quels étaient la masse salariale et donc les coûts des échevins et des membres de leur cabinet, et des frais annexes de la dernière législature par rapport à la nouvelle. On m'a dit que (?) 2025… 2024, c'est 1,6 million, 6 millions et ainsi de suite.

J'ai dit : « Okay. » et j'ai posé la question suivante : serait-il possible d'avoir la ventilation ? Serait-il possible de savoir si sur 2024, le mois de décembre, par exemple, où était en exercice… la nouvelle législature en faisait partie, parce qu'il faut pouvoir comparer le nouveau Collège et l'ancien.
Donc par conséquent, j'ai demandé les chiffres de 2023 pour avoir une référence : on ne me les a pas donnés.

J'ai demandé d'avoir la ventilation pour savoir l'effectif, pour savoir le coût poste par poste, de telle manière à pouvoir les différencier : on ne me l'a pas communiqué. On m'a…
(…)

J'ai les e-mails ici ! On m'a dit : « Oui, tout est regroupé dans les articles : dépenses brutes, ONSS, précomptes. »
Or, ce n'est pas du tout ce que j'ai demandé, donc serait-il possible d'avoir une ventilation exhaustive ?
Merci.

M. le Bourgmestre.- Oui. Donc, juste pour être précis, hein ? puisque vous demandez de la précision, ici on est aux comptes. Donc en 2024, vous aurez la dépense de l'ancienne majorité, puisque la nouvelle n'est installée que…
(…)

On fait le compte 2024 : ce n'est pas le budget 2025, pour l'instant.
Donc, en 2024, c'est l'ancienne majorité. Donc vous n'aurez dans le compte (on peut vous le ventiler) que ce qu'ont coûté les cabinets en 2024.

Si vous voulez… Votre question, c'est de comparer à 2025 – c'est ce que j'ai compris.
Donc moi, on me dit…

Ce qu'on vous a donné – je vais vous le lire, hein ? parce que, comme je vous l'(?)ai dit en section, on a un échevin de moins, pour l'instant. Donc, a priori, le coût du Collège est moindre, puisqu'il y a un échevin de moins – il ne faut pas faire de longs calculs pour comprendre que le Collège coûte moins cher qu'en 2024.
Et alors, au compte…

M. Maimouni.- Mais, excusez-moi, mais il y a du personnel en plus. Parce que, par exemple, l'échevinat de Mme Frelinx. Quand elle était chez M. Hellings, c'était six collaborateurs, aujourd'hui, c'est onze. Donc…

M. le Bourgmestre.- Mais aujourd'hui, ça fonctionne avec des points et pas tous en plein temps.
Je vais vous donner les chiffres – comme ça, c'est clair : les chiffres ne mentent pas !

- Échevins : compte 2024, 1.699.000 € (?) ; budget 2025, 1.595.000 € (?).

Mme Hariche.- Ça a été envoyé.

M. le Bourgmestre.- Et on vous les a envoyés !

Donc, c'est 100.000 € de moins.
Évidemment, puisque vous voulez faire toutes choses égales par ailleurs, il faut évidemment déduire les index, hein ? L'indexation automatique des salaires s'applique aussi au personnel des cabinets et aux échevins.

- Cabinets : compte 2024, 7.229.000 € (?) ; budget 2025, 6.676.000 € (?). Donc, une différence négative, en 2025, de 552.663 €.

Est-ce que là, ça vous va ?

M. Maimouni.- Bien (?). Donc, si je comprends bien, selon les comptes 2024, on est sur 1,7 million (1.699.000). Le budget est de 1,6 million...

M. le Bourgmestre.- Pour les échevins !

M. Maimouni.- Oui oui, des échevins, des échevins.

Ce qui fait une différence approximative de 3,5 %, avec deux échevins de moins. D'accord (?) ?
Donc, au niveau des cabinets, on est sur 7.229.000 et au budget 2025, on est à 6.676.000, ce qui fait un « delta » de 4 % – on est d'accord ?

Donc, par conséquent, monsieur le Bourgmestre, vu que nous demandons à tout le monde de faire des efforts budgétaires, que ce soit au niveau des fonctionnaires, au niveau du personnel de la voirie et autres, et ainsi de suite, pour rester en équilibre et afin de montrer l'exemple, …

M. le Bourgmestre.- On fait le même effort.

M. Maimouni.- … on peut par conséquent considérer que les huit échevinats actuels suffisent et qu'on n'a pas besoin d'en ouvrir un neuvième.

M. le Bourgmestre.- On fait le même effort que dans l'administration.

M. Maimouni.- Donc, si je comprends bien, nous n'avons pas besoin d'ouvrir un neuvième échevinat.

M. le Bourgmestre.- Je vous laisse dans vos déclarations.

M. Maimouni.- Non, mais je vous pose la question, monsieur le Bourgmestre. Parce que cet échevinat…

M. le Bourgmestre.- Oui. Mais on fera ce qu'on voudra !

M. Maimouni.- Non non, monsieur le Bourgmestre,…

M. le Bourgmestre.- Vous m'avez posé (?) une question.

M. Maimouni.- … vous ne faites pas ce que vous voulez : vous faites ce que la loi a (?) édicté.

M. le Bourgmestre.- Oui, et la loi me permet d'en avoir un de plus !

M. Maimouni.- Merci, voilà ! La loi vous permet d'en ouvrir...

M. le Bourgmestre.- Dites ! Vous n'allez pas me donner des cours de droit ?! Moi, j'ai fait le droit, monsieur Maimouni, quand même, hein ?!

M. Maimouni.- Comment ?

M. le Bourgmestre.- J'ai fait le droit, quand même *(rire)*.

M. Maimouni.- Mais… Visiblement, c'est cinq ans de droit et tout le reste de travers, comme disait Coluche !

M. le Bourgmestre.- Oooh, Bravo !

M. le Président.- Allez ! C'est bon ! On passe au vote.

M. Maimouni.- Monsieur le Bourgmestre, je vous pose une question simple…

M. le Président.- Non ! Merci, c'est bon !

M. le Bourgmestre.- Vous allez devoir encore vous excuser sur Facebook.

M. le Président.- Allez ! On passe au vote. Hop !

M. Maimouni.- Elle est simple, la question que je vous pose, monsieur le Bourgmestre.

M. le Président.- Oui, oui : la question est très simple ; la réponse a été donnée. C'est terminé !

M. Maimouni.- Excusez-moi...

M. le Président.- Vous avez terminé

depuis déjà 1 minute 30, ici. Vous avez terminé !

M. Maimouni.- Okay, mais j'ai une autre question sur les comptes…

M. le Président.- Allez ! On y va : on vote !

M. Maimouni.- J'ai une autre question. Je peux poser une autre question ?

Vu que vous avez un devoir d'exemplarité, monsieur le Bourgmestre, et que nous faisons tous des efforts considérables, en tout cas les personnes qui sont assujetties à le plus d'efforts – parce que, en bas, *(inaudible)* sont des fonctionnaires et à mon avis, ça souffre !

Comment se fait-il, alors, que vous n'ayez pas ouvert ces échevinats et que vous ayez déjà, par conséquent, attribué trois contrats de travail sur un neuvième échevinat, avec les anciennes collaboratrices et chef de (?) cabinet de madame Lalieux ?

M. le Bourgmestre.- Mais non…

M. Maimouni.- Où leurs contrats de travail commencent à partir du 1er juillet. Donc, vous n'avez pas ouvert de neuvième échevinat, vos cabinets sont complets, vous devez montrer l'exemple…

M. le Bourgmestre.- Monsieur Maimouni, vous devez arrêter…

M. Maimouni.- Je ne citerai pas de noms, monsieur le Bourgmestre. Je vous pose la question.

M. le Bourgmestre.- Donc, à un moment donné, il ne faut pas vous convaincre. Je sais que vous êtes un adepte de la vérité révélée, mais donc, ce n'est pas parce que vous dites quelque chose que c'est vrai.
Donc, là, vous vous trompez…

M. Maimouni.- La réciproque est vraie.

M. le Bourgmestre.- Je le répète officiellement…

M. Maimouni.- Donc, vous attestez aujourd'hui que…

M. le Bourgmestre.- Vous ne me laissez pas parler…

M. Maimouni.- … les anciennes collaboratrices de madame Lalieux…

M. le Bourgmestre.- Vous savez, vous devez apprendre *(inaudible)* à laisser parler les gens.

M. Maimouni.- Je vous en prie.

M. le Bourgmestre.- Je vous ai laissé parler, je vous réponds. Donc, nous avons…

(Brouhaha.)

… Dans les postes, donc, je répète que nous respectons évidemment la loi et les mêmes règles dans l'administration, et que les personnes qui sont recrutées sont recrutées dans le cadre des cabinets. Point.
Je ne sais pas ce que vous cherchez comme polémique, …

M. le Président.- Voilà. On en reste là.

M. le Bourgmestre.- … mais ce n'est pas juste.

M. le Président.- On en reste là !

M. Maimouni.- J'en prends bonne note.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur les comptes 2024 de la Ville.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par (?) voix contre (?).

M. le Président.- Je voudrais quand même dire que j'ai été très surpris…

Lors de la réunion que nous avons eue vendredi après-midi, il n'y avait que 17 participants. Ça m'a beaucoup surpris parce que je me disais : ou bien c'est opzettelijk gedaan, volontairement, mais il ne faut pas venir aujourd'hui pour commencer à poser des questions « technico-techniques », hein ?
Il faut être présent au moment où on fait une séance spéciale – même une séance qui n'était pas nécessairement physique, qui était aussi par Teams.

Donc ça, j'insiste pour le rappeler avant toute intervention. Il y a des moments où il faut être logique : je pense – objectivement –, qu'il y a une volonté de transparence de la majorité. On peut la considérer comme pas suffisamment transparente, on peut dire tout ça.
Mais en tous les cas, il y avait volontairement une réunion vendredi après-midi et j'ai constaté que, ik heb vastgesteld dat er maar 17 personen aanwezig waren, ik was een beetje teleurgesteld.
Bien !

Oui. Tout le monde était là, sauf… Bon ! c'est comme ça, et je salue – il l'a répété tout à l'heure – le fait (?) que vous étiez deux « écolos » à être présents à cette séance.

Là-dessus, je donne la parole à M. le Bourgmestre pour sa présentation.

Budget de la Ville pour l'exercice 2024
Présentation par le Bourgmestre

M. le Bourgmestre.- Merci, monsieur le Président. Mesdames et messieurs les membres du Conseil. Moment symbolique, évidemment, que l'adoption de ce budget – qui n'a pas été une sinécure, c'est vrai ! – et on vous présente ce budget 2025 à l'équilibre, le fruit d'un travail rigoureux et collectif.
Ce premier budget de législature est d'ailleurs marqué par la lucidité. Deze begroting weerspiegelt ook een betrokken bestuur, dat er is voor iedereen, zonder uitzondering.

Nous avons maintenu nos priorités. Elles sont claires : l'enseignement, le logement, les espaces publics, la sécurité, la propreté, la culture, le soutien aux familles et aux plus fragiles, le sport ; toutes ces matières qui font la Ville de Bruxelles.
Ce budget est celui d'une Ville qui croit dans sa population, qui veut que chaque enfant ait les mêmes chances de réussir, que chaque famille puisse vivre dignement, que chaque quartier soit un lieu de vie agréable, un lieu de rencontres.

En termes de recettes, nous avons dû travailler, en effet, à aligner une série de taxes sur, notamment, des taxes qui existaient dans d'autres communes bruxelloises.
En termes de dépenses, nous avons mené un travail d'arbitrage minutieux, dans un esprit de responsabilité. Ce travail a été fait ligne par ligne afin de contenir nos dépenses de fonctionnement.

Nos dépenses de personnel sont maîtrisées, tout en garantissant le bon fonctionnement des services. Nous tenons à le redire ici : nous assumons notre

rôle de deuxième plus gros employeur public de la Région, avec plus de 9.000 collaboratrices – uniquement pour la Ville de Bruxelles – et collaborateurs, sans compter la police, le CPAS, nos hôpitaux et toutes les structures qui dépendent de la Ville de Bruxelles : nous atteignons près de 20.000 personnes.
Et cela, c'est un choix de service à la population, un choix en faveur de la défense du service public pour garantir une présence humaine dans chaque administration, dans chaque école, dans chaque quartier.

En matière de sécurité, la dotation de la zone de police est portée à 154,5 millions d'euros, soit près de 19 millions de plus qu'en 2024 (auxquels il faut rajouter, évidemment, la part ixelloise). Nous voulons une présence renforcée, une police de proximité, accessible, formée à l'accueil des victimes. Mais je le dis clairement : l'effort ne peut plus reposer uniquement sur les épaules des communes ! Les autres niveaux de pouvoir doivent aussi prendre leurs responsabilités pour renforcer les équipes sur le terrain et leurs moyens.

Nous soutenons aussi notre CPAS – nous venons d'en parler –, qui reçoit 105,3 millions d'euros de dotation, ce qui lui permettra d'assurer un soutien essentiel aux seniors, aux plus précarisés et un accompagnement vers la formation et à l'emploi.

L'instruction publique demeure une priorité stratégique pour la Ville de Bruxelles. Nous faisons le choix de miser sur l'école, sur l'émancipation, sur la réussite de chaque enfant, sans exception.
Toutes les mesures de gratuité sont maintenues. Les dispositifs de soutien scolaire sont renforcés et nous investissons massivement : plus de 28 millions d'euros au budget extraordinaire seront consacrés à l'amélioration du bâti scolaire, à l'équipement, à la qualité des infrastructures, mais aussi à la

performance énergétique.

Deux projets majeurs illustrent cette ambition : l'inauguration du site Waterside en septembre, qui accueillera les écoles actuellement situées dans le palais du Midi, et la rénovation en profondeur de l'Institut De Mot-Couvreur, qui offrira non seulement de meilleures conditions d'apprentissage, mais aussi des espaces partagés avec le quartier, et aussi notre volonté de continuer à mettre en avant les filières professionnelles et techniques.

Du qualifiant – désolé, je parle *(inaudible)* : du qualifiant.

Langs de kanten van het Nederlandstalig onderwijs blijven we strijden tegen het lerarentekort en zorgen we voor kwaliteitsvol en inclusief onderwijs.
We investeren 3,5 miljoen euro in de heropbouw van de Droomboomschool, volgens aangepaste plannen en het onderhouden van bestaande scholen, want een stad die in haar toekomst gelooft begint altijd met investeren in haar onderwijs.

En matière de logement, nous poursuivons une politique volontariste : depuis vingt ans, nous avons construit plus de 2.600 logements publics. Et aujourd'hui, nous entamons une nouvelle phase, plus stratégique encore : plus de 12 millions d'euros seront investis dans la rénovation de notre patrimoine.
Notre objectif est clair, ma collègue Delphine Houba en a parlé : logements de qualité, accessibles et durables, avec des écoles, des crèches, des équipements publics, des espaces verts. Avec une attention particulière aux personnes âgées, aux familles nombreuses, aux jeunes en quête d'autonomie.

C'est une vision cohérente de la ville, une ville pour toutes et tous ! Nous voulons construire, rénover, verduriser et inclure, parce que vivre dans un bon

logement, c’est vivre dignement.

In de publieke ruimte investeren we meer dan 8 miljoen euro om onze wijken te transformeren, veiliger en aantrekkelijker te maken. 2 miljoen euro gaat naar schoolomgevingen, want een kind dat veilig te voet naar school kan gaan, zet al een stap richting emancipatie.
We willen ook tegemoet komen aan de bezorgdheden van de ouders.

Wat mobiliteit betreft, passen we de parkeertarieven aan volgende gewestelijke ordonnantie, zodat er beter wordt ingespeeld op de vragen van de bewoners naar beschikbare parkeerplaatsen.
We voegen ook nieuwe parkeertijden in, aangepast aan de realiteit van elke wijk en we verdubbelen het aantal bezoekerskaarten zodat inwoners hun familie gemakkelijker kunnen ontvangen.

Ja, het is mogelijk om mobiliteit, levenskwaliteit en sociale verbondenheid met elkaar te verzoenen.

La Ville de Bruxelles poursuit également sa politique de rénovation urbaine et d’(?)amélioration concrète du cadre de vie, avec une approche résolument participative. À travers les contrats de quartier, nous soutenons des projets portés par et pour les habitantes et les habitants.
En 2025, des projets emblématiques avanceront, comme le réaménagement du parc Maximilien dans le quartier Nord ou la transformation du quartier Versailles, à Neder-over-Heembeek.

Par ailleurs, nous renforçons notre lutte contre les incivilités avec des camions, des « gloutons », des équipes mobiles, des toilettes publiques, en plus d’une *task force* dératisation, des comités propreté dans les quartiers, parce qu’on ne peut

pas accepter que quelques comportements de certains inciviques abîment le « vivre-ensemble » de toute une ville.

Nous continuons à soutenir la culture : une culture populaire, engagée, diverse, qui reflète le vrai visage de Bruxelles. Une culture dans les quartiers, qui porte la voix des artistes bruxellois, qui les soutient et leur permet de se développer pour faire rayonner notre ville ailleurs.
Nous investissons dans nos centres culturels, qui sont bien plus que des lieux d'activité. Ce sont des outils essentiels de proximité, de rencontre et de médiation culturelle. Ces espaces permettent à la culture de vivre au cŒur des quartiers, de se construire avec les habitants, de refléter la diversité de Bruxelles dans toute sa richesse.

La Ville poursuit également ses efforts pour améliorer l'accès aux infrastructures sportives et encourager la pratique pour toutes et tous, quel que soit l'âge, le quartier ou le niveau. Le sport, c'est à la fois un vecteur de santé, de cohésion sociale et d'émancipation, et nous voulons qu'il soit accessible à chacune et chacun.
Sous cette législature, un projet emblématique franchira une étape décisive : c'est le lancement tant attendu du chantier du parc des sports au Heysel. Les travaux ont déjà débuté avec l'inauguration du terrain de hockey provisoire permettant de maintenir les activités sportives le temps des travaux.

Notre objectif est de doter la ville d'un pôle sportif ambitieux et moderne, puisque c'est près de 40 millions d'euros qui seront investis uniquement pour le sport dans cette partie de la ville.

En matière de jeunesse, nous soutenons des projets qui encouragent l'autonomie, la citoyenneté, l'inclusion. L'offre d'activité est maintenue et

renforcée, avec un tarif accessible.
En 2025, nous mènerons à bien la rénovation du centre de vacances de Mariakerke et la salle de la Jeunesse : lieu essentiel de rencontre, de culture et de vie collective.

Parce que Bruxelles croit en sa jeunesse et lui donne les moyens de s'exprimer, de se construire et de prendre pleinement sa place dans la ville.

En 2025, nous renforçons aussi nos actions pour l'égalité des chances, contre le racisme, l'antisémitisme, les violences sexistes, les discriminations.
Nous gardons un budget solide pour agir, pour financer des campagnes, des actions citoyennes, pour défendre les droits fondamentaux.

Op het vlak van handel zetten we de dynamiek voort met de uitvoering van het commercieel ontwikkelingsplan in alle 25 wijken van de Stad.
Onze handelaars ondersteunen is leven brengen in onze straten, pleinen en ontmoetingsplaatsen.

Et enfin, nous n'oublions pas ce qui fait la joie de vivre de Bruxelles : ses événements, ses festivals, ses rassemblements populaires – Quai d'été, Brussels Dance Festival, Plaisirs d'hiver, et de nouveaux projets pensés pour faire vivre notre ville.
Parce que nous voulons une ville qui célèbre, une ville des souvenirs communs !

Alors oui, il a fallu faire des efforts compliqués, difficiles. Oui, les ressources sont moindres. Mais nous tenons bon ! Nous veillons à tenir une trajectoire budgétaire responsable pour permettre à notre ville de continuer à avoir les moyens de se développer, d'attirer toujours plus d'habitants, toujours plus de commerces, toujours plus de vie.

Parce que nous avons une vision, une direction et un projet. Parce que nous savons que Bruxelles est une ville qui attire, qui bouge, qui grandit. Une ville de plus de 184 nationalités, de plus de 104 langues, de milliers de parcours différents.

Et c'est précisément cette diversité, cette énergie, cette jeunesse que nous voulons accompagner.
Je vous remercie.

(M. Ouriaghli, vice-président, prend la présidence de la séance.)

Discussion générale

M. Bauwens.- Je voudrais quand même d'abord remercier tous ceux qui ont fait ce budget. Ils nous l'ont présenté aussi ici, dans les bureaux de la maison communale. Quand la caisse avec tous les budgets est arrivée au siège pour nous le donner, on a pu constater que c'était un travail assez miraculeux!

Je pense qu'effectivement, M. le Bourgmestre a (?) raison : c'était un travail dur, intense et je voudrais quand même les féliciter pour la qualité du

travail, pour la qualité des documents qu'ils nous ont donnés, donc je voulais quand même faire (?) savoir que si ce soir on a des remarques, des critiques, des inquiétudes, ce n'est certainement pas envers les services, mais plutôt d'ordre politique.
Je veux vraiment les remercier – mais je crois qu'on est tous d'accord là-dessus !

Et puis, aussi, en réponse à la remarque de M. le Président (qui est en pause),

sur le (?) fait que la réunion d'information n'a pas attiré tout le monde, c'est qu'il y a aussi un autre problème : on (?) est, chaque année, surpris que la conférence de presse avec le budget décidé a lieu une semaine avant ce Conseil communal et donc ça pose pour moi un problème. Pas uniquement...

À quoi sert le débat si en fait, le budget est présenté tel quel ? Et donc tout est décidé, c'est « dans la boîte » – et de toute façon, ce que dit l'opposition ne nous intéresse pas parce que c'est déjà présenté tel quel à la presse.
Je trouve ça vraiment un « truc »…
Donc peut-être qu'il y a aussi un problème sur ce plan-là, c'est qu'on ne prend pas très au sérieux le travail de l'opposition et de la vérification si, dans la presse, on dit déjà les vérités telles que vous voulez les entendre.

Mais c'est peut-être parce que vous voulez mener une guerre de la communication – dans laquelle on joue aussi, mais donc, je fais la contre-remarque.
Et puis, suite à ça, j'ai quand même deux, trois remarques sur le budget – mais je répète : tout mon respect pour le fait de l'avoir confectionné !

Et donc, tout comme vous, monsieur le Bourgmestre, je vous comprends et je vous soutiens dans votre remarque comme quoi (?) la chose importante qui ressort de ce budget, c'est qu'il y a une diminution de recettes qui viennent du niveau (?) fédéral et de la Région. En fait, l'augmentation de la dotation ne suit pas l'inflation – la même inflation qui est partout utilisée dans le budget : ce qu'on appelle cette inflation « prudente » de 2,5 %.
Si la dotation fédérale et régionale suivait la même augmentation de 2,5 %, on aurait 5 millions d'euros (?) en plus par an – la première année, évidemment. Et les années suivantes, c'est un montant qui, à mon avis, monte encore.

Effectivement, le gouvernement (?) fédéral et le régional sont en train d'asphyxier les communes. Dans ce cadre-là, je pense que vous avez un travail que pour (?) une partie, on peut vraiment soutenir. Mais je le dis aussi parce qu'il y a dans le gouvernement fédéral un parti comme le MR, qui dit qu'avec eux, il y aura zéro nouvelle taxe.
Ils le disent à chaque fois, à (?) toutes les sauces, dans chaque réunion : il n'y aura pas de nouvelles taxes !

Par contre, ce qu'ils oublient chaque fois de dire, c'est qu'ils sont en train de tellement étrangler les communes qu'effectivement, dans les communes, il y a des nouvelles taxes qui font suite à cette politique.
Dire qu'il n'y a pas de nouvelles taxes avec le parti libéral au pouvoir, eh bien c'est en fait une *« fake news »* – pour ne pas utiliser un autre mot…

Parce que 5 millions par an, vous le savez mieux que moi, c'est à mon avis une centaine de balayeurs ! On en a parlé avant les élections communales : vous disiez : « Je veux engager cent balayeurs en plus dans ma Ville. »
Eh bien, au jour d'aujourd'hui, ce n'est pas possible et c'est, entre autres, suite au fait que l'État (?) fédéral ne nous donne pas assez de dotation.

C'est aussi du personnel de la crèche qu'on ne peut pas engager. C'est du personnel au guichet qu'on ne peut pas engager, c'est du personnel communal qu'on ne peut pas engager.
Et donc effectivement, suite à ces coupes, suite à cette dotation qui ne suit pas le coût de la vie, c'est la Ville qui doit compenser. Et donc effectivement, la Ville a dû décider une augmentation de taxes, parce que la part des taxes communales, dans le budget global, monte de 10 % à 12,40 % en 2025. Donc c'est suite à ces mesures fédérales et régionales, suite à cette diminution de dotations, qu'il y aura bien de nouvelles taxes dans notre commune. Et ça, c'est un problème !

Donc, dans ce choix de taxes communales – c'est peut-être rare que le PTB donne des compliments, mais ici, on veut en donner un –, dans l'augmentation des taxes communales, il y a une grande partie des choix qu'on soutient : les taxes que vous augmentez sur les surfaces du bureau, par exemple, et les taxes qui vont chercher des meublés, logements garnis ou des Airbnb, etc., ce sont des taxes qu'on peut soutenir vraiment fort, parce que je pense qu'effectivement, il y a une tendance, dans cette augmentation des taxes communales, qui fait porter le poids par des plus grandes épaules et pas des petites.
Donc ça, c'est important à souligner.

Par contre, il y a d'autres taxes qu'on trouve… qui sont insuffisantes, comme l'augmentation des taxes sur les parkings ou le fait qu'elles n'augmentent pas assez selon nous sur les banques ou les appareils bancaires, qui n'augmentent pas assez. Donc ça, ce sont des problèmes, je trouve, qu'on veut souligner.

Et puis, il y a – et là, je regarde quand même Mme Maes. Parce que madame Maes, comme échevine de la mobilité, vous êtes rentrée en force dans le jeu : vous avez tout de suite instauré une grande nouvelle taxe, ou en tout cas une augmentation de taxe – c'est presque un doublement du prix de stationnement. Stationner, avant, coûtait, par exemple pour quatre heures : 11 € ; maintenant, ça va coûter 20,40 €. Stationner deux heures : de 5 € à 9,20 €.
Donc on parle d'un quasi-doublement du prix des parkings. Je sais que ce n'est pas dans le chapitre « Taxes » ; selon moi, c'est une nouvelle taxe.

Donc, il y a évidemment le MR qui dit dans de chouettes visuels : « Hourra ! Vous pourrez dorénavant vous garer pendant vingt minutes gratuitement dans le centre-ville, c'est cinq minutes gratuites en plus ! » mais il faut, une fois, me dire, pour faire une course à Bruxelles ou même aller dans une toilette publique : comment vous vous en sortez, en vingt minutes, sans devoir payer ?

Ça, c'est du rêve – et de vous, et de M. Weytsman et du MR –, de dire qu'en vingt minutes, on peut aller soutenir les commerces locaux gratuitement. C'est juste impossible !

La seule chose qu'on pourra faire, effectivement, c'est…
Et donc, tous les commerçants le disent, avec seulement (?) vingt minutes gratuites, vous êtes en train de suffoquer le commerce local, les boulangeries, les boucheries, les épiceries, etc. et les gens vont effectivement descendre dans des grands centres commerciaux, qui ont déjà assez d'argent.

Avant (je parle des années précédentes), chaque fois qu'on augmentait le prix du parking, on nous disait : « C'est pour avoir moins de voitures en ville. » – ce que le PTB soutient. « C'est pour avoir un meilleur climat. » – c'est ce que le PTB soutient.
Mais quand on va voir la réalité sur le terrain, c'est que Bruxelles est dans le Top 5 européen des villes embouteillées, dans le Top 10 mondial des villes embouteillées et à Bruxelles, on dépense plus ou moins entre septante et cent heures dans les embouteillages, donc augmenter le prix du parking ne diminue pas la circulation de voitures.

Et vous-même, madame Maes, vous avez été très honnête, je vous remercie : la vraie raison pour laquelle on augmente le prix du parking, c'est parce que la Ville doit renflouer ses caisses – en néerlandais : "We moeten de stadskas spijzen."
Et donc ça, c'est la vraie raison. Et donc encore une fois, quand le MR nous dit : « Avec nous, il n'y aura pas de nouvelles taxes. » eh bien si, il y aura une nouvelle taxe !

Et donc le problème, c'est qu'effectivement, le plus choquant, quand on regarde les chiffres entre 2021 et 2025, la recette pour la Ville aura monté de 9 millions par an à 35 millions par an – et là, il y a la vraie raison.
Et ça, c'est la taxe que je critique, que le PTB critique : c'est punir les gens pour avoir de l'argent en plus avec – et je cite les mots de Mme Maes : « aucun objectif de diminuer la circulation ». Aucun ! Je ne l'ai lu dans aucun plan, je ne l'ai lu dans aucun communiqué de presse. C'était très clair : on a besoin d'argent ! Et c'est pour ça qu'on fait augmenter.

Et donc, tout le « tralala » de dire qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes : si, il y aura une nouvelle taxe.

Oui, oui, madame, c'est le cas. Mais allez le dire aux commerçants !

Donc, tout de suite après l'annonce, les commerçants contactent le PTB pour dire : « Si… et les indépendants aussi, qui disent : « J'ai des clients à Bruxelles, j'ai des clients en centre-ville. Avec ce tarif-là, c'est la moitié, un quart de mon budget, ou en tout cas de ce que je gagne avec des clients. Si ça continue comme ça, je quitte Bruxelles ! »
Et ce n'est pas la seule, et vous l'avez entendu partout. Ce n'est pas moi qui l'invente, ce sont les commerçants dans leur association qui vous contactent et qui disent : « Ça,c'est un prix qui va étrangler les commerces bruxellois ! »

Et donc c'est ça, le problème : vous voulez plus d'argent et vous tuez le commerce, et vous allez le chercher dans la poche des gens.

Et puis une dernière inquiétude, c'est au niveau du personnel de la Ville. Donc là, il y a… On voit dans le budget une légère augmentation au niveau des salaires qui sont dépensés pour le personnel de la Ville, mais déjà sous pression,

qui suit à peine ou trop peu l'indexation, ce qui veut dire que déjà là, il y a une pression.
Dans la presse, j'entends M. le Bourgmestre dire que chaque départ sera évalué pour voir si on pourra le remplacer. J'entends M. Weytsman dire la même chose.
Et donc on voit déjà – et ça, je crois que vous le savez aussi –, il y a une inquiétude et on sait d'où elle vient : ce n'est effectivement pas parce que les villes reçoivent trop peu d'argent du niveau (?) fédéral, comme je l'ai dit avant, et du régional, mais il y a une pression sur le personnel.

Il y a une inquiétude. Vous le savez mieux que moi : il y a des actions, il y a une gronde. Il y a beaucoup de services qui disent déjà depuis des années : les malades de longue durée ne sont pas remplacés, les départs ne sont remplacés.
Donc il y a une pression qui monte, puis il y a encore la mutualisation des services du CPAS et de la Ville qui fait peur à tout le monde. Aux personnes qui disent : « Ouais ! Qui dit mutualiser, qui dit fusionner, ça veut dire plus de travail, souvent avec moins de personnel ! » – c'est une règle générale dans le monde du travail.

Donc il y a cette pression, que vous confirmez, parce que quand vous dites, avec M. Weytsman, chaque départ à la pension ne donne pas lieu à un nouvel engagement, donc ça veut dire qu'on a très peur, avec les budgets actuels.
On a très peur pour cette pression de travail pour le personnel de la Ville, au niveau des balayeurs, etc. et de tous les autres services, que vous connaissez mieux que moi.

Et donc là, j'y reviens, il faudrait… Je vous soutiens dans votre appel au niveau fédéral et au niveau régional pour renflouer les caisses, on vous soutient dans certaines taxes que vous augmentez.
On n'est pas d'accord, on va refuser les taxes comme la taxe « parking » ou des

taxes qui vont chercher l'argent chez les gens.

Voilà. Ça, ce sont les remarques principales du PTB.

(M. Courtois, président, reprend la présidence de la séance.)

Mme Maouane.- Monsieur le Président, je vais vous parler de sport.

M. le Président.- Ah ! c'est bien.

Mme Maouane.- C'est bien, ça. Vous aimez bien, hein ? Eh bien voilà… Ça tombe bien : ça nous fait un point commun !
Ce n'est pas le cas du budget 2025, malheureusement, j'ai l'impression. Parce que, disons-le clairement : pour nous, ce budget est une espèce de retour en arrière. C'est un coup de frein, après des années d'efforts pour rendre le sport plus accessible, plus populaire, plus inclusif.

Et alors, madame l'échevine des sports, je vous pose la question franchement : quelles sont vos priorités ? Parce que dans ce budget, on voit surtout ce que vous avez choisi, comme projet, d'abandonner, plutôt que de voir ce sur quoi vous avez investi, puisque – je vais prendre un exemple : sur les horaires élargis des piscines, qui permettent à des familles, à des travailleuses et à des jeunes d'avoir accès à ces infrastructures après l'école ou le « boulot », on voit que ce sont des horaires qui sont coupés, on voit que le subside aux Bains de Bruxelles passe de 2,7 millions à 2,5 millions d'euros (?) alors que le coût du personnel augmente automatiquement avec l'index, et c'est bien normal.
Alors concrètement, pour m'aider à mieux comprendre le choix que vous comptez faire, est-ce que vous allez réduire les horaires d'accès aux piscines ou est-ce que vous allez plutôt augmenter les tarifs ? Dans les deux cas, pour nous,

ce n’est pas une bonne option.

Une autre ligne rouge que vous semblez franchir, ce sont les chèques sports. Parce que moi, j’ai souvenir – peut-être que vous aussi, madame l’échevine ? – d’une vidéo de vos collègues en campagne électorale qui accusaient Benoît Hellings de ne pas avoir indexé les chèques sport.
C’est intéressant, parce que quand on analyse, justement, les chiffres, on voit clairement que sous l’impulsion de Benoît Hellings, les chèques sont passés de 170.000 € à 400.000 € : sous votre houlette, malheureusement, vous les réduisez de 25 % : on passe à 300.000 €, ce qui est pour nous un désengagement pur et simple vis-à-vis des familles des quartiers populaires. Alors quelles solutions concrètes vous proposez pour qu’elles puissent continuer à inscrire leurs enfants au sport ?

Un autre exemple révélateur, c’est la question des clubs sportifs, puisqu’on passe à moins 14 % sur les aides globales et jusqu’à moins 42 % pour un club d’athlétisme comme l’Excelsior, qui est le plus titré du pays – et c’est tout à son honneur et à notre honneur –, qui est situé au cœur du Heysel, avec plus de mille athlètes.
Comment vous pouvez expliquer cette coupe aussi brutale ?

Enfin, j’ai cherché dans le budget – avec l’aide de Benoît Hellings, je dois bien l’avouer –, je n’ai pas trouvé de trace du sponsoring du futur European Open, ce tournoi ATP que vous avez pourtant annoncé fièrement en grande pompe pour octobre. Est-ce qu’il est financé ? Où ça, pour combien et selon quels critères ?

J’ai noté également une diminution des frais de fonctionnement qui passent de 134,4 à 126,8 millions d’euros. Parmi ces frais de fonctionnement, on a des frais de gardiennage qui sont concernés.

Est-ce que vous pouvez nous indiquer combien est prévu (?) en frais de gardiennage à l'échelle de toute la Ville ?

Et ça nous interpelle d'autant plus qu'il y a eu un choix politique qui a été fait de « splitter », justement, les activités du palais du Midi, de les éclater sur une quinzaine d'implantations. Ça implique qu'il y ait de nouvelles contraintes, notamment en matière de gestion de groupes d'enfants. Or qui dit multiplication des sites, dit aussi multiplication des besoins d'encadrement, de sécurité et de coordination. Dès lors, compte tenu de cette forte diminution annoncée des frais de fonctionnement, comment vous prévoyez de fonctionner malgré tout ?
Est-ce que vous pensez engager davantage de gardiens externes pour assurer la sécurité et l'encadrement de ces différents sites ? Et si oui, avec quel budget ?

Voilà mes questions, madame l'échevine, parce qu'on partage l'objectif que le sport n'est pas un luxe et qu'il doit profiter à un maximum d'habitantes et d'habitants.
C'est un levier de santé, un levier de cohésion sociale, un levier d'égalité – je sais que vous le pensez aussi. Et ce que vous proposez, malheureusement, ne va pas dans cette direction, alors j'attends vos réponses avec beaucoup d'impatience en espérant que vous arriverez à me rassurer.
Merci à vous.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Moi, je voulais intervenir… Enfin, je n'ai pas de question, en fait : je voudrais juste exprimer ici un petit peu ma colère par rapport aux subsides à la ferme du parc Maximilien.
Donc, c'est vrai que j'avais interrogé Mme l'échevine, vendredi, sur la diminution importante de ce subside, qui passe de 350.000 à 225.000 €, donc soit une baisse de 125.000 €.
C'est énorme, pour une petite structure ! On parle ici d'une asbl de la Ville de

Bruxelles. C'est une asbl de la Ville de Bruxelles, qui a fait ses preuves !

Et donc, pour moi, c'est extrêmement choquant de voir que cette structure, eh bien aujourd'hui, elle ne sait pas comment elle va évoluer dans les mois qui viennent.
Même dans la période la plus compliquée que nous avons vécue ici, au niveau de la Ville, pendant la période du covid où on a dû faire tous des efforts, on n'a jamais diminué aussi drastiquement : ici, c'est une perte de 35 % de son subside !

Alors, c'est une petite structure – peut-être que vous ne connaissez pas encore bien la ferme ? –, mais qui fait un travail extraordinaire dans un quartier difficile, déstructuré ! Qui fait des animations pour les enfants de ces quartiers-là, qui crée des stages, aussi, pendant les vacances, travaille avec les projets Accueil Temps Libre (ATL) dans le cadre du contrat de quartier, travaille avec les écoles…
Et donc aujourd'hui, vous leur demandez quoi : de licencier du personnel ?!
C'est une petite structure de neuf personnes – neuf personnes ! Et donc, vous leur enlevez le plus gros de leur budget, donc moi, j'ai peur que vous démotiviez cette équipe, que vous démotiviez cette direction qui est là depuis quatre ans et qui fait un travail extraordinaire ! Qui a redynamisé cette ferme, qui a modernisé sa gestion.

Donc je pense que vous devriez vraiment vous pencher sur la ferme et voir comment vous pouvez les aider, parce que là, ça ne va pas du tout !
Moi, je suis extrêmement en colère. Je ne comprends pas : alors qu'il y a des asbl de la Ville qui voient leurs subsides augmenter à coups de millions, ici, 125.000 !
On retire 125.000 € à une petite structure, je trouve ça extrêmement grave !

Mme Goyvaerts.- J'ai deux questions pour M. Ceulemans. Een vraag over participatie. U stelde in uw beleidsvoorstel heel ambitieuze doelen voor de versterking van participatie en van burgers. Ik citeer uit het meerderheidsakkoord: 'de burgerparticipatie zal gebaseerd zijn op de actieve betrokkenheid van burgers bij het leven van de Stad waardoor we partners worden in de ontwikkeling en de evaluatie van het overheidsbeleid.'
Tijdens de vorige legislatuur was er een participatiebudget van 1 miljoen euro per wijk, waarbij een wijkraad zelf kon beslissen waar dit budget naartoe ging.

Dat zien we niet meer terug in het huidige budget. Is dat wijkraadbudget verdwenen, waar zijn die miljoenen naartoe?

Daarnaast is het budget voor het organiseren van evenementen en buurtfeesten verlaagd van 44.500 euro naar 32.450 euro. Zullen burgers zelf evenementen kunnen organiseren en dus 'partners worden in de ontwikkeling van het overheidsbeleid?'
Met een verlaging van 27%: hoe gaat u deze ambities nog kunnen verwezenlijken? Welke projecten worden nog gefinancierd en welke worden geschrapt?

Een andere vraag, nu, over klimaat, uw andere verantwoordelijkheid. Ook uw klimaatplan was ambitieus: u gaf aan dat u de 400 acties uit het klimaatplan dat ontwikkeld werd door mijn collega Benoit Hellings verder wou uitvoeren, maar hier zien we dat de subsidies aan instellingen en gezinnen voor de oproep voor klimaatprojecten verlaagd worden van 495.000 euro naar 284.000 euro.
Hoe gaat u dan deze plannen realiseren met die 42% besparing op projectsubsidies?

Wat zal geschrapt worden en op welke manier wordt het vervangen?

Daarnaast kreeg mijn collega meneer Hellings een antwoord op een technische vraag die hij vorige week al stelde, over de stijging van de elektriciteitsfactuur van 6 miljoen naar 7,6 miljoen en de verlaging van de gasfactuur van 7 miljoen naar 5 miljoen.
Uit de uitleg bleek dat die werd gebaseerd op schattingen van kliksystemen met Sibelga en dus niet op maatregelen in verband met energiebesparende maatregelen die de Stad uitvoert.

Worden er dus geen aanvullende maatregelen genomen om energie te besparen, zoals collega Hellings wel deed tijdens de vorige legislatuur?
Worden de maatregelen die hij al invoerde behouden, worden die verhoogd?

Et puis j'ai une question pour Mme Buggenhout sur le budget d'achat pour les marchés publics. Une petite question : appliquez-vous toujours les termes de la motion sur les marchés publics pour le respect des droits humains, sociaux et environnementaux ?
Et plus spécifiquement, est-ce que la Ville de Bruxelles n'achète rien qui vient des entreprises israéliennes ? Et est-ce que la charte des achats durables est toujours d'application ?

En dan nog een kleine laatste vraag aan mevrouw Maes over de Droomboom. We horen dat de Stad veel investeert in onderwijs, waar we als Groen ook enorm blij mee zijn. Dit jaar wordt er al 900.000 euro voorzien, en volgend jaar maar liefst 2 miljoen euro.
Er waren hierover vooral wel veel bezorgdheden voor de wijk, want de mobiliteitsaspecten rond de grootte van de school zouden weleens een enorme druk kunnen zetten. Dus, wordt dit enorm grote project nog gewijzigd, zeker als het nu al van start gaat, en volgend jaar?
Komen er nog participatiemomenten in de buurt?

En in de begroting zien we geen subsidies vanuit de VGC: zijn er geen subsidies voorzien of wat is daarmee gebeurd?
Dank u wel.

Mme De Marte.- Oui, monsieur le Président, merci. J'ai une question surtout pour l'échevin Ben (?) Abdelmoumen concernant les moyens qui seront mis à disposition dans ce budget pour la propreté de la ville.
Dans l'accord de majorité, la majorité a fait de la propreté un élément essentiel de son programme. Donc, dans l'accord de majorité, il était (?) écrit : « La propreté, élément essentiel du bien-être et de l'embellissement de la ville, sera une priorité. Un redéploiement des poubelles publiques, y compris enterrées, ainsi que l'engagement de nouvelles équipes de nettoyage accompagneront ces efforts. »

Vous y annoncez également vouloir intensifier le nettoyage des rues, notamment en augmentant le nombre d'agentes et d'agents de propreté à déployer dans les quartiers et dans les espaces verts, où les besoins sont les plus criants.
Alors, j'ai les questions suivantes…

M. le Bourgmestre.- Pardon, on n'a pas bien compris la première question…
C'est sur les ressources humaines ?
Je m'excuse d'interrompre, c'est juste pour comprendre.

Mme Hariche, échevine.- Mais… j'ai compris « propriété », donc je vous avoue que je n'ai pas écouté…

M. le Président.- Non, les questions sont adressées à l'échevin des finances, j'ai compris.

Mme De Marte.- Oui.

M. le Bourgmestre.- Je n'ai pas bien compris, c'est pour ça.

Mme De Marte.- « Propreté », « propreté publique ».

M. le Président.- Ah, « propreté » ! Voilà, c'est ça : propreté. J'avais bien compris !

Mme De Marte.- Je ne parle pas assez bien français pour cette assemblée…

M. le Bourgmestre.- Non non ! Je ne voudrais pas que vous croyiez… Parce que moi, *(inaudible)*. C'est pour ça.
C'était juste pour être sûr.

Mme De Marte.- *(Rire.)* Je vais essayer en néerlandais…

M. le Bourgmestre.- Non, mais c'est juste pour être sûr. Ce n'est pas du tout… Ce n'était pas une attaque du tout !

M. le Président.- Moi, j'avais bien compris que la question était posée à l'échevin des finances.
Continuez, madame ! *Please!*

Mme De Marte.- … Les questions suivantes :

Donc, la première question : est-ce que les agents de propreté qui partent à la retraite en 2025 seront-ils tous remplacés ?
La deuxième : combien de nouvelles équipes de nettoyage prévoyez-vous de

recruter, compte tenu des moyens budgétaires limités que vous avez vous-même soulignés ?

La Ville se dirige vers une multiplication d'événements, ce qui augmente fortement la charge de travail pour les services de propreté.
Prévoyez-vous d'engager des agents supplémentaires spécifiquement pour cette surcharge événementielle ?

Enfin, concernant les poubelles enterrées, pouvez-vous nous dire combien vous comptez en installer en 2025 ? Et dans quels quartiers ces installations seront-elles prévues ?

Une autre dimension sur laquelle je voudrais attirer votre attention est celle des toilettes publiques, un autre service public qui est sous la pression d'une ville de plus en plus

fréquentée, pas seulement par ses habitants, mais aussi par de nombreux touristes.
Comme vous le savez, les toilettes publiques sont un outil essentiel pour contraster la précarité hygiénique, et elles peuvent être aussi un outil important pour contraster les inégalités des gens dans l'espace public.

Dans les mandats précédents, comme vous le savez, Ecolo-Groen a mis un fort accent là-dessus, notamment par le plan Toilettes de Mme Jellab, qui a installé six nouvelles toilettes publiques et créé un réseau de plus de quatre-vingts toilettes accueillantes.
L'accord de majorité prévoit la mise à disposition de toilettes publiques auto-nettoyantes, et les renforcements des partenariats avec le secteur de l'(?)horeca, via un forfait annuel pour les établissements « toilettes accueillantes ».

Dans le cadre du budget, j'aimerais bien savoir si vous avez inscrit dans le budget une enveloppe spécifique pour ces forfaits aux commerçants partenaires des réseaux de toilettes accueillantes ? Combien de toilettes publiques auto-nettoyantes vous prévoyez d'installer concrètement cette année et dans quels quartiers ?
Et si les agents de la Ville seront mobilisés pour les nettoyer au moins deux fois par jour ?

Donc, déjà, ça, ce sont donc mes questions pour M. l'échevin
Ben Abdelmoumen. Et après, j'ai une petite remarque pour vous, monsieur le Bourgmestre, parce qu'en regardant le budget… Bon, déjà en regardant l'accord de majorité, moi, j'ai été frappée par l'ambition internationale de la Ville de Bruxelles comme capitale européenne.
J'étais vraiment très ravie de voir un « focus » sur la coopération internationale, partenariat avec les diasporas, soutien renforcé aux ONG, à l'aide humanitaire d'urgence, une approche axée sur l'égalité des genres et les droits humains… Plein de mots qui m'avaient fait croire qu'il y avait une ambition vraiment très importante de la Ville et de cette majorité pour faire de Bruxelles la capitale internationale et européenne qu'elle mérite d'être.

Et après, je suis allée regarder le budget et j'ai vu qu'à l'entrée (?) « Relations avec l'étranger », vous avez coupé le budget par rapport à l'année passée de 25 %. Donc voilà : déjà, c'était un budget minuscule – c'était quelque chose comme 690.000 €, ou quelque chose comme ça – et il a été coupé de 25 % !
Donc, je me demande quel est votre approche (?) là-dessus ?
Qu'est-ce que vous comptez faire pour maintenir l'ambition que vous avez dit avoir, comme ville internationale et capitale européenne pour Bruxelles ?

Et comment vous comptez, surtout, soutenir le secteur, justement, de la

solidarité internationale ?
Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci… *grazie*.
Alors, monsieur Maimouni ?

M. Hellings.- Monsieur le Président, j'aimerais poser quelques questions.

M. le Président.- Pardon, excusez-moi. C'est parce que le tour était…
C'est vous qui clôturez, c'est ça ?

M. Hellings.- Voilà, par des questions.

M. le Président.- D'accord, allez-y !

M. Hellings.- Voilà. Alors…
C'est une équipe fantastique, monsieur le Président – je suis très chanceux !

M. le Président.- Oui, j'ai vu : une *« dream team »*.

M. Hellings.- Voilà. Vous le voyez, hein ?

Donc, je voulais poser la question à M. le Bourgmestre : on en parlait tout à l'heure, il y a un dédit à payer à Jacques Delens pour la non-réalisation du projet Hop , au Donderberg, qui est…
Est-il prévu dans une réserve au budget 2025 ? Voilà. Et pour combien ?
Où ça se trouve, en fait, dans le budget ? Je ne l'ai pas trouvé. Donc, si vous pouvez m'indiquer quel est le montant du dédit et où ça se trouve dans la réserve – ou ailleurs ?

Alors, j'aurais aimé savoir – ça, je vous pose la question, monsieur le Bourgmestre ou madame la première échevine – où se trouvent les 18 millions d'euros (?) de dédommagements payés par la STIB pour partir du palais du Midi. Où se trouvent-ils ?
J'avais constitué, je pense, un article budgétaire en réserve : où se trouvent ces 18 millions ? Ou alors, où se trouve le 1,8 million qui était disponible dès signature de la convention entre la STIB et la Ville le 9 septembre 2024 ?

Où se trouve cet argent et à quoi a-t-il été affecté, puisqu'aujourd'hui, vous pouvez mobiliser 18 millions d'argent régional pour le budget de la Ville ?
Moi, je l'avais affecté à deux implantations : le stade Vander Putten et le bâtiment *(Inaudible)*. Vous avez décidé d'en faire autrement, mais où est donc cet argent ? Dans le budget, je ne l'ai pas trouvé, donc…

Alors, vous avez prévu de renoncer aux travaux de rénovation patrimoniaux et sportifs des Bains du centre en 2025, mais il reste 1 million d'euros inscrit au budget extraordinaire 2025.
À quoi va-t-il servir, ce million d'euros ?

Et où sont partis les 9 millions d'euros restants de la réserve que j'avais constituée en 2024 et a été postposée en 2025 – une réserve qui était composée de 10.840.678 €, prévus pour rénover ces Bains du centre ?

Et je me pose une question : où est cet argent dans votre budget 2025 et où sont, en particulier, les 6 millions qui étaient prévus au budget « Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales (FRBRTC) » - je crois que c'est le mot ? Où ça se trouve dans le budget ?
Et pourquoi, alors que vous avez abandonné le projet de rénovation des Bains du centre – rénovation patrimoniale et sportive, je précise –, vous avez quand

même prévu dans le plan d'investissement 2024-2030 une dépense, en 2026, de 18,5 millions d'euros, alors que vous prétendez que vous n'allez pas investir dans la rénovation des Bains du centre parce que ça coûte trop cher.

Mais… donc, vous prévoyez 18 millions d'euros – vous dites que 16 millions d'euros, c'est trop cher, mais vous prévoyez 18 millions d'euros dans le plan d'investissement 2026.
Je ne sais pas… C'est dire le contraire de ce que vous venez de dire – vous allez m'éclairer, hein ?

Alors, par rapport à la taxe sur l'occupation de voirie : elle diminue, monsieur le Bourgmestre, dans le budget 2025, de 12 à 10 millions d'euros. Donc, c'est une taxe que nous avions instaurée pour, justement, aller capter les plus-values des promoteurs immobiliers qui, à juste titre, investissent beaucoup dans notre ville, créent du logement – malheureusement inabordable pour beaucoup de Bruxellois, mais quand même, ils occupent la voirie et c'est pour ça que nous avions décidé d'instaurer cette taxe d'occupation de voirie et d'augmenter son montant.
Pourquoi est-ce qu'on passe de 12 millions prévus au budget 2024 à 10 millions au budget 2025 ? Est-ce que vous avez modifié le règlement ? Est-ce que le « règlement taxe » est modifié, on modifie le taux ? Ou alors, c'est simplement…
(...)

Oui, je parle de l'occupation…
Voilà ! Est-ce que vous avez modifié le règlement taxe ? Je n'ai pas analysé tous les règlements taxe, donc peut-être que vous allez m'expliquer ? Et…
Ou alors, est-ce simplement que vous ne parvenez pas à capter autant de millions ?

Et enfin, j'ai deux dernières questions : vous prévoyez 5,5 millions d'euros (?) supplémentaires au budget extraordinaire, affectés à Brussels Expo en 2025, qui servent à une étude, une étude plus globale pour le réaménagement complet de Brussels Expo – alors, il s'agit d'une étude d'architecte, mais c'est une étude. La structure est à 100 % communale, elle a été subsidiée à une hauteur totale (j'ai calculé) de 27 millions entre 2020, où la crise du covid-19 a (?) modifié substantiellement le *core business* de Brussels Expo, et (?) 2025 – ça veut dire que (?) 27 millions d'argent communal seront partis vers les caisses de Brussels Expo.
Je pense qu'à ce niveau d'investissement public, madame Frelinx, vous qui êtes avocate, vous serez d'accord avec moi que le management de Brussels Expo doit respecter les termes de la loi sur les marchés publics, qui s'appliquent à toutes les structures financées par le public comme les Bains de Bruxelles, comme la Bourse, comme Prosport, comme Bravvo – comme toutes les structures publiques.

Je pense que maintenant, avec 27 millions d'euros d'argent de la Ville de Bruxelles, Brussels Expo est bel et bien une structure publique qui doit faire des marchés publics !

Et enfin, j'ai une question, monsieur le Bourgmestre : je n'ai pas trouvé – mais je peux m'être perdu dans le budget – le subside pour Transit, pour le maintien du centre de consommation à moindre risque de la rue de Woeringen.
C'est un projet auquel nous, les écologistes, tenons énormément !
Il faut évidemment l'adapter, il faut l'évaluer, mais c'est un projet intéressant qui permet de garantir la sécurité des riverains et la sécurité des consommateurs de drogue aujourd'hui, qui doivent être traités comme des personnes malades et pas comme des personnes « à problèmes » – je pense que ce projet est porteur.

Est-ce que vous prévoyez le maintien d'un subside communal pour ce projet ? Si oui, à quelle hauteur ? Et où se trouve-t-il dans le budget ?
Merci beaucoup.

M. Maimouni.- Oui. Bonjour, monsieur le Bourgmestre. Je voulais savoir si vous avez exploré toutes les possibilités d'avoir des recettes supplémentaires ? Si oui, j'ai par exemple une idée qui m'est venue à l'esprit.

Vous savez que je suis producteur d'événements, j'en vois de plus en plus sur le territoire de la Ville, et ça me réjouit !
Par contre, je vois que ces événements sur le territoire de la Ville de Bruxelles ne rapportent aucunes recettes, sachant qu'on parle d'événements sur la voie publique, payants – à des organismes privés.

Moi, par exemple, en l'occurrence, j'ai organisé il n'y a pas plus tard que quinze jours un événement à l'ING Arena où j'étais ravi de payer une location. J'étais ravi de rétrocéder une commission sur les droits de bouchon sur le bar, sur les tickets, et ainsi de suite.
Donc, par conséquent, à partir du moment où ces événements-là, sur le territoire de la Ville de Bruxelles, sur la voie publique, sont payants… Je ne parle pas des événements gratuits : les événements gratuits sont des initiatives qu'il faut laisser à la disponibilité des citoyens.

Par exemple, j'ai fait un calcul assez « vulgaire » sur l'année scolaire 2024-2025, avec les événements qu'il y a eu place des Palais, les événements qu'il y aura sur la place Poelaert, au Cinquantenaire et ainsi de suite, ou bien au boulevard du Centenaire, une entreprise comme celle de Hangar a généré plus ou moins 85.000 billets. Okay ? Et ce n'est pas fini…
On parle de billets qui vont de 49 € à 450 €.

C’est bien, j’encourage ces initiatives. Mais par exemple, *(inaudible)* à Brussels Expo, quand je vends un billet à, par exemple, 49 € : je rétrocède 18 % à la salle, je rétrocède 8 % à la billetterie et je rétrocède, s’il y a un bar, 4,50 € de droits de bouchon.
Partant du principe… Avec un panier moyen de 72 €, si je dois faire 85.000 billets vendus fois 75 € (?), ça fait 6,4 millions. Si on prend 25 %, on est à 1,8 million par an – au minimum : donc là, je suis en scénario bas. Par exemple, une entreprise comme Hangar est passée, depuis que vous leur avez donné la possibilité, de 1,5 million d’euros de chiffre d’affaires à 5 millions – grâce à vous.

Donc, vu que nous avons la possibilité de créer des nouvelles recettes – j’ai été vérifier : par exemple à Gand, si vous voulez organiser un événement sur la voie publique, si c’est gratuit, c’est autorisé ; si c’est payant, vous payez –, donc peut-on partir du principe qu’afin d’être juste… Parce que, in fine, c’est le personnel de la Ville de Bruxelles (la voirie et autres), qui doit aller nettoyer les déchets…

M. le Président.- Quelle est votre question, monsieur ?

M. Maimouni.- Je demande si cette possibilité-là de nouvelles recettes peut-être envisagée ?

M. Ouriaghli

.- Merci, monsieur le Président. Je reviendrai plutôt dans la discussion générale, hein ? comme on a convenu.

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, chers collègues,

au nom du groupe PS, je vous remercie pour votre présentation. Nous sommes heureux de nous retrouver pour ce rendez-vous démocratique essentiel.
Commençons par rappeler le chemin parcouru :
La précédente législature a été marquée par une série de crises majeures : pandémie de covid-19, flambée des prix de l'énergie, inflation record, tensions géopolitiques.
Ces chocs ont mis à mal nos équilibres financiers tout en appelant à davantage d'investissements publics.

Entre 2020 et 2022, la Ville a assumé des déficits tout en jouant pleinement son rôle de bouclier social. En 2023, l'équilibre a été rétabli et pour 2025, un budget en boni d'un peu plus de 55.000 €, sans hausse de taxes ni réduction de l'emploi public, nous est présenté.
Ce n'est pas une mince affaire : dans un contexte budgétaire tendu, l'essentiel a été préservé. Et pour nous, socialistes, l'essentiel, ce sont les droits fondamentaux, le service public au cœur de la ville et la justice sociale en actes.
Le budget 2025 en est une expression concrète.

Prenons l'instruction publique : premier poste budgétaire, près de 30 % des dépenses totales. Le Collège y maintient la gratuité scolaire, soutient les élèves les plus vulnérables et les équipes éducatives.
Plusieurs millions sont aussi investis pour rénover et agrandir nos écoles.

Éduquer, c'est émanciper : aux côtés de notre échevine, nous continuerons à nous battre pour une école publique de qualité, gratuite, inclusive et ambitieuse dans chaque quartier.

Autre pilier que mon groupe souhaite souligner, c'est le logement. Dans une capitale où les loyers explosent et où de trop nombreux ménages peinent à se

loger dignement, la Ville agit : plus de 2.600 logements publics ont été créés par la Régie foncière et des milliers d'autres par le CPAS, depuis plus de quinze ans.
En 2025, un quatrième plan « logement » combinera production et rénovation durable.

Le logement est un levier d'égalité que nous ne cesserons jamais de défendre, quel que soit le niveau de pouvoir où les socialistes siégeront.

Par ailleurs, la propreté, souvent perçue comme secondaire, est un marqueur social fort. En 2025, plus d'un million d'euros supplémentaire y est consacré : renforts sur le terrain, nouveaux matériels, locaux pour le personnel, lutte contre la prolifération des nuisibles – on constate à ce sujet, d'ailleurs, déjà des résultats positifs, notamment à la Cité Modèle.
C'est du concret, pour une ville plus vivable.

Enfin, la dernière priorité phare que nous souhaitons aborder est la sécurité. Pour mon groupe, elle doit se traduire par une présence humaine de proximité, bienveillante et non discriminante.
Une dotation supplémentaire de 19 millions d'euros à la zone de police de Bruxelles-Capitale–Ixelles permettra de renforcer les équipes, d'améliorer l'accueil des victimes et de garantir une police respectueuse des droits.

Nous refusons toute approche brutale ou stigmatisante. Nous voulons une sécurité qui protège sans exclure, qui rassure sans oppresser.

Chers collègues, il fallait faire des choix, fixer des priorités, orienter chaque euro vers l'intérêt général. La confection de ce budget n'a pas été simple, la pleine stabilité budgétaire demandera encore du temps, mais cette rigueur ne

nous fera jamais renoncer à nos valeurs : nous savons ce que nous défendons.

Nous avons les moyens de faire de Bruxelles une ville accessible et accueillante, pour toutes et tous et en soutenant la classe moyenne, les jeunes, les aînés, les personnes handicapées, les familles et les ménages les plus modestes !
Je ne serai pas beaucoup plus long : il va sans dire que mon groupe soutiendra ce budget.
Je vous en remercie.

M. Weytsman.- Oui, je vous remercie, monsieur le Président. Nous serons trois à intervenir.

Chers collègues, avant tout, merci à chaque département mobilisé, car au vu des efforts demandés dans ce budget 2025, chacun a accepté de revoir ses pratiques pour maintenir un service de qualité. Et dans le contexte budgétaire, ça a déjà été dit : « difficile » que connaissent d'ailleurs tous les niveaux de pouvoir – toutes les communes, mais aussi les niveaux régional et fédéral –, parvenir à l'équilibre était un véritable défi, mais pour notre majorité, c'était une priorité : gérer l'argent public avec rigueur, c'est un devoir, et c'est aussi un devoir envers les contribuables.

La situation financière de la Ville est sérieuse. Je l'avais dit pendant la campagne, mais en arrivant au Collège, j'ai découvert l'ampleur du problème ! On le mesure d'ailleurs assez bien à un chiffre, aujourd'hui, et même M. Hellings semblait étonné : un déficit de 30,8 millions d'euros dans les comptes 2024.
Pour mémoire, évidemment, en 2024, c'était une année où les libéraux n'étaient pas aux commandes.

Cela doit changer, cela va changer ! Pour construire ce budget 2025, il a fallu trouver plus de 100 millions d'euros à la Ville de Bruxelles.
Mais nous avons choisi de faire face, pas de subir : chaque membre du Collège a consenti à des efforts historiques ! Nous avons décidé de réduire notre train de vie, pas la qualité des services publics – pas la qualité des services publics !

Derrière chaque euro engagé, il y aura désormais une exigence : être utile, mesuré et tourné vers le citoyen et les entreprises !

Ce que nous démontrerons ces prochaines années, c'est qu'un pouvoir public peut faire mieux avec moins.
C'est cela, la bonne gestion, c'est cela, la rigueur. Et oui : c'est un budget rigoureux.

Chers collègues, je l'ai dit : l'exercice n'était pas simple. Les efforts à devoir réaliser à la Ville de Bruxelles étaient de 100 millions d'euros et les efforts au CPAS de 25 millions. Si on additionne ces deux entités, 60 % des efforts ont été réalisés en baisse, sans toucher la qualité des services publics – et j'insiste –, 20 % par une hausse des recettes et 20 % par des opérations *one-shot* et/ou comptables.
L'effort principal porte donc sur les dépenses. Quelques exemples :
Nous diminuons les frais de fonctionnement de la Ville. Cela signifie concrètement une réduction du fonctionnement administratif, technique, des bâtiments, des loyers, des véhicules. Trois exemples :

- les honoraires et indemnités pour les études, travaux et expertises baissent de 33 %;

- nous mutualisons, ça a déjà été dit à plusieurs reprises, les services transversaux entre la Ville et le CPAS pour réduire les doublons et les coûts, notamment du personnel ;
- et nous intensifions la maîtrise des factures de gaz et d'électricité grâce à des investissements ciblés, portés notamment par l'échevin Frederik Ceulemans.

L'objectif est double : accélérer la neutralité carbone et alléger les dépenses d'énergie.

Nous diminuons aussi les dépenses de transferts et de subsides. D'ailleurs, vos questions légitimes illustrent ces différentes diminutions. Des efforts importants sont consentis par le CPAS, comme ça a été démontré, mais aussi par les départements sport, jeunesse et culture.
Malgré cela, nous avons bien négocié, parce qu'une augmentation de près de 19 millions d'euros (?) pour la zone de police est prévue.

La sécurité première des libertés reste une priorité absolue pour le Collège : il est prévu de ramener plus de « bleu » en rue, de renforcer l'accueil des victimes et d'installer de nouvelles caméras de surveillance.
D'ailleurs, en 2025, le Collège a déjà lancé une phase test d'utilisation des drones pour appuyer le travail de nos policiers.

Côté personnel de la Ville de Bruxelles, nous avons décidé de passer chaque nouvel engagement à la loupe, en intensifiant les efforts déjà consentis par le Collège précédent. Cela nous permet de contenir le budget des ressources humaines dans tous les départements.
Malgré des non-remplacements, les services aux citoyens sont maintenus, par exemple l'ouverture des guichets en soirée une fois par semaine et le maintien de toutes les antennes décentralisées, comme souhaité par l'échevine

Buggenhout.

Le nombre de consultants chez i-CITY a encore diminué – il n'a d'ailleurs jamais été aussi bas.
Il est normal aussi que cette rigueur s'applique aux cabinets (Ville et CPAS) : dans leur ensemble, les frais de fonctionnement, de représentation et le personnel diminuent dans la même proportion que pour le personnel de la Ville de Bruxelles.

Bref, vous l'avez compris, les efforts sont réels et nécessaires. Malgré les difficultés et malgré ce rapport « 60-20-20 », nous n'avons pas cédé à la facilité d'instaurer de nouvelles taxes !
Au contraire, nous avons décidé de supprimer six – petites – taxes, certes, mais nous avons décidé de les supprimer :

- la taxe sur les établissements bancaires ;
- la taxe sur les salles de vente ;
- la taxe sur la mise à disposition d'appareils de télécommunication ;
- la taxe sur les morts – que je trouvais complètement « dingue » depuis l'opposition, je l'avais déjà dit à plusieurs reprises : donc la taxe sur l'exhumation, la taxe sur la location d'un caveau d'attente et la taxe sur le séjour à la morgue ou au dépôt mortuaire.

Bonnes nouvelles également en matière de mobilité : comme mon groupe s'y était engagé en campagne, les horodateurs seront désormais gratuits dès 19h au lieu de 21h dans tous les quartiers, sauf (à ce stade encore) dans certains quartiers commerçants, notamment l'avenue Louise, le quartier Verregat et le Pentagone.
Nous avons aussi allongé le temps de stationnement gratuit à vingt minutes.
C'est un début, mais nous voulions répondre à une demande claire des habitants

et des clients.

Seules quatre communes bruxelloises sur les dix-neuf proposaient jusqu'à présent un parking de plus de quinze minutes gratuit. Nous serons donc la cinquième.
C'était aussi important, évidemment, pour les libéraux d'être parmi les communes qui offrent le plus de flexibilité pour les parkings. Pour faire de petites courses, récupérer les enfants à l'école ou passer à la pharmacie.

Nous avons aussi doublé le nombre de tickets visiteurs gratuits pour pouvoir plus facilement recevoir des proches chez soi : ceux-ci passent donc de 10 tickets gratuits à 20 tickets gratuits. Le Collège prévoit aussi des budgets conséquents pour l'entretien et la sécurisation des voiries.
Bref, un acte de plus pour la sécurité routière, c'est important – fondamental aussi pour le respect des piétons et la beauté dans la ville !

Dans un tout autre registre, l'enseignement, le plus gros budget de la Ville de Bruxelles, est et restera une priorité absolue, essentielle pour ce Collège PS/MR+/Engagés. Et je me réjouis, d'ailleurs, que le Collège prévoie 28 millions d'euros (?) au budget extraordinaire pour continuer ses investissements dans le bâti scolaire et l'équipement.
Notre ligne n'a pas changé : un enseignement qui prône la réussite, l'innovation, l'émancipation : nous maintenons les gratuités pour les enfants dans un contexte budgétaire compliqué et renforçons le soutien scolaire, et continuons à lutter contre la pénurie des enseignants.

Sur le terrain de la propreté publique, notre Collège passe à l'action ! Du nouveau matériel est en cours d'acquisition pour nos équipes : camions, aspirateurs, équipements adaptés.

Nous nous donnons les moyens d'agir : une *task force* anti-dératisation a été lancée – je m'étais d'ailleurs battu depuis l'opposition : il est temps que la problématique des rats soit enfin prise à bras le corps ! C'est désormais chose faite : merci à M. l'échevin.

J'ai également demandé de relancer les « comités propreté » (que les « écolos » avaient laissé tomber). Je remercie aussi M. l'échevin en charge qui relance ces outils de participation citoyenne.
Car la propreté, ce n'est pas une affaire d'idéologie : c'est une affaire d'ordre, de respect et d'efficacité !

Autre enjeu clé pour moi : la mobilisation de la police sur le terrain de l'environnement et de la propreté. Il faut des contrôles, il faut des amendes, il faut qu'elles soient appliquées.
La tolérance zéro, ce n'est pas un slogan : c'est une méthode ! Et ce programme est désormais lancé.

En termes de végétalisation de l'espace public, l'objectif du Collège est clair : protéger nos espaces verts actuels et végétaliser partout où cela sera possible.

Des investissements sont prévus pour embellir les quartiers : c'est ainsi que l'échevin Frederik Ceulemans travaille sur un plan ambitieux de plantation d'arbres, en collaboration avec la première échevine en charge des espaces verts, Florence Frelinx.
Nous voulons plus de nature et plus de beau en ville !

Le Collège reste concentré également sur la petite enfance et la jeunesse. Très concrètement, trois crèches seront rénovées.
En matière de jeunesse : la Ville investit dans des projets visant l'émancipation,

l’autonomie et la citoyenneté.

Nous devons traiter la jeunesse comme l’avenir de notre société. Je pourrais citer encore bien plus d’exemples de ces belles avancées, mais je sais que ma collègue Floriane y viendra plus en détail.

Avant de conclure, je me permets de répondre à certaines remarques entendues par mes collègues de l’opposition :

D’abord, je comprends évidemment les critiques de l’opposition, c’est le jeu. Mais je vais quand même les remettre dans un certain contexte : aucune des communes où le PTB est au pouvoir en Région bruxelloise n’a adopté son budget – aucune ! Pire, même : Molenbeek-Saint-Jean n’a pas de budget, mais a néanmoins souhaité voter des taxes en plus – sans budget !

Les communes, d’ailleurs, dirigées par les libéraux, elles, ont toutes adopté leur budget : Watermael-Boitsfort, Etterbeek et Uccle, et maintenant la Ville de Bruxelles.
Sachez d’ailleurs qu’à Molenbeek-Saint-Jean, par exemple, vos collègues ont augmenté massivement les taxes, sans même de budget – ce qui est absolument « dingue » !

Une hausse de taxes de plus de 95 % sur les bureaux de moins de 100 mètres carrés (alors que nous avons prévu de les exonérer pour les 125 premiers mètres carrés, ce qui est une augmentation) et une hausse (?), à Molenbeek-Saint-Jean, de plus de 450 % pour les bureaux de plus de 1.000 mètres carrés.
La taxe sur les documents administratifs, à Molenbeek-Saint-Jean, augmente de 36 %.

En agissant de la sorte, vous faites peser une fiscalité plus lourde sur les familles, chers amis ou « camarades » du PTB.
À Forest, PTB-Ecolo, c'est le « jackpot» ! Sans budget approuvé néanmoins, le Collège a déjà maintenu l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IPP) le plus haut de la Région, avec le précompte immobilier (PRI) le deuxième plus haut de la Région. Et avec Ecolo, le Collège de Berchem-Sainte-Agathe, où vous êtes aussi en majorité, a augmenté son PRI.

Pour conclure, on ne redresse pas un budget avec des discours, mais avec des décisions !
Et les décisions que nous avons prises reflètent nos valeurs : responsabilité, gestion rigoureuse dans les budgets, ouverture à l'innovation et respect des contribuables. Avec un objectif clair : une ville plus efficace, plus belle, plus propre et plus sûre !
Je vous remercie.

Mme Bonnier.- Je prends la parole devant vous aujourd'hui avec la conviction profonde que la Ville de Bruxelles – sous l'impulsion de son bourgmestre, de ses échevins et de son président de CPAS –, avance, innove et construit l'avenir avec lucidité et détermination !
Commençons avec une petite citation de Winston Churchill, qui disait : « Il n'y a rien de négatif dans le changement si c'est dans la bonne direction. » Et c'est bien dans la bonne direction que nous allons.

Je commencerai par évoquer le patrimoine et la rénovation : grâce à Florence Frelinx, première échevine en charge du patrimoine, une nouvelle dynamique de rénovation et d'entretien est engagée.
Le remplacement des drapeaux de l'œuvre de Buren n'est qu'un début. La restauration des statues du Parc royal et le plan pluriannuel de nos fontaines

témoignent d'une volonté claire : transmettre un patrimoine vivant, respecté et admiré.
Et comme l'a souligné Florence Frelinx récemment : préserver notre patrimoine, c'est aussi investir dans la mémoire collective, dans ce qui fait la beauté et la fierté de Bruxelles.
Ce travail de fond, c'est aussi l'engagement de maintenir notre patrimoine ouvert, accessible, vivant, pour tous les Bruxellois et les visiteurs. En ce qui concerne la rénovation urbaine, comme le rappelle souvent l'échevin Frederik Ceulemans, il poursuit une politique d'investissements responsable, orientée vers les résultats concrets pour les Bruxellois. Des projets comme le réaménagement du parc Maximilien ou le déménagement de la ferme dans le quartier Nord illustrent sa volonté d'offrir un cadre de vie de qualité.
Grâce à la rénovation urbaine, il mobilise les moyens publics de manière ciblée pour répondre efficacement aux besoins des Bruxellois : rénovation d'infrastructures, création d'équipements utiles et soutien à la vie locale.

Pour le climat, de l'action concrète. Frederik Ceulemans, échevin du climat, le prouve : l'écologie n'est pas un slogan, mais une action.
Avec l'appel à projets « plan climat » et ses 500.000 €, la Ville soutient les citoyens, les associations et les entreprises qui bâtissent la résilience de demain.
Chaque euro investi est un pas de plus vers une Bruxelles neutre en carbone.
Et comme il le rappelle souvent, notre priorité est d'agir – et d'agir avec les Bruxellois – pour une ville plus verte, pour une ville plus durable et pour une ville plus résiliente !

Concernant les seniors, grâce à Clémentine Buggenhout, je me réjouis également autour de la compétence « senior » qui est de retour au sein du Collège, qui permet de lancer de nouvelles initiatives valorisant les aînés actifs dans notre ville et de compléter ainsi l'offre existante, afin que chaque senior

puisse continuer à s'impliquer pleinement dans la vie bruxelloise.

En ce qui concerne le sport, l'ambition est de rassembler : sous l'impulsion de Florence Frelinx, échevine des sports, le parc des sports du Heysel va enfin voir le jour – après des années d'attente, nous passons à la vitesse supérieure. Car le sport, c'est le lien, la santé et la fierté collective !
Ce projet attendu par tant de Bruxellois est la preuve que l'on peut dépasser les blocages et avancer ensemble vers des réalisations concrètes : un « focus » est également mis sur le sport pour tous et dans tous les quartiers.
Cela passera notamment par le prolongement des grands événements sportifs aux quatre coins de Bruxelles.

L'innovation n'est pas en reste : Bruxelles, une Ville intelligente et humaine. Clémentine Buggenhout, échevine des technologies de l'information et de la communication, incarne cette modernité : malgré les contraintes, 2,8 millions d'euros pour la cybersécurité, 1 million pour l'intelligence artificielle : nous modernisons l'administration, nous protégeons les données et nous préparons l'avenir.
Grâce à des projets européens comme RESPONSE, Bruxelles devient le laboratoire urbain, durable et connecté.

Mais la technologie n'est pas une fin en soi : c'est un levier pour une administration plus humaine, plus proche, plus efficace. Et comme le dit Clémentine Buggenhout très souvent, la digitalisation de nos démarches permet de mieux répondre aux attentes des citoyennes et des citoyens, tout en diminuant nos coûts de fonctionnement – c'est la preuve que l'innovation au service de l'humain est une priorité du MR à la Ville de Bruxelles !
Cette modernisation se fait tout en maintenant une approche omnicanale : les services et les informations restent accessibles à toutes et tous, que ce soit au

guichet, par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Enfin, concernant les espaces verts, on agit pour le bien-être de tous. Face aux défis des espaces verts, Florence Frelinx met une phase de test en externalisant une partie du nettoyage du bois de la Cambre cet été.
L'objectif est clair : soutenir nos équipes et améliorer la qualité de nos parcs pour tous. Comme exprimé par la première échevine, cette phase de test a vocation de permettre d'évaluer le procédé afin de l'étendre dans les années à venir en privatisant l'entretien de plusieurs espaces verts à Bruxelles.

Externaliser une partie de la gestion de nos espaces verts permettra de garantir à tous des espaces verts propres, agréables et bien entretenus.

Enfin, les affaires citoyennes, c'est la simplification du service de chacun. Clementine Buggenhout poursuit la « digitalisation », non pour complexifier, mais pour rapprocher : moins de paperasse, plus de proximité, plus d'efficacité ! Nos services évoluent, s'adaptent et répondent enfin aux attentes des Bruxellois.

La modernisation de l'état civil, la simplification des démarches, c'est la preuve que l'administration peut être à la fois performante et accessible.

La participation citoyenne doit-elle être au cœur de l'action politique ? Sous l'impulsion de Frederik Ceulemans, les rencontres du Collège « À Vous Bruxelles » ont été lancées avec succès : déjà sept réunions organisées dans les quartiers, avec une forte mobilisation des habitants, et trois autres prévues dès la rentrée.
Ces rencontres permettent un dialogue direct, transparent, sur les priorités du Collège et l'accord de majorité. Cette dynamique participative se prolonge également avec la volonté de renforcer la digitalisation des outils de

participation.

En conclusion, et en hommage à Alain Courtois, je citerai une phrase du film *Le président* : « On ne gouverne pas avec des idées, on gouverne avec des hommes. »
Aujourd'hui, au sein du Collège, ce sont des femmes et des hommes engagés, compétents, portés par des valeurs, qui gouvernent et transforment Bruxelles.

Chers collègues, ce budget n'est pas une dépense, c'est un investissement dans la ville que nous aimons ! Et ensemble, continuons à oser innover, à protéger et à servir Bruxelles.
Et je vais maintenant passer la parole à Aline Godfrin pour son intervention politique sur le stationnement.

Mme Godfrin.- Merci, chers collègues. Je voulais revenir, effectivement, plus précisément sur la politique de stationnement menée par la Ville et je voulais saluer dans ce cadre et dans le cadre du budget la décision du Collège de mettre fin, dans tous les quartiers résidentiels de la ville, au paiement du parking entre 19h et 21h.
C'est une bonne nouvelle pour les habitants de la ville, qui étaient quelque part pénalisés par cette politique de stationnement payant jusqu'à une heure très tardive.

Je pense en particulier aux personnes âgées ou aux personnes malades, qui ont besoin de recevoir de la visite régulièrement à leur domicile. Ces habitants de la ville seront désormais moins isolés de leur famille et de leurs amis qu'ils ne l'étaient jusqu'à aujourd'hui, et ceci grâce à la majorité.
Je m'en réjouis, c'est le premier point que je voulais souligner.

Le deuxième point concerne la décision relative à l'alignement des tarifs de stationnement sur les nouveaux tarifs régionaux. Cet alignement a pour conséquence, c'est vrai, une augmentation des tarifs.
Alors bien sûr, la Ville a pris sa décision dans le cadre régional, qui est-ce qu'il est aujourd'hui : pour rappel, le MR s'était vivement opposé en 2022 au parlement bruxellois à cette hausse générale des tarifs de stationnement adoptée par le gouvernement bruxellois et son impact…

S'il vous plaît! Vous pouvez un peu vous… Non, je ne sais pas le bruit, ce n'est pas très agréable. On vous a écouté…

Mais c'est vous que j'entends, monsieur Hellings. Voilà : c'est vous que j'entends – peut-être que mon oreille gauche fonctionne mieux que l'oreille droite.

Donc, je le disais, cet alignement a pour conséquence une augmentation des tarifs. Alors bien sûr, la Ville a pris sa décision dans le cadre régional, qui est-ce qu'il est aujourd'hui et pour rappel, le MR s'était vivement opposé en 2022 au parlement bruxellois à cette hausse générale des tarifs de stationnement adoptée par le gouvernement bruxellois et à son impact sur le pouvoir d'achat, déjà très fragilisé, des Bruxellois.
On pourrait imaginer faire évoluer ce cadre, pour rendre de l'oxygène à la population, mais cela nécessiterait d'abord – ou plutôt enfin – un gouvernement, une majorité régionale de plein exercice.

On le dit souvent : un Bruxellois sur deux n'a pas de voiture. C'est vrai, mais presque un Bruxellois sur deux vit sous le seuil de pauvreté ou risque d'y basculer !
La pauvreté et le risque de pauvreté frappent 40 % des Bruxellois – précisément

40 %. Ils faut donc en permanence veiller à concilier dans nos politiques les objectifs en matière de mobilité durable et la nécessité de préserver le pouvoir d'achat fragile des Bruxellois. C'est un équilibre qu'il faut poursuivre et c'est ce que le Collège a fait dans le cadre du budget qui nous est proposé.

Troisièmement, pour soutenir davantage les commerces, les premières minutes de stationnement gratuites passent de quinze à vingt minutes. Cette extension de la gratuité va dans le bon sens.
Mais malgré cette gratuité, les commerçants s'inquiètent de l'impact de la hausse des tarifs de stationnement. Ils ont exprimé leurs inquiétudes dans la presse par la voix, notamment, de la fédération patronale interprofessionnelle SDI (Syndicat des indépendants et des PME).

Il est vrai que les commerces bruxellois ont subi, comme de nombreux indépendants, ces dernières années, plusieurs crises successives. D'abord la crise du covid, puis la hausse des tarifs de l'énergie et, bien sûr, l'impact du commerce en ligne.
Dans ce contexte, il est particulièrement important que la majorité continue à prêter une oreille attentive, comme elle le fait déjà, aux commerçants qui font vivre la ville, qui la rendent attractive et qui contribuent à créer des emplois de qualité.
Dans le cadre du monitoring de la santé du commerce, il serait d'ailleurs intéressant de regarder combien de clients utilisent aujourd'hui les quinze minutes gratuites pour voir si, dans quelque temps, l'extension à vingt minutes aura eu un impact positif sur le commerce et si cette extension est suffisante ou suffisamment adaptée.
Je pense, par exemple, aux magasins de mobilier – il y en a quelques-uns dans le Pentagone : c'est typiquement le genre d'achat volumineux qui nécessite encore l'utilisation d'une voiture et qui pourrait dépasser les vingt minutes pour

le chargement. Je sais que le Collège restera à l'écoute et restera attentif.

Alors, chers collègues, la politique est un exercice d'équilibre permanent. Si l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver, c'est bien souvent dans l'équilibre qu'on forge les meilleures politiques ! Et je crois que l' « équilibre » est le mot qui représente bien, qui caractérise bien notre majorité à la Ville de Bruxelles. Je forme d'ailleurs le vœu – et comme je le sais, c'est beaucoup de collègues qui siègent aussi au Parlement bruxellois –, que l'on trouve un équilibre similaire à la Région pour l'ensemble des Bruxellois qui attendent toujours, un an après les élections, un gouvernement à la hauteur des enjeux. Puisse la ville servir d'inspiration et d'exemple !

Je conclurai en disant que l'on peut vraiment féliciter le Collège de la Ville d'avoir présenté aujourd'hui un budget à l'équilibre, d'autant plus quand on voit, dans d'autres communes bruxelloises avec d'autres choix politiques, l'état de délabrement budgétaire et financier.
C'est le cas par exemple à la commune de Molenbeek-Saint-Jean : sans grande surprise, une commune où le PTB est en majorité et où vous creusez le déficit.

Vous faites de l'opposition, ici, mais regardez d'abord dans votre propre jardin avant de jeter une pierre dans le jardin des autres ! À Molenbeek-Saint-Jean, où vous êtes en majorité, monsieur Bauwens (mais je pense qu'il a quitté la salle), la gratuité pour les clients des commerces n'a pas été étendue, comme on vient de le faire ici, à la Ville. Alors, Molenbeek-Saint-Jean appliquera aussi désormais les mêmes tarifs qu'à la Ville, mais vous n'avez pas pensé aux commerces, là-bas.

Comment croire que vous auriez pensé aux commercex de la Ville, ici ? Vous n'êtes pas crédibles ! D'ailleurs, heureusement que vous n'êtes pas au pouvoir

ici, à la Ville, parce que je vous ai écoutés attentivement – mais M. Bauwens n'est plus là, vous lui passerez le mot : je vous ai écouté attentivement et vous avez dit que les habitants de la ville ne payaient pas assez de taxes.
Et donc on sait maintenant à quelle sauce ils auraient été mangés avec le PTB : ils auraient été mangés à la « sauce Taxes » et pas à la sauce Dallas. Et ça, c'est quand même beaucoup moins bon !

Voilà : j'en ai terminé. Merci pour votre attention.

(Applaudissements.)

M. Elhadj Diallo.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, chers membres du Collège, chers collègues conseillers communaux, je tiens à remercier les équipes de la commune pour le travail remarquable effectué.
En premier lieu, le receveur et toute son équipe.

Le réalisé 2024 affiche un déficit, principalement en raison des corrections sur des droits constatés.
La présentation et le vote du budget sont des étapes importantes pour notre commune : un budget représente des orientations politiques traduites en données financières.
Dans un contexte international turbulent, avec la Région bruxelloise toujours en affaires courantes une année après les élections, la Ville de Bruxelles a élaboré un budget rigoureux, ambitieux et équilibré, reflétant les objectifs des trois groupes politiques du Collège actuel.
La gestion des finances publiques demande responsabilité, vision et précision dans les choix effectués. Des décisions ont été prises pour présenter un budget équilibré, avec un léger excédent, conformément au principe de ne dépenser que ce qui est disponible.

Les efforts demandés aux différents services étaient nécessaires, tout en assurant les missions principales. Des décisions ont été prises pour présenter un budget, les efforts demandés en tout ont nécessité près de 100 millions d'euros,
100 millions d'euros ont été économisés sur un budget de 1,1 milliard.

La Ville annonce une réduction de 33 % des honoraires liés aux études commanditées.
Des mutualisations sont mises en place entre la Ville et le CPAS, notamment pour les fonctions transversales, telles que la logistique et l'informatique.

Le logement public bénéficiera de 12 millions d'euros pour la rénovation en lien avec le plan « les oubliés du climat ». Une nouvelle crèche de 56 places sera inaugurée à Neder-over-Heembeek, dans la ZIR numéro 4.
La Ville poursuit aussi la rénovation de son patrimoine et la sécurisation des abords des écoles, avec un budget de 2 millions d'euros, et une ambition de verdurisation, dotée de 8,15 millions d'euros.

Enfin, les horodateurs s'éteindront désormais à 19h dans les
quartiers résidentiels, sauf dans les zones du Pentagone, de Louise et du Heysel.

Les dépenses ordinaires dépassent 1,1 milliard d'euros, avec plus de la moitié dédiée aux frais de personnel, soit environ 500 millions d'euros – il faut noter que la Ville de Bruxelles reste le deuxième employeur public de la Région, avec plus de 9.000 collaborateurs.
Les frais de fonctionnement sont limités à 11,6 %, tandis que les dépenses de transfert s'élèvent à 358 millions d'euros, dont 154,5 millions pour l'« agent de police » et 105,3 millions pour le CPAS.

La taxe exonérée sur les 125 premiers mètres carrés dans le commerce soulage les indépendants et les petites et moyennes entreprises. Avec l'accord des partenaires majoritaires, l'échevinat du commerce de M. Didier Wauters (?) va harmoniser les mesures pour accompagner les décisions fédérales concernant les demandeurs d'emploi, notamment les populations vulnérables comme les mamans solo et les jeunes.

Pour le plus grand CPAS du pays, des mesures anticipatives ont été prises – il faut le saluer, il faut le féliciter – afin de gérer les impacts futurs de la réforme du chômage actuellement en discussion au niveau fédéral.
Cela inclut l'allocation de 500.000 € pour le recrutement, dès septembre, de nouveaux assistants sociaux.

Cette réforme, et particulièrement l'exclusion des chômeurs de longue durée dès 2026, aura un impact important sur notre CPAS, c'est une « vérité ».
Mais notre objectif est de préparer notre CPAS à faire face à ces défis. C'est de faire en sorte que notre CPAS soit en mesure de réagir, non pas dans l'urgence, mais de manière responsable pour gérer cette situation : c'est ce que nous essayons de faire, c'est ce qu'on va faire.

Mon groupe, Les Engagés-CD&V votera favorablement pour ce budget visant à faire de la Ville de Bruxelles une commune plus juste, une commune tolérante, une commune inclusive qui… D'ailleurs, ceci aussi doit être souligné et félicité, parce que la Ville de Bruxelles est l'une des rares communes à afficher une ambition qui va au-delà du chiffre recommandé par la Région en matière d'emploi de personnes à mobilité réduite (PMR).
Aussi, nous voulons que cette commune soit une commune solidaire, une

commune ouverte au monde, tout en restant une commune sûre !

Voilà l'ambition de ce budget et, comme on le dit, nous choisissons de ne pas attendre : nous avons choisi d'agir avec ambition, avec soin et en pensant aux générations futures !
Il faudrait, pour terminer mon intervention – il faut et il faudrait – que les responsables politiques que nous sommes comprennent encore une fois que Bruxelles fait partie de la Belgique, la Belgique fait partie de l'Europe et l'Europe fait partie du monde : nous n'avons pas une commune qui n'a pas une incidence, ou qui n'est pas sous incidence des grands événements mondiaux. Il est important que nous agissions en responsables – c'est ce que nous allons faire et c'est ce que nous essayons de faire !

Je passe la parole à ma collègue Mathilde Vermeire pour la version néerlandaise de notre intervention.
Je vous remercie.

Mevrouw Vermeire.- Beste collega's, ik ga er toch ook wat nieuws aan toevoegen. Het budget dat hier vandaag ter goedkeuring voorligt, vraagt onmiskenbaar aanzienlijke inspanningen van elke functie en elk departement binnen onze stadsadministratie.
Et dans un contexte où notre Ville est confrontée aux conséquences de décisions, ou de l'absence de décisions, prises au niveau fédéral et régional, ce budget fait preuve d'une gouvernance responsable, d'une gestion responsable et surtout d'une vision claire pour l'avenir.

Wij investeren doelgericht in de leefbaarheid van onze wijken, in onze jongeren, in duurzame publieke huisvesting en in de versterking van onze publieke diensten.

Deze investeringen zijn geen luxe, maar een noodzaak om Brussel weerbaar en veerkrachtig te maken voor de uitdagingen van morgen.
In het bijzonder wil ik het belang onderstrepen van de structuren voor werkgelegenheid en jobkansen binnen onze Stad. Hoewel het misschien een gedeelde bevoegdheid is tussen verschillende bestuursniveaus, nemen wij als Stad onze verantwoordelijkheid op en blijven de middelen van werkgelegenheid in onze Stad gevrijwaard.
De middelen specifiek voor Bruxelles Entreprendre en Mes Missions Locales maken plaats voor economische activiteiten binnen onze Stad.

Daarnaast wil ik de link leggen tussen de prioriteiten die naar boven komen in het budget en de beleidsverklaring die aan de basis ligt van deze meerderheid.

Eerst en vooral de veiligheid van de Stad: de middelen voor het departement Openbare Orde en Veiligheid stijgen van 162 naar 181 miljoen. Dit is niet alleen een significante stijging in absolute cijfers maar ook relatief in het aandeel van de middelen van de Stad.

Wat mobiliteit betreft, erkennen we dat de beslissingen om de tarieven van straatparkeren te verhogen geen gemakkelijke was. Toch is deze stap op een doordachte en verantwoordelijke manier gezet, in overeenstemming met de tarieven van parkeergarages in de omliggende Gemeentes.
Het doel is duidelijk. Meer ruimte creëren voor zachte mobiliteit en zo bijdragen aan een leefbare ruimte en een toegankelijke stad voor iedereen via een budgettaire maatregel.

De inkomsten als gevolg van deze parkeerhervorming gaan dan ook omhoog van 25 naar 34 miljoen.

Op vlak van netheid zal er dit jaar geïnvesteerd en getest worden, met externe bedrijven. De dichte samenwerking tussen de schepen van Handel, van Groene Ruimte en van Netheid is van essentieel belang in dit budget – il reste néanmoins de la marge pour des améliorations dans les années à venir.

En matière de bilinguisme, l'accord reste actuellement insuffisant : le statu quo dans notre ville est insuffisant et des investissements supplémentaires dans la formation linguistique sont nécessaires pour rendre notre ville véritablement bilingue.
Les mesures actuelles pourraient également s'avérer insuffisantes en matière de propriété. Pour l'attractivité de Bruxelles, il est crucial de tirer les leçons des mesures qu'on va prendre cette année et qu'on a prises dans le passé, tel que dans le piétonnier, afin de procéder à des investissements supplémentaires si nécessaire.

En als derde werkpunt voor de komende jaren zou ik ook even willen verwijzen naar de ambitie van onze meerderheid voor transparantie naar de burgers toe. En ik denk dat het budget dat we hier gaan goedkeuren een mooi voorbeeld daarvan kan zijn.

Als conclusie wil ik het College feliciteren met het voorleggen van een evenwichtig en ambitieus budget en als eerste begroting van deze nieuwe legislatuur zet het plan onze Stad resoluut op het juiste spoor met visie, verantwoordelijkheid en daadkracht.

M. Maimouni.- Monsieur le Bourgmestre, je voulais revenir, en fait, sur l'augmentation des taxes « horodateurs », parce que j'ai cru comprendre que ça rapportait une trentaine de millions d'euros supplémentaires.

J'ai aimé…

Comment ?

Eh bien, selon les déclarations de M. Ben Abdelmoumen sur (?) BX1, ce matin, ce sont 30 millions en plus !

M. le Bourgmestre.- Oui : de recettes, mais pas supplémentaires.

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- La recette globale : la recette globale.

M. le Bourgmestre.- Vous avez dit « supplémentaires » – par rapport aux autres budgets.

M. le Président.- Ça n'a pas été augmenté de 30 millions par rapport à…

M. le Bourgmestre.- Ça n'a pas été augmenté de *(inaudible)*…

M. le Président.- … au passé, hein ? Il faut un peu lire !

M. Maimouni.- En parlant de sémantique…
(Brouhaha.)

M. le Président.- Allez ! Allez-y ! Allez-y !

M. Maimouni.- Bon, soit… J'ai aimé la métaphore qui disait qu'« on a éliminé toute la graisse et on a laissé les muscles », mais je tenais à rappeler que la graisse a plusieurs utilités : comme protéger les organes, comme ressources énergétiques et comme couche épidermique pour le froid…

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- De votre part, je peux l'entendre.

M. Maimouni.- Comment ?

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- De votre part, je peux l'entendre !

M. Maimouni.- Oui, mais évidemment ! Et il y a un problème à ça ?!
(Inaudible)…

M. le Président.- Quelle est votre question ?!
Allez-y !

M. Maimouni.- La question est la suivante : c'est que, au niveau du commerce, on se retrouve avec de plus en plus, en fait, de personnes qui ne veulent plus venir au centre de Bruxelles…

M. le Président.- Oui ?!

M. Maimouni.- ... parce qu'ils ne trouvent plus de stationnement et…

M. le Président.- C'est exact. Donc ?

M. Maimouni.- Donc, vous le confirmez, et il se trouve que les horodateurs sont de plus en plus chers. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire un effort pour continuer à ramener du monde consommer à Bruxelles – et pas de le faire fuir en périphérie ?

Est-ce que c'était le bon calcul d'augmenter les taxes des horodateurs au lieu de trouver d'autres alternatives et d'autres campagnes de sensibilisation ?
Parce que M. l'échevin du commerce, à qui j'ai posé une question il y a six mois concernant l'état catastrophique et le nombre de faillites grandissant et croissant sur le territoire de la Ville de Bruxelles – je tiens à signaler qu'il y en a eu encore quatorze la semaine dernière sur le territoire de la Ville – et, jusqu'à preuve du contraire, je n'ai entendu et vu aucun plan d'action pour aider nos commerçants, qui sont le poumon économique de notre ville !
Donc, avez-vous des alternatives à cela ?

M. le Bourgmestre.- Madame Maes répondra, mais quand même, pour être très franc, ce que fait la Ville sur les horodateurs, c'est aligné sur le tarif régional voté au parlement régional par votre leader, monsieur Maimouni : monsieur Ahidar a voté le tarif régional.
(Inaudible)…

Mais je ne vous comprends pas, monsieur Close. Parce que visiblement, quand ça vous arrange, vous ne suivez pas la Région…

M. le Bourgmestre.- Ah ! Tout d'un coup, vous êtes mal à l'aise !

M. Maimouni.- Mais pas du tout ! …

M. le Bourgmestre.- Vous êtes mal à l'aise !

M. le Président.- Allez ! La parole est au Bourgmestre !

M. Maimouni.- Je ne suis pas mal à l'aise ! …

M. le Président.- La parole est au Bourgmestre, merci !

M. le Bourgmestre.- Quand ça nous arrange, on suit d'un côté, c'est vrai.

M. Maimouni.- Mais… Monsieur Close…

M. le Bourgmestre.- Quand ça nous arrange, la ville, on suit d'un côté…

M. Maimouni.- Quand ça vous arrange…

M. le Président.- Allez-y, monsieur le Bourgmestre !

M. Maimouni.- Vous savez, il y a ce qu'on appelle le débat démocratique…

M. le Président.- Allez-y !!

M. le Bourgmestre.- J'ai suivi…

M. Maimouni.- La position…

M. le Bourgmestre.- … les tarifs de M. Ahidar. Voilà !

M. Maimouni.- Comment ?

M. le Bourgmestre.- J'ai suivi les tarifs de M. Ahidar.

M. le Président.- Allez ! Monsieur le Bourgmestre. Allez-y !!

M. Maimouni.- *(Inaudible)…*

M. le Bourgmestre.- *(Inaudible)…*

M. le Président.- Allez ! Monsieur le Bourgmestre. Allez-y, monsieur le Bourgmestre !!

M. le Bourgmestre.- Je réponds, parce que…

M. Maimouni.- Oui, mais… monsieur Close, ...

M. le Bourgmestre.- Vous devez respecter…

M. Maimouni.- … j'aimerais alors que vous suiviez toutes les mesures de la Team Ahidar ! Ce serait…

M. le Président.- La parole est au bourgmestre !

M. Maimouni.- Ce serait…

M. le Président.- Monsieur Maimouni ! C'est bon !

M. Maimouni.- Ce serait un plaisir…

M. le Bourgmestre.- Vous êtes mal à l'aise, hein ? *(Inaudible) (rire) !*

M. Maimouni.- Pas du tout !

M. le Président.- C'est bon ! C'est bon !

M. le Bourgmestre.- Les horodateurs, …

M. le Président.- On y va : on suit le bourgmestre.
M. le Bourgmestre.- … on suit ce que M. Ahidar a voté à la Région.
Alors, sur le PTB et les différentes taxes, M. Ben Abdelmoumen va évidemment vous répondre.
Par contre, madame De Marte, sur la politique internationale : alors c'est vrai qu'il y a une partie qui est mise ici, dans la cellule, il y a encore une partie dans le budget « extra » qui est prévue.
C'est notamment à travers ces budgets extras qu'on a travaillé avec la Fondation Saint-Pierre sur l'aide à l'Ukraine et l'aide au Congo - et on continuera à le faire, aussi par ces moyens-là, puisqu'on achète du matériel, notamment à Panzi, par rapport à ça. Et le reste, sur l'aide internationale, c'est aussi quand on va à l'étranger.

Et le reste, sur l'aide internationale, c'est aussi quand on va à l'étranger : ce matin, j'étais encore aux 10 ans de la COP 21 à la mairie de Paris, avec une quarantaine de maires du monde entier. Eh bien là, ça n'a… Bon, il y a le coût d'une chambre d'hôtel et d'un billet de train, mais ce n'est pas ça qui coûte cher.
Par contre, la symbolique d'avoir échangé avec des experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), avec des architectes, avec des politiques pour inscrire la Ville de Bruxelles dans les différentes démarches, qui sont d'ailleurs des démarches dans la longue durée, ce n'est pas ça qui se représente comme un coût.

On a une cellule internationale de cinq personnes. Ça pourrait être plus, ça pourrait être moins, mais c'est déjà pas mal, honnêtement – on n'avait pas eu ça par le passé –, qui fait d'ailleurs un boulot extraordinaire, qui est vraiment partout.

On essaie de travailler notre position, vous l'avez vu, notamment dans les relations qu'on a avec la Commission européenne : on a reçu la Commission européenne sortante, on a reçu maintenant, à l'hôtel de Ville toute la Commission européenne nouvellement installée – ce qui n'était jamais arrivé, on essaye de développer. On va recevoir des groupes politiques aussi. N'hésitez pas vous, d'ailleurs, aussi à nous relayer des choses qui peuvent exister par rapport au Parlement européen – on en est évidemment très, très preneur !

Et je le redis, sur la solidarité internationale, eh bien oui : on a fait un effort budgétaire aussi (?), on ne va pas le nier, comme on l'a fait dans tous les secteurs.
Ça ne nous a pas fait plaisir de faire des efforts en sport, ça ne nous a pas fait plaisir de faire des efforts en culture. On l'admet, on l'assume, parce qu'on a voulu aussi présenter un budget responsable et à l'équilibre : on a fait des efforts en recettes, on a fait des efforts en dépenses et elles se retrouvent un peu partout. On espère une conjoncture qui revienne à d'autres chiffres pour 2026 et, je l'ai dit en entrée, on ne va pas se cacher : le budget 2025 est un budget extrêmement difficile.

Mais on continue à soutenir ces budgets-là, je pense d'ailleurs qu'on est une des seules communes de cette Région à avoir des budgets pareils pour la solidarité internationale.

M. Hellings me demandait, sur le Donderberg : c'est 4,112 millions d'euros, le dédit, et ils sont pris en fait de l'engagement budgétaire du budget 2013. Donc après, c'est un effet de trésorerie, quand on va devoir les liquider, mais c'est pour ça qu'on ne les voit pas réapparaître : ils sont dans l'engagement initial du budget 2013.

La taxe sur l'occupation de voirie, M. Ben Abdelmoumen va répondre.
Sur les 5,5 millions d'euros (?) de Brussels Expo, eh bien, il ne faut pas tout mélanger : ça va être 5,5 millions qui vont être mis dans l'infrastructure.
Donc dans les 27 millions, quand même… La période du covid-19, reconnaissons qu'(?)on a subventionné aussi des salaires, hein ? Vous étiez au pouvoir avec nous. Pour, aussi, que les gens puissent garder une partie de leur emploi et essayer de sauver l'activité.

Cet argent, ici – et ce n'est pas la dernière fois, sans doute, que ça arrivera –, c'est pour investir dans les bâtiments, dans la rénovation. Et principalement, vous le savez, dans les bâtiments qui ne sont pas classés, mais qui ont une valeur patrimoniale. La cour d'honneur, vous avez vu qu'on a dû mettre des bâches « trompe-l'œil » pour les protéger : l'idée est justement de consolider ces bâtiments qui n'ont pas une exploitation directe dans le revenu commercial de Brussels Expo, mais qui sont plus du patrimoine. Et donc c'est un peu normal, puisque ce sont nos bâtiments (nous n'avons toujours pas transféré les droits réels), que nous intervenions.
Donc c'est 5,5 millions, parce qu'il n'y a peut-être mis que « étude », mais ce n'est en fait pas (?) de l'argent pour de l'étude : l'étude, elle est faite. C'est pour vraiment refaire les bâtiments 10, 4, 2, je pense (en tous cas, le 10 et le 2, je suis quasi-certain) des palais.

La salle de consommation, c'est dans le budget de Bravvo. On a bien maintenu le même budget et c'est dans le budget de Bravvo.
J'ai répondu à M. Maimouni sur les horodateurs, mais Mme Maes va sûrement répondre plus en avant sur les différentes questions.

Sur les événements, oui : c'est un choix politique, c'est vrai. Avant, on avait tendance à un peu subventionner les événements. Vous le savez bien, puisqu'on

s'est, notamment, aussi croisé là-dessus : c'était le Brussels Summer Festival (BSF), qui coûtait un gros budget.
Aujourd'hui, on n'a plus besoin de subventionner les événements. Donc, on n'a plus besoin de travailler là-dessus.

C'est vrai qu'il y a une part de subvention, votre raisonnement est juste. Quand on libère de l'espace public, eh bien oui : quelque part, on ne doit pas payer. Mais là, on n'a pas les mêmes infrastructures que quand on le fait dans une salle.
Vous êtes aussi organisateur de spectacle. Eh bien, si vous le faites au Cirque Royal, à la Madeleine ou à l'ING Arena, vous avez des infrastructures qui sont mises à disposition – en espace public, il faut tout prévoir !

Et c'est vrai que c'est un risque financier qui est pris, mais on y a vu aussi une opportunité. Un : ça fait, vous le savez, depuis des années, depuis vingt ans qu'on travaille à développer l'événementiel urbain, et… ce (?) qui nous permet de travailler avec des événements qui pour l'instant ne touchent aucun subside et qui sont rentables, pour la plupart – je l'espère en tout cas pour eux.
On l'a vu, en tout cas, pour certains concerts en plein air – on a déjà des demandes pour l'année prochaine.

C'est vrai que je m'inspirais plutôt de l'exemple de Louvain, à l'époque. Je me souviens des premiers concerts de Prince qui avaient eu lieu là-bas, ou de Leonard Cohen. Ici, on a, vous le savez : Neil Young lundi, puis Jean-Michel Jarre et puis on aura Kraftwerk. On va faire un peu le bilan après l'été.
On a les festivals Hangar qui fonctionnent très bien, avec aussi des images pour Bruxelles qui, en termes de marketing urbain, sont extrêmement intéressantes, hein ? Quand vous avez un DJ comme Anima qui fait ce qu'il fait devant l'Atomium – c'est la première fois qu'il ne fonctionnait pas avec ses écrans,

puisque souvent, il y a des projections assez importantes, en s'appuyant sur la visibilité de l'Atomium –, eh bien c'est vrai que ça fait des millions de vues et que c'est aussi intéressant pour la destination.

Donc pour l'instant, on a fait le choix, en tout cas, de ne pas taxer, tout comme les festivals : un festival comme Couleur café non seulement n'est pas taxé, mais est subventionné, or il occupe de l'espace public aussi.
C'est aussi un choix qui est fait, par rapport à ça : vous savez que c'est un festival qui était en grosse souffrance à la fin, les dernières années sur Tour & Taxis.

On s'est battu – notamment, à l'époque, je me souviens, avec Fadila Laanan qui avait la culture et Rudi Vervoort comme ministre-président, et avec la Ville de Bruxelles – pour sauver le festival Couleur café. Et maintenant qu'il est au pied de l'Atomium, au parc d'Osseghem, il faut reconnaître que c'est un vrai gros succès !
Eh bien oui, il continue à être non seulement subsidié, on subsidie aussi en partie les espaces verts pour remettre les pelouses en état, mais voilà : c'est un festival qui donne une « couleur » particulière à Bruxelles. Le jeu de mots est peut-être facile, mais c'est vrai que ce week-end, ça positionne Bruxelles.

Mettre une taxe, pour l'instant, sur les festivals et les événements, ce n'est pas faux comme raisonnement, mais politiquement, en tout cas, ce n'est pas une voie qu'on a empruntée. Je ne dis pas qu'on ne le fera jamais, mais pour l'instant, en tout cas, on essaye de faire sans, parce qu'on a cette animation urbaine qui fait qu'on peut réallouer des subsides, notamment, dans la culture de proximité.
Vous verrez que dans le budget, on n'a pas touché aux centrex culturelx ou à des espaces comme La Montagne magique, qui ont vraiment une vocation de

médiation culturelle et de proximité assez importante.

Voilà, je pense, pour ce qui était des questions qui me reviennent directement, sachant que tout ce qui est taxes, c'est Anas Ben Abdelmoumen qui va y répondre.

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie, monsieur le Président, et je remercie les collègues pour leurs questions.
Alors, je rebondirai sur ce que M. le Bourgmestre vient de dire, évidemment : je vous rappelle qu'on a dû trouver 100 millions d'euros (?) et donc l'exercice n'a pas été simple. Effectivement, vous pointez toutes sortes de diminutions dans le budget, mais voilà : j'assume le choix et l'exercice difficile.

Pour répondre à vos questions précises, je vais faire dans l'ordre :

Donc, les horaires des piscines ne bougent pas. Les tarifs dans les piscines : actuellement, les tarifs sont inférieurs à la majorité des piscines communales et il n'y a pas d'augmentation des prix qui est prévue actuellement.

Au niveau des chèques sport, donc il y a 300.000 € qui sont prévus au budget 2025 – on n'a pas eu le choix que de diminuer le montant vu la situation budgétaire compliquée. Donc on a été contraint de faire moins et, pour pouvoir aider plus de familles, nous sommes en réflexion pour, éventuellement l'année prochaine, diminuer le montant du chèque sport à 70 ou 80 €.

Pour les clubs, à ma demande, l'administration a appelé les clubs un à un pour leur expliquer la situation, leur expliquer qu'il allait falloir faire des efforts, et tous les clubs ont compris – je les remercie, d'ailleurs ; je profite de ce moment pour les remercier : les clubs vont dans notre sens de vouloir soutenir les plus

petits clubs.
Et vous avez cité l'Excelsior, madame Maouane, et ce sont eux qui ont précisément accepté de faire l'effort le plus important, ce pour quoi je les remercie.

Question suivante : le sponsoring de l'ATP Tennis : on va évidemment soutenir l'ATP et donc on est occupé à discuter avec le palais des expositions pour permettre la mise à disposition des palais.

Pour le gardiennage, je vous rappelle que les clubs vont aller dans des écoles et que les écoles ont des concierges qui vont pouvoir assurer le rôle de gardien. Mais quoi qu'il en soit, si nous devions exposer des frais supplémentaires de gardiennage – c'est peut-être drôle, mais c'est comme ça –, je vous rappelle que nous avons économisé 7 millions d'euros (?) avec la suppression de l'option « Poissonniers ».

Le point sur la ferme Maximilien. Donc, je le répète, j'assume évidemment le choix difficile, mais la ferme, comme beaucoup d'autres, doit s'adapter : elle doit diminuer ses dépenses et augmenter ses recettes.
Je le répète : nous soutenons le projet de réaménagement du quartier en maintenant le projet de Ferme urbaine et nous donnons ici la chance à la ferme de pouvoir repenser son projet pour mieux intégrer la nouvelle structure d'ici quelques années – je rappelle par ailleurs que le subside avait été fortement augmenté ces dernières années.

L'enveloppe de la STIB de 1,8 million d'euros (?) : 900.000 € sont prévus à l'« extra » pour l'acquisition d'un bâtiment de la rue Saint-Ghislain et 900.000 € qui sont inscrits à l'ordinaire pour la mise en route, que la STIB libérera petit à petit, sur présentation des frais qui seront engagés.

Pour la question sur les Bains de Bruxelles. Donc, la provision de 10,5 millions d'euros, forcément – je n'ai pas tout à fait compris la question –, elle est maintenue parce qu'elle n'a pas été dépensée, tout simplement.
Et le surplus est principalement constitué par le financement de la Région, que nous avons bon espoir de pouvoir prolonger : nous en avons fait la demande.

Et je me permets ici de souligner que si vous aviez accouché de ce projet pendant les cinq années pendant lesquelles vous l'aviez porté, nous ne devrions même pas parler de ça aujourd'hui. Et donc je le répète : l'objectif n'est évidemment pas de tout utiliser et l'ambition est bien de rénover les Bains, simplement pas à n'importe quel prix.
Voilà. Je vous remercie, je pense avoir répondu à toutes les questions.

Mme Hariche, échevine.- En fait, Mme De Marte a demandé ce qu'il en était concernant le recrutement du personnel pour la propreté – j'ai bien entendu. Donc, nous avons, évidemment de manière responsable, convenu que chaque recrutement qui aura lieu, que ce soit un départ, que ce soit un licenciement ou même un remplacement, sera « passé au peigne fin ».
Nous avons en plus – on y a fait référence tout à l'heure, lors de l'hommage à M. Leonard –, nous avons en plus, aujourd'hui, un outil de gestion et de suivi stratégique qui est doté d'indicateurs clés de performance qui est évidemment un instrument de gestion précieux dont l'intérêt est essentiel, puisqu'il permet de piloter de manière structurée, de manière objective, et il nous aidera évidemment bien à la décision, notamment par rapport au recrutement.
Nous voulons également développer les compétences de nos managers avec un plan *« leadership »* qui vise à instituer et à faire vivre une vision commune du management à la Ville, basé sur cinq principes : inspirer, communiquer, prendre

soin, motiver et organiser.
Et évidemment, ces cinq principes auront indéniablement un effet sur le développement du bien-être et nous permettront de diminuer sensiblement les absences – voilà en quoi cela peut être utile.

Alors, par rapport au service propreté à proprement parler – à titre d'exemple, puisque c'est ce service-là que vous avez visé –, nous avons, cette année, dans la logique que je viens de vous énoncer, remplacé six agents.

Mme Buggenhout, échevine.- Oui. Une toute petite question *(rire)*, avec une toute petite réponse, puisqu'en fait, en termes de marchés publics, absolument rien n'a changé, madame Goyvaerts, dans le respect des droits humains, des produits israéliens ou la charte des achats durables.
Tout ce qui a été décidé dans la législature précédente est d'application dans cette législature-ci. Voilà.

Mme Maes, échevine.- Je ne vais pas m'éterniser parce qu'en fait, j'ai entendu deux grandes questions, la première concernant les horodateurs – qui a été posée par M. Bauwens et par M. Maimouni, à la fin.
Monsieur Bauwens, vous parliez d'une nouvelle taxe. Je ne choisis pas d'appeler ça une « nouvelle taxe » : c'est un alignement de tarifs à ce que la Région a décidé.
Il faut accepter le fait que les tarifs de la Ville de Bruxelles étaient très bas, comparés aux autres communes, comme, par exemple – mais je ne vais pas « pousser Bobonne » – la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Je vous entends – tous deux, d'ailleurs – être… avoir un peu peur pour les commerçants et…

Plusieurs choses : On a, en effet, monté les minutes gratuites à vingt minutes. Vous pouvez trouver ça peu ou pas assez, mais je vous entendais aussi dire que le shopping local est très important.
La plupart des gens qui font du shopping local, ce sont des riverains. Et pour les riverains, les prix des cartes riverains montent un tout petit peu, mais pas…

Attendez la fin de ma réponse, s'il vous plaît ! Merci.
Les riverains, ils ont des cartes riverain, qui ne montent presque pas – à peine ! Et n'oublions pas que – et j'ai entendu Mme Vermeire y faire allusion –, il y a énormément de parkings souterrains à Bruxelles qui ne sont pas remplis et qui ont des prix très comparables aux nouveaux tarifs. Et si on fait un peu de recherches, ils peuvent même être plus bas, surtout pour de longues périodes. Donc j'incite les gens à les utiliser : ça crée plus de place dans l'espace public pour le stationnement des riverains, ou pour de l'espace public tout court.

Alors, la diminution du nombre de voitures dans l'espace public est bien entendu le but. Dans une des interviews que j'ai entendues dans la presse, il y avait une dame qui était interviewée et qui disait... on lui demandait : « Qu'est-ce que vous allez faire maintenant que les tarifs ont monté ? » et elle disait :
« Ah ! Mais je vais prendre le vélo. »
Eh bien fantastique ! C'est ce qu'on veut !

La pression est haute et ce qu'il faut aussi que vous sachiez, parce qu'en fait, vu qu'on n'est pas la première commune qui a décidé de cette hausse de tarifs (on est même dans les derniers de la classe), quand on regarde les autres communes qui sont déjà à ce niveau de tarifs, on voit qu'il n'y a pas moins de visiteurs dans ces communes qui vont vers les commerces, il y en a même plus !

Mais non ! Je ne dis pas…

Dans une analyse qui a été faite par Unizo (en français : Union des classes moyennes - UCM), on a examiné les raisons pour lesquelles des clients qui viennent en voiture se garent ou ne se garent pas. Et l'aspect le plus important est la proximité aux commerces, non le prix – donc ce n'est pas un argument.

Bon ! Et en fin de compte, c'est ce que j'ai noté de la part de M. Bauwens. Je vous cite : « Nous défendons les commerçants. » Je l'entends. Nous défendons aussi les riverains ! Et c'est la raison pour laquelle, pour créer un équilibre, on a aussi travaillé les horaires, comme vous l'avez déjà entendu, les horaires dans les quartiers résidentiels.
On a doublé le nombre de cartes de visiteurs gratuits, et le tout parce que dans les quartiers résidentiels – vous avez sûrement déjà entendu des riverains de ces quartiers-là –, cet horaire qui allait jusqu'à 21h, ça dérangeait. Et donc, c'est là où on a cherché l'équilibre.

En espérant avoir répondu à toutes vos questions dans ce contexte-là, ik ga over naar de vraag over de Droomboomschool. U heeft verschillende elementen aangeraakt, en dat zijn ook allemaal elementen die van belang zijn en die ook in het meerderheidsakkoord stonden. Elke vraag die u stelde wijst terug naar de elementen in het meerderheidsakkoord stonden over de Droomboomschool.

Vooraleer ik uitleg geef over al die elementen: de absolute basisidee is dat die Droomboomschool er moet en zal komen. Voor de mensen die die school kennen is het niet meer aan te zien dat kinderen en leerkrachten in die omstandigheden les krijgen en geven. Dat is de basis. Punt.
We hebben in het meerderheidsakkoord afgesproken dat we zowel het aantal leerlingen als de bouwvolumes van het vorige project gingen herzien. Het is

volop aan de gang om het hele project in die zin te herzien en bijkomend – omdat dat ook een grote angst van de buurt was – zijn we volop het mobiliteitsaspect aan het onderzoeken en het veel breder aan te kijken in het kader van een schoolwerking.

U had ook een vraag over de subsidies. Ik moet even duidelijk maken dat het budget voor de werken zelf al tijdens de vorige legislatuur werd vastgelegd: zowel de subsidies die van verschillende bronnen komen als het budget van de Stad.
Het budget van dit jaar is een provisie voor de extra erelonen die gaan nodig zijn, aangezien het project moet herzien worden, en voor de mobiliteitsstudie.

U had nog een vraag over participatie. Vanzelfsprekend gaan we met het nieuwe, of beter gezegd, aangepaste project terug naar de buurt.
Aangezien het project ook architecturaal aangepast wordt, zal het stuk participatie van het openbaar onderzoek en de overlegcommissie ook aan bod komen.
Dank u wel.

M. Wauters, échevin.- Merci, monsieur le Président. Ça va être très rapide et c'est symbolique, je trouve, et positivement symbolique, puisque Mme Anaïs Maes, finalement *(rire)*, a déjà donné une série d'indications par rapport à l'interpellation que j'ai reçue concernant l'accessibilité de la ville – ça prouve bien, que ce soit dans la confection du projet de majorité, comme dans le travail que nous avons effectué ensemble sur le budget, eh bien ça veut dire qu'on est bien aligné.
Alors, je ne vais pas revenir sur tous les éléments parce que, vraiment, ils ont été bien expliqués.

Effectivement, les riverains qui vont dans des commerces de proximité, eh bien ils ont une carte de riverain, donc, quelque part, le problème ne se pose pas vraiment pour eux – je parle en termes de commerces.

Oui, alignement sur les tarifs de Parking.brussels, c'est vrai : nous restons la ville, la métropole ou la capitale européenne, une des capitales les moins chères dans ce domaine.
On a pensé à augmenter cette gratuité à vingt minutes, et je pense qu'on peut imaginer et réfléchir ensemble (je crois que ça a été évoqué par ma collègue Aline Godfrin (?), tout à l'heure) sur la possibilité de le modifier ça – en fonction du succès, hein ? -, d'évaluer le succès de cette mesure.

Évidemment, la diminution de 21h à 19h, sauf le Pentagone, mais je me permets de rappeler que le Pentagone est la zone la plus irriguée en transports en commun, que ce soit de la STIB, évidemment, mais également de la SNCB, la gare Bruxelles-Central.
Il n'y a pas beaucoup de villes comme ça. Peut-être à Anvers aussi. En fait, on est à deux pas du cœur même de la ville. Et donc je pense que c'est une solution.
Et puis, dernier élément que Mme Maes a également cité, c'est qu'en réalité, comment dire, le parking souterrain est abondant et donc, comme en voirie le parking est rare, eh bien il est cher, effectivement.
Et, d'une certaine manière, dans les parkings souterrains – qui ont encore de la place : je l'ai constaté plus d'une fois –, et je l'ai dit, d'ailleurs, à des clients, à l'époque, quand je travaillais comme indépendant, eh bien je disais : « Profitez-en, parce qu'en plus, c'est sécurisé, vous êtes à l'aise, vous désengorgez l'espace public. » et donc ça peut être une solution.

Ça, c'est pour l'aspect accès. Pour ce qui est attractivité, parce que c'est

essentiel pour moi, eh bien oui : lors de l'élaboration de ce budget, nous avons préservé les outils du développement commercial, mais aussi l'aspect économique (je vais parler plutôt du commerce) avec Bruxelles Entreprendre, avec les services « commerce » de la Ville de Bruxelles, avec aussi BME, une volonté, malgré qu'il faille calmer le budget, mais de travailler ensemble pour être plus efficients et je vous assure qu'en six mois, je vois déjà des résultats.
Et nous reviendrons d'ailleurs très prochainement, puisque le Collège doit encore se prononcer, sur des quartiers prioritaires, des quartiers commerciaux prioritaires, dans lesquels nous allons agir de manière transversale, une fois encore, avec la sécurité, l'urbanisme, la mobilité, la propreté – on travaille déjà beaucoup ensemble, Anas Ben Abdelmoumen (?) et moi, parce qu'on se rend compte qu'on ne résout pas le problème en prenant un élément séparé des autres.

Et donc, voilà : ce sont tous ces éléments-là qui, à mon avis, vont dans le sens pour vous répondre par rapport à l'attractivité.
Et l'accessibilité, ça avait été répondu en grande partie par ma collègue Anaïs Maes. Je « plussoie » : je suis assez d'accord avec son analyse et je pense que si des ajustements (?) étaient à faire, eh bien nous évaluerons ça de manière très pragmatique.
Je vous remercie.

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Merci, monsieur le Président. Je vais commencer par répondre aux questions de Mme De Marte.
Donc, par rapport à la propreté, vous avez remarqué que le budget ordinaire a sensiblement augmenté. On a investi également plus d'1,5 million d'euros (?) pour tout ce qui est matériel, donc trois camions à benne et cinq aspirateurs de rue.

On continue également à rénover les locaux pour le bien-être de nos agents et également pour leur organisation.

Et on augmente de 20 % le budget alloué à la dératisation, en parallèle à la *task force* qui a déjà été créée avec l'ensemble des acteurs liés de près ou de loin.

Et six remplacements, mais comme a dit Mme Hariche, elle vous fournira les détails. Et à côté de ça, on collabore également avec le CPAS pour recruter un maximum d'« articles 60 » – je ne sais pas si c'est clair pour le personnel.

Il y avait également une question par rapport au réseau de toilettes accueillantes…

Ça va se faire de manière ciblée, au cas par cas.

Par rapport au budget demandé concernant le réseau de toilettes accueillantes, on a alloué un budget de 60.000 €.
On va installer deux toilettes autonettoyantes en 2025.
Par rapport à la question de M. Hellings concernant le règlement taxe « occupation temporaire de la voie publique (OTVP) », donc, vous avez raison : il y a une baisse de recette de 2 millions d'euros, parce que le règlement taxe fonctionne bien, et donc les entrepreneurs respectent mieux les voiries.
Il n'y a eu aucune modification (c'était aussi votre question).

De manière générale, par rapport aux questions « taxes » qui avaient été posées par M. Bauwens, eh bien tout d'abord, je salue votre honnêteté intellectuelle, parce que vous avez bien ciblé le cas : on a essayé d'explorer un maximum de niches fiscales où il y avait encore de la marge à récupérer. Et donc on a voulu toucher les épaules les plus larges.

En tout cas, en partie, vous avez dit que vous étiez d'accord avec nous.

Par rapport à la suppression de la taxe liée aux banques, je vous le concède, ce n'est pas un cadeau fiscal qu'on a voulu faire aux banques, mais c'était plutôt un moyen pour lutter contre la fracture numérique au sein des quartiers et espérer qu'avec ce geste, elles puissent mettre en place un certain nombre d'automates. Voilà, c'est un espoir : on n'a pas de moyens plus contraignants, mais donc on a essayé pour le moment avec cela.
Donc ce n'est vraiment pas un cadeau fiscal et en plus de ça, la recette qu'on perd est assez marginale par rapport à l'ensemble du budget ordinaire de notre budget à la Ville.

Et alors, à côté des taxes que vous aviez mises en lumière, il y a également des incitants plus positifs, notamment le soutien au tissu économique local. Ici, je fais référence à l'exonération complète du règlement taxe sur les enseignes dans le cadre de la première année d'activité.
Et la seconde mesure, également, que je peux citer, c'est l'exonération du règlement taxe relatif aux surfaces de bureaux pour les bureaux de moins de 125 mètres carrés.
C'était tout pour moi.
M. Ceulemans, échevin.- Merci, monsieur le Président. Je vais répondre à ces deux questions de Mme Goyvaerts.

Ik ga het misschien toch ook nog eens herhalen: het was inderdaad een heel moeilijke budgettaire oefening. De Stad Brussel haalt haar broeksriem aan, maar blijft wel bouwen aan een duurzame toekomst. Dat wil ook zeggen dat er bij elk departement en bij elke uitgavepost effectief is aan gesleuteld en dat er een aantal besparingen zijn doorgevoerd.
Maar als je het vergelijkt met de grote ordes, denk ik wel dat we kunnen

onderlijnen dat we blijven investeren en evolueren naar die duurzame stad.

Misschien eerst en vooral over dat participatiebudget: op dit moment ben ik bezig te evalueren en aan het bekijken wat de voorbije jaren gewerkt heeft en wat niet, en hoe we nieuwe participatietrajecten kunnen presenteren en uitwerken.
Dus het klopt wel dat er 2025 niet heel veel meer op de planning staan, behalve de grote rencontres die we aan het doen zijn met het College. Die zijn nu bezig en in september worden er nog drie georganiseerd en dit vraagt nogal wat mankracht. Er is dus die grote reeks van burgerontmoetingen en een aantal kleinere participatietrajecten, bijvoorbeeld degene die ik ook met Didier heb gedaan intussen rond de Quai des péniches en anderen. De juiste term daarvoor is tegenwoordig trouwens Canal District...

Maar om toch even te antwoorden over het participatiebudget: ook in de voorbije legislatuur werd het tijdens het jaar ingeschreven bij de extra's en was het geen budget dat in de gewone oefening stond.
Wat ik daarmee ga doen? De kans is inderdaad groot dat we het participatiebudget zoals we het nu kennen niet meer zullen terugzien en dat er iets anders voor in de plaats komt. Ik ben inspiratie aan te halen bij Amsterdam, Rotterdam, Gent, Antwerpen, noem maar op, om een vervanging daarvoor te kunnen uitwerken.
Maar effectief: het miljoen dat om de 2 à 3 jaar per wijk wordt uitgedeeld – en we zijn ondertussen aan 3 of 4 wijken geraakt, niet verder – zal inderdaad niet meer terugkomen.

Wat mag je dan wel nog verwachten? Het buurtfeest, daar is inderdaad een kleine reductie naar 45.000, dat klopt inderdaad.
En wat kan ik nog antwoorden? Ik moet wel zeggen: we hebben misschien voor

2024 het budget voor participatie naar beneden bijgeschaald, maar dat blijft altijd meer dan 2023. In 2023 werd minder geïnvesteerd in participatie dan vandaag in 2025.

Voor klimaat… Klimaatoproep blijft wel degelijk 500.000 euro, dus dat wordt niet bijgeschaald. De Klimaatoproep is tegenwoordig bezig tot 30 september, dit jaar zijn er ook bedrijven of kleine kmo's of ondernemers die mogen deelnemen, maar het budget blijft op 500.000 euro, zoals Mme Meunier trouwens al heeft gezegd.
Er is effectief een verdeling tussen twee lijnen. In het ordinaire is er 250 000 euro en omdat we ook de kans geven om bedrijven te laten deelnemen zien we dat nu meer als een investering voor de andere 250.000 euro. Het potje blijft wat het is.

Wat betreft de daling van de elektriciteitsfactuur van 7 naar 5 miljoen. Sowieso is energie een bijzonder belangrijk item in deze legislatuur. De elektriciteitsfactuur binnen de verschillende departementen zoals de Grondregie, eigen gebouwen, OBP Florence enz. wordt naar beneden bijgeschaald, dat is de bedoeling.
Daar speelt het administratieklimaat een ondersteunende rol: een kenniscentrum, zal ik maar zeggen, die begeleiding geeft over hoe er te geraken. De effectieve uitvoering van de klimaatplannen ligt bij de schepen, maar die wordt zeker door ons mee opgevolgd.

De premies voor de huishoudens, 80.000 plus 250.000 euro blijven ook bestaan, dus daar wordt ook niet echt aan gesleuteld.
De subsidiestromen waar mensen nog kunnen op teren om interventies te doen, thuis, voor risico's voor overstromingen of dergelijke blijven bestaan. De ondersteuning voor geïntegreerd waterbeleid of waterhuishouding blijft ook op

250.000€.

Voor de rest, met elektriciteit, energie, is het belangrijk om te zeggen dat we blijven investeren in dat eerste ’positive energy district’ en die ’réseau chaleur’ die wordt uitgewerkt, dus ik denk niet dat we kunnen zeggen dat we daar een stap achteruit zetten, integendeel.
Is dat goed? Merci.

M. Hellings.- Merci beaucoup au Collège d’avoir répondu à nos nombreuses questions. Je vais intervenir seul en réplique, au nom de tous les membres de mon groupe, que je remercie d’avoir analysé votre exercice budgétaire.
Et je voudrais d’emblée remercier les services qui ont, en effet, rendu un travail impeccable au service des Bruxellois ! Merci à tous les agents de la Ville de Bruxelles d’avoir réalisé ce budget qui est difficile, c’est vrai.

Vous dites : « C’est un budget difficile, c’est un budget compliqué. » C’est d’abord et avant tout un budget difficile à établir pour vous, membres de la majorité : jamais, dans l’histoire récente de notre ville, un budget n’a été présenté fin juin !
Socialistes et libéraux se sont « chamaillés » dans les coulisses durant des mois pour accoucher d’un tableau des horreurs ! C’est la conséquence première d’une majorité qui n’a pas de colonne vertébrale politique, tant vos projets de ville sont plus que différents : ils sont contradictoires.

Cette incohérence se voit à toutes les lignes et celle-ci a une conséquence : ce budget est surtout dur. Il n’est pas seulement difficile, il est dur avec les citoyens et les associations de nos quartiers !

J’articulerai mon intervention sur trois thèmes : 1 : vos reculs ; 2 : la trahison

progressiste ; et 3 : le retour de la mauvaise gouvernance.

1. La toute première décision que la majorité progressiste précédente avait prise, c'était de financer les deux sociétés de logements sociaux de la Ville pour isoler : isoler les logements sociaux.
Au budget 2024, nous avions prévu 8 millions d'euros pour continuer à isoler un total de quasiment 8.000 logements sociaux et publics.

Les libéraux sont arrivés et on a diminué ce budget de 37 % pour 2025. On voit là leur volonté de mettre un cran d'arrêt à une politique sociale et climatique ambitieuse, initiée il y a six ans par les écologistes et les socialistes.
Mais on voit surtout la matérialisation – je cite Mme Buggenhout –, de votre aversion, vous, les libéraux, pour le logement public.

Les socialistes parlaient en 2018 de plan des « oubliés du climat » – je n'ai jamais aimé cette expression. Les socialistes, ici, ont désormais oublié le climat, et surtout, surtout les milliers de locataires qui vivent dans des « passoires » énergétiques publiques à la facture d'énergie impayable !
Mme Maouane a fait le constat, tout à l'heure, de la baisse substantielle des subsides :
- aux Bains de Bruxelles : - 7,5 %;
- aux clubs sportifs : - 14 %;
- et, surtout, à l'aide au sport : - 25 %.

Nous avions, en six ans, augmenté tous ces postes pour offrir plus de services, plus d'aide aux Bruxellois. Le MR de Mme Frelinx les diminue tous. Drastiquement. Dramatiquement ! Un recul net.
Et on a appris aujourd'hui que vous modifiez les tarifs pour les salles, donc c'est la double peine : non seulement ils vont recevoir moins de subsides, mais

en plus, ils vont devoir payer plus cher pour occuper les salles publiques dans lesquelles on effectue du sport. La double peine !

Que dire du budget climat, à l'ordinaire, de M. Ceulemans, qui fond aussi vite que la calotte glaciaire ? Mme Goyvaerts a montré que le poste des subsides climatiques, qui aide à faire en sorte que les 400 actions du plan climat, que nous avons voté ici, soient concrètement mises en œuvre par les citoyens et les entreprises.
Diminution de 42 %: vous gardez les objectifs, mais vous supprimez les moyens pour les mettre en œuvre – le recul est impressionnant, pour une politique qui avait connu un *boost* inédit ces six dernières années !

Il faut faire des économies, dites-vous. Mais fallait-il les faire là ? 5,6 millions vont être donnés à Brussels Expo cette année, en plus des 22 millions déjà transférés depuis 2020 et la crise du covid-19, pour une structure dont le *core business* a pratiquement disparu – je parle des grands salons : Salon de l'Auto, Batibouw – et pour laquelle un seul vague avant-projet, estimé à plus de 300 millions d'euros a déjà été payé, puisqu'il existe, ce projet, mais il est difficile à mettre en œuvre. Trois cent millions !

Les libéraux se sont fait avoir « comme des bleus » dans la négociation : vous avez peut-être « plus de bleu » en rue, mais il n'y avait pas beaucoup de « bleus » dans le Collège !
Et, mesdames les conseillères du MR, c'est en Collège qu'il faut intervenir pour défendre les projets ET les budgets des bleus, pas en Conseil. Là, c'est trop tard !

Alors, je disais que les bleus se sont complètement fait avoir. Vous avez laissé tomber le financement de projets totalement voulus par les habitants (j'y

reviendrai), des projets qui étaient prêts, qui étaient financés (je parle des Bains du centre) et dont ils ont désormais la responsabilité.
Vous avez définancé ces projets au profit de projets coûteux, abstraits, absolument pas aboutis, et surtout qui ne sont pas au service immédiat des citoyens Bruxellois : je pense à Brussels Expo.

2. La trahison de la gauche. Vous prévoyez une augmentation au CPAS de 3,5 millions d'euros ; à (?) la police : 20 millions d'euros !
Est-ce que le rôle des élus MR est de prendre la tête de départements entiers, qui jouent un rôle social et de solidarité essentiel (je pense au CPAS), pour les définancer ?

Est-ce que c'est votre rôle de définancer les départements dont vous avez la charge ? C'est vrai pour le climat, c'est vrai pour le sport, c'est vrai pour le CPAS.
La zone de police et le CPAS ont chacune plus ou moins 3.000 membres du personnel. Elles sont confrontées, ces deux institutions indispensables pour la sécurité et le bien-être social des Bruxellois, aux mêmes augmentations du coût de la main-d'œuvre : c'est l'indexation et la responsabilisation de pension.

Ces structures ont le même nombre d'employés, quasiment, et pourtant l'(?)une reçoit 20 millions en plus, l'autre n'en reçoit que 3,5.
Et le CPAS, lui, va devoir faire face à commencer à engager du personnel complémentaire pour prendre en charge les milliers de personnes exclues du chômage par la faute du MR, qui mène une croisade idéologique au niveau fédéral, avec les conséquences que l'on sait et que l'on a analysées dans une étude que vous avez présentée, monsieur le président du CPAS.

La police reçoit non pas deux fois plus que le CPAS, mais cinq fois plus, alors

que le CPAS doit s'apprêter à un « tsunami » social et doit engager une septantaine de personnes à l'horizon 2026.
Comment, avec ces moyens ?!

Ce qu'a découvert Mme Jellab, en matière de « dé-socialisation » des logements sociaux, est une gifle aux progressistes !
Alors évidemment, 2025 sera probablement payé par la Région. Mais aujourd'hui, des personnes qui peuvent recevoir un logement social et le prix d'un logement social dans le logement public de la Ville de Bruxelles ne peuvent pas intégrer la socialisation des logements.

Vous, les socialistes, avez trahi la gauche. Et elle s'en souviendra !
Qui payera la facture de vos renoncements ? Pas la Région, en 2026.
Qui ?! Espérons que ce ne soient pas les 959 locataires concernés à la Régie foncière et les 576 du CPAS !

Que dire du budget culturel ? On n'en a pas parlé, mais les subsides à nos institutions culturelles locales passent de 12 millions d'euros (?) en 2024 à 10,3 millions en 2025, soit une diminution de 17 %.
Quelle trahison pour le monde culturel et nos artistes qui sont si présentes et si présents (?) dans notre commune !

Quel recul progressiste ! Ils sont abandonnés.

3. Enfin, le retour de la mauvaise gouvernance. Entre 2018 et 2024, un large processus participatif avait permis de voir éclore des beaux projets dans le cadre de trois contrats de quartier, portés par Arnaud Pinxteren.
On pense à la rénovation des Bains du centre pour les Marolles : ce n'est pas moi qui ai un jour décidé qu'on allait rénover les Bains du centre, ce sont les

Marolliennes et les Marolliens, qui se sont réunis des dizaines de fois au sein des Bains du centre et qui ont décidé que le point focal du contrat de quartier Marolles, c'était la rénovation des Bains du centre, le fait qu'on rénove un patrimoine sportif et social exceptionnel sur la place du Jeu de Balle, pour permettre – et Mme Frelinx rit, c'est triste… –, pour permettre aux Marolliens de pouvoir avoir accès à ces espaces sportifs et associatifs.

C'est pour ça qu'il fallait rénover les Bains du centre, dans le cadre du contrat de quartier : c'est parce que les Bruxelloises et les Bruxellois le voulaient !

Idem pour l'atelier Bois et Métal : c'était le résultat du contrat de quartier Jonction. Des dizaines de réunions ont déterminé les besoins du quartier.
Et aujourd'hui, cet atelier Bois et Métal est délaissé par les associations, pour laisser place au club que Mme Frelinx veut placer à la place de gens qui jouent un rôle social essentiel dans les Marolles !

Enfin, le contrat de quartier Versailles, arraché « avec les dents » par M. Pinxteren pour construire – c'est vrai, aux frais du CPAS – du logement encadré avenue des Moutons. Là encore, renoncement…
C'était un (?) processus participatif intensif, intense mené avec les habitants qui a fait que ces projets ont été financés et choisis par le Collège précédent – pas parce que c'était une lubie d'échevin !

Et vous, libéraux, abandonnez cette technique parce que vous ne faites pas confiance aux citoyens, vous n'écoutez pas les citoyens !

Ce sont des habitants mobilisés, encadrés par toute l'équipe de la participation. Ce sont des dizaines d'ateliers participatifs et d'heures passées à cogiter sur les besoins sociaux, économiques, écologiques et sécuritaires de nos quartiers

populaires.
Vous abandonnez tous ces projets.

Parallèlement, les grands projets qui ne se font pas et dont il faudra un jour payer les dédits – je pense à :

- Hop : 4 millions d'euros (?) ;
- Neo : 12 millions ;
- Eurostadium : 10 millions.

Il n'y a pas de réserve constituée dans le budget – à part pour le Donderberg, M. le Bourgmestre m'a répondu –, et donc les mauvaises nouvelles sont à prévoir au compte 2025.
Je rappelle que tous ces projets que je viens de citer ont été décidés sur la précédente majorité précédant la majorité progressiste : c'est le PS et le MR qui, lors de la majorité « précédente-précédente », a décidé de ces projets qui, aujourd'hui, vont coûter aux Bruxellois – en dédits !
Et on parle de dizaines de millions !

La majorité MR et Engagés nous avait assuré, lors de la présentation de l'accord de majorité, que certes il n'y avait pas de paragraphe consacré à la gouvernance, mais que celle-ci serait – d'abord et avant tout – la gouvernance budgétaire.
Quel changement de gouvernance, en effet : le budget des ressources humaines est passé de 318 millions d'euros (?) en 2024 à 328 millions, avec indexation et prise en charge de la responsabilisation de pension, qui mangent ces marges d'augmentation – donc le budget augmente, mais l'indexation et la responsabilisation de pensions mangent cette marge !

Il n'y a donc pas d'engagement de personnel pour la propreté – Mme l'échevine vient de le dire : il y a eu six remplacements, pas d'engagement complémentaire. Alors que les besoins sont là : de nombreux événements voient le jour et ces événements créent de la saleté.
Il faut engager du personnel « propreté » !

Vous aviez proposé, en campagne, socialistes et libéraux, cent agents propreté. Vous en remplacez six. *(Inaudible.)*
Alors, le problème, c'est qu'il n'y a pas eu d'engagement ; il n'y aura pas d'engagements. Sauf pour vos cabinets et la haute administration.
Je m'adresse ici aux 3.500 membres du personnel :

Vous, qui faites le corps de cette Ville, vos nouveaux patrons – le Collège –, ont mis sept mois pour établir un budget. Et vous avez été bloqués dans votre travail, puisqu'aucune décision n'a été prise pour renforcer vos moyens d'action.
Ils n'ont pas engagé de personnel pour remplacer vos collègues partis à la retraite, ou engagé de nouveaux collègues pour prendre en compte ces nouveaux besoins dont je parlais tout à l'heure.

Et dans une ville qui est en croissance démographique, où les événements se multiplient, le travail ne manque pas : il augmente. Or en décembre 2024, ce nouveau Collège a modifié le règlement qui s'applique aux engagements du personnel des cabinets.
Ils ont instauré un système de points extrêmement complexe qui, de facto, augmente le nombre de membres de cabinets, donc grève l'enveloppe budgétaire dévolue aux ressources humaines et préempte le budget.

Exemples : Mme Frelinx compte onze personnes dans son cabinet. Mon cabinet,

dans sa position, était composé de six personnes.
Et alors vous avez augmenté, monsieur le président du CPAS, le barème de votre cheffe de cabinet : elle passe de A6 à A9 – du coup, à une voiture de société.

Tout ça est payé par le budget communal.

Et puis, alors que la Ville n'est plus en mesure d'engager du personnel, car le budget des ressources humaines explose par l'indexation et la responsabilisation de pension, le Collège décide de nommer un secrétaire communal adjoint en plus, avec l'un des grades administratifs les plus élevés.
Alors qu'en situation de boni budgétaire, ces sept dernières années, la Ville s'en est passé.

Nous n'avons pas besoin d'un secrétaire communal adjoint – surtout en période de disette budgétaire !
La nouvelle majorité a préempté il y a des mois – pour ses proches – les moyens que la Ville a dévolus aux ressources humaines. À votre détriment : vous, les agents de la Ville de Bruxelles, vous, les nettoyeurs, vous, les chauffeurs, vous, les agents constatateurs, vous, les puéricultrices !
Combien de balayeurs peut-on engager à la place d'un seul secrétaire communal adjoint ?
Combien de puéricultrices auraient pu être engagées à la place des cinq membres de cabinet supplémentaires de la première échevine ?

Parallèlement, combien d'agents pour nettoyer nos rues et s'occuper de nos enfants auraient pu être engagés par les centaines de milliers d'euros dépensés pour ces voitures de société, dont le budget a augmenté de 37 % ?

Sous Ecolo-Groen, le règlement stationnement était une politique de mobilité, qui visait à éviter le parking « ventouse » provenant des communes limitrophes. C'est la raison pour laquelle M. Dhondt avait décidé d'appliquer les horaires jusqu'à 21h : c'était pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'appel d'air des communes limitrophes de la ville de Bruxelles qui viennent se garer gratuitement dans la ville.
Et l'objectif des politiques de stationnement était de promouvoir le parking hors voirie pour libérer l'espace public de la voiture individuelle, au bénéfice des entreprises : des terrasses ont vu le jour sur des places de parking – au bénéfice de l'horeca et, surtout, des citoyens qui récupèrent de l'espace public.

Sous le MR et le PS, et Vooruit, les politiques de stationnement n'ont qu'une seule visée. Et la visée est fiscale : faire entrer un maximum d'argent dans les caisses communales. C'est tout !
Monsieur Weytsman, vous nous accusiez, il y a quelques années, de « racket » quand M. Dhondt allait chercher 25 millions d'euros (?), en 2024, en recettes parking. Vous prévoyez aujourd'hui 34 millions, soit 35 % d'augmentation de la fiscalité automobile !

Plus qu'au racket, vos électeurs, monsieur Weytsman, vont hurler au hold up !
Vous ne vous appelez pas M. Weytsman : vous vous appelez « M. Weyts-ment !
Gonflement artificiel de recettes : autre problème…

M. Mampaka.- On n'a pas entendu !

M. le Président.- Allez ! Continuez, monsieur Hellings !

M. Hellings.- Alors, autre problème de gouvernance budgétaire : le Collège

« maquille », en fait, le budget, pour flouer la tutelle et, surtout, les Bruxellois ! Vous prétendez pouvoir aller chercher 34 millions d'euros (?) en stationnement, vous prétendez aller chercher 142 millions en taxe « bureau » et le Collège se prévaut de la disparition de certaines taxes : appareils télécoms, distributeurs de billets, caveaux d'attente, salles de vente ou exhumation – en fait, vous arrêtez de « taxer les morts », monsieur Weytsman, mais que faites-vous des vivants ?

C'est anecdotique : toutes ces taxes que vous avez supprimées, c'est aux alentours de 100.000 €… Cent mille euros – c'est « de la poudre aux yeux » !

Et puis, la dette explose : on n'en a pas parlé dans le débat, mais les intérêts payés par la Ville pour ses emprunts à long et, surtout, court terme explosent ! Il faut d'urgence – d'urgence ! - convertir les emprunts à court terme en emprunts à long terme.
Une équipe spécialisée dans la gestion de dette doit pouvoir « prendre le taureau par les cornes » : il faut engager du personnel, il faut se mettre à table avec des experts pour transformer cette dette. Il y a urgence !
Ce n'est pas encore fait, il faut le faire.

À long terme, les dépenses d'emprunts sont passées à 94 millions d'euros (?) et à court terme, à 18 millions. Soit une augmentation généralisée de 20 % par rapport à 2024.
Ça s'emballe ! On le sait, depuis quelques mois, la Ville de Bruxelles est à deux doigts de la crise de liquidité et dépend du bon vouloir de la banque des communes, Belfius, pour renflouer ses fonds de caisse – banque Belfius que les libéraux veulent privatiser !

Et ce budget artificiel ne sera de (?) nature à rassurer ni les banques, ni la

tutelle : le budget de la Ville ne peut pas dépendre des marchés financiers et vous vous jetez tout droit dans les dents de ce monstre de la finance pour faire dépendre des services publics aux Bruxellois.

Le boni cumulé, nous n'en avons pas parlé ici, est passé de 29 millions à 3,5 millions d'euros (?). Donc, seulement 3 millions séparent la Ville de Bruxelles d'une mise sous tutelle régionale : si la Ville connaît le même dérapage budgétaire au compte 2025 que celui qui était constaté aujourd'hui en 2024, la Ville est sous tutelle !
Et jamais ce n'est arrivé !

Nous en sommes là… Les libéraux ont fait reculer toutes les politiques climatiques et sociales initiées par les écologistes il y a six ans.
Les socialistes ont trahi leurs électeurs progressistes en définançant les politiques sociales et le logement public.

Les Engagés ? Eh bien, je ne sais pas ce qu'ils ont fait…

Mais tous ont fait en sorte que les vieux démons de la mauvaise gouvernance reviennent : ce budget est difforme, ce budget est déséquilibré et nos finances publiques communales sont malades !
C'est un budget rigoureux, dites-vous ? Oui : « rigoureux », comme un hiver sans fin ! Et ce nouveau Collège n'a pas prodigué les soins médicaux adéquats durant les sept longs mois de gestation : soins faits de fiscalité juste, qui porte sur les épaules les plus larges, d'investissements raisonnés dans les services publics, d'engagement de personnel pour remplir les missions de base qu'une Ville doit apporter à ses habitantes et à ses habitants.

Non. Ce collège se comporte en clinique privée de chirurgie esthétique : les

graisses budgétaires sont ponctionnées aux mauvais endroits, le social et l'environnement, pour être injectées dans d'autres parties « bling-bling », l'événementiel et le superflu : des parties bling-bling du corps humain qu'est notre administration !

Non. Votre budget n'est pas beau, comme vous le présentiez lors de notre dernier Conseil : il est artificiel, il est « moche » !
Moche, surtout, pour les conséquences sociales pour tous nos habitants et nos habitantes.

C'est la raison pour laquelle le groupe Ecolo-Groen votera contre.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo-Groen.)

(Commentaire de M. Mampaka.)

M. le Président.- Allez, monsieur Maimouni. Allez-y, sinon, je vous retire la parole.
M. Maimouni.- On me la prend, la parole : c'est ça le problème !
Bon, soit… Je voulais réagir, monsieur le Bourgmestre : je ne comprends pas votre choix politique, parce que vous avez fait, justement, référence au Brussels Summer Festival, qui avait été créé via Mario Campo (?) – paix à son âme ! – et sous votre impulsion. Mais le but du Brussels Summer Festival était de créer une dynamique événementielle au cœur de la capitale, avec une accessibilité à des concerts de qualité pour 5 à 10 €.
Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, monsieur le Bourgmestre. Vous me parlez, justement, en tant qu'organisateur d'événements ? Oui : il y a un « delta », plus ou moins, entre un événement *indoor* et *outdoor*, de 20 % sur la technique qu'on aurait pu imputer.

Moi, quand je loue, par exemple, l'ING Arena pour faire un spectacle, je paye 2,50 € par chaise. Je paye un droit de bouchon, il y a des tickets au Cirque royal…

M. le Président.- Oui. Ça, vous l'avez déjà dit tout à l'heure.

M. Maimouni.- Toutes ces choses-là, justement, monsieur le Bourgmestre, que vous ne voulez pas répercuter à ces dites personnes.

Donc, ça, c'est un point. Après, concernant l'augmentation des horodateurs et le manque d'assistance à nos commerçants – à nos commerçants !

Monsieur l'échevin, j'ai été voir toutes les associations de commerçants sur le territoire de la Ville de Bruxelles, dont la moitié ne vous a encore jamais vus aujourd'hui, ne vous a encore jamais rencontrés aujourd'hui – et ne vous inquiétez pas : je viendrai avec une interpellation et une pétition signées par eux-mêmes à la rentrée !
Après, j'ai eu un doute concernant ce que j'aurais pu entendre de l'(?)échevin des finances ce matin à la radio – donc, à BX1, à la télé – d'ailleurs, j'apprécie votre remarque sur mon surpoids. J'espère qu'elle ne visait que moi et que vous n'en faisiez pas une généralité, en tant que progressiste socialiste, vis-à-vis de toutes les personnes en surpoids. Mais bon : sachant que j'aime donner les coups, je n'ai pas peur de les encaisser !
Mais j'aimerais juste aussi réagir…

(M. Maimouni fait entendre un extrait d'interview enregistrée :)

« - **Interviewer :** *(...) rapporter beaucoup à la Ville, le fait de les aligner sur*

ceux de Parking.brussels, de l'ensemble de la Région ?
- M. Ben Abdelmoumen : *Donc, c'est vrai que ça nous rapporte plus d'une trentaine de millions d'euros supplémentaires. »*

C'est vous qui l'avez dit, monsieur l'échevin : 30 millions d'euros supplémentaires ! Donc jusqu'à preuve du contraire, je ne suis pas atteint de folie ou de démence.
Il m'arrive de faire des erreurs, mais je les reconnais !

Monsieur, laissez-moi la parole…

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Mais je vous ai expliqué que je faisais allusion à la recette globale, donc arrêtez de faire l'innocent !

M. Maimouni.- Laissez-moi la parole ! Ayez l'amabilité de me laisser terminer.

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Je vous réponds directement !

M. Maimouni.- Vous aurez votre temps de réplique, si vous voulez !

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Je vous réponds maintenant !

M. Maimouni.- Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez remettre à l'ordre ce gentil échevin qui manque de courtoisie ?

M. le Président.- Hélà ! Doucement. Doucement, monsieur Maimouni. Doucement !

Pas avec moi, hein ? Pas avec moi !

M. Maimouni.- Comment ça, pas avec vous ?

M. le Président.- *(Criant.)* Ça, je peux vous le dire !

M. Maimouni.- Mais… comment ça, pas avec vous ?
(Criant.) Ça veut dire *(inaudible)…*

M. le Président.- *(Criant.)* Le respect des gens…

M. Maimouni.- … *(Criant.)* ... Montrez-m'en, justement *(inaudible)* ! Parce qu'il...

M. le Président.- … *(Criant.) c*'est le respect des gens !

M. Maimouni.- … *(Criant.)* est hors de question que je me laisse mettre à l'amende par qui que ce soit !

M. le Président.- *(Criant.)* Alors je vous retire la parole !
Monsieur Bauwens, vous souhaitez intervenir ?

M. Maimouni.- … *(Criant.)* Monsieur ! Monsieur l'échevin, monsieur le Président. Il y a un Conseil ! Il y a un Conseil communal, avec un règlement d'ordre intérieur et je vous le demande, de respecter les règles édictées !

M. le Président.- *(Criant.)* Eh bien, vous ne les respectez pas, vous-même !

M. Maimouni.- Je ne me ferai pas mettre à l'amende, monsieur !

M. Maimouni.- … de la Ville de Bruxelles, aujourd'hui, n'a été impacté par cette hausse des horodateurs.
Moi, quand je me « balade » chez les commerçants, et je rejoins pour une fois – pour une fois ! – M. Dhondt et M. Hellings concernant, justement, les mesures qui ont été prises pour éviter les effets « ventouse » des communes avoisinantes jusqu'à 21h, mais les commerçants souffrent.
Les commerçants souffrent et ils nous le disent !

Ce n'est pas parce qu'on n'est pas cher qu'on doit devenir plus cher. Justement, continuons sur cette lancée-là !
Ou bien trouvons des alternatives pour nos commerçants – il n'y en a aucune ! Je ne sais pas, moi : des bons de réduction que la Ville pourrait imprimer ou scanner ou autre, mais trouvons des alternatives. Nos commerçants souffrent, madame : il faut trouver des solutions !

Alors, c'est bien beau de vous voir « jouer du «ping-pong » : « Oui, vous, ici. » « Nous, PTB » et ainsi de suite ! Je tiens aussi à vous rappeler que vous siégez, Vooruit, avec le PTB à Molenbeek-Saint-Jean, donc, je trouve ça un peu cocasse. Mais je ne vois pas de solution aujourd'hui.
On parle de 100 millions ! Vous savez quel est le slogan aujourd'hui concernant ce budget ? C'est à la Ville de Bruxelles : on doit économiser 100 millions d'euros ! C'est-à-dire que – et je reviens…

En fait, monsieur Hellings, vous vous êtes trompé : ce n'est pas « cent » agents de plus, c'est « sans » : S-A-N-S. Je crois que vous avez mal compris le concept vis-à-vis du nombre de membres de (?) personnel que vous allez engager : c'est « sans » : *without*.
Et j'aimerais savoir comment vous allez faire ? Vous demandez au personnel communal qui souffre, qui est en souffrance – d'ailleurs, vous avez subi un arrêt

de travail il n'y a pas plus que quelques semaines, de leur demander de faire plus avec moins – voilà ce à quoi est résumé aujourd'hui le budget de la Ville de Bruxelles : nous allons demander de faire plus avec moins.

Donc…
Mon cœur va très bien, madame Hariche, ne vous inquiétez pas. Je me ferais du mouron pour le… mais non, vous ne vous inquiétez pas ! C'est gentil de vous soucier de ma santé.

Donc, comment, aujourd'hui, avec des burn-out et des arrêts maladie qui sont en explosion, vous comptez en fait résoudre ce problème, en n'augmentant pas le nombre du (?) personnel à la Ville de Bruxelles, en diminuant le service rendu à la population ? C'est juste malhonnête.
Et vous parlez de 100 millions !Cent millions, sur un budget d'un milliard, c'est 10 %. L'indexation, vous l'avez dit tout à l'heure, est de 2 %.

Et en fait, c'est la résultante, systématiquement, budget après budget, de « mettre la poussière sous le tapis » : on se retrouve aujourd'hui à 10 millions. Et si je suis les comptes à l'année prochaine, ça ne sera pas 100 millions qu'il faudra économiser, mais ça sera 120 millions, puisque c'est un effet « boule de neige ».

M. le Président.- M. Bauwens ? Pas de réplique ?
Alors, nous passons aux votes.

Mme Godfrin.- J'avais une courte réplique…

M. le Président.- Non, non.
Allez ! On appelle les gens pour venir voter !

Mme Godfrin.- Mais… Le temps qu'ils reviennent pour voter ?

M. le Président.- Non, non, madame. Non, voilà !

Mme Godfrin.- Mais je peux remercier, tout de même *(inaudible)*.

M. le Président.- Est-ce qu'on peut rappeler ceux qui ont quitté la salle, s'il vous plaît ?

Mme Vermeire.- Monsieur, en attendant que tout le monde revienne, je propose qu'on laisse Aline Godfrin (?) faire sa réplique (?), non ?

M. le Président.- Non, non, merci. Non !

Mme Vermeire.- Mais je ne comprends pas pourquoi ! Tout le monde a le temps de faire une réplique – ça fonctionne pour tout le monde…

M. le Président.- Non, non. C'est moi qui suis la « police » de l'assemblée et…

Mme Vermeire.- Mais il n'y a aucune raison !

M. le Président.- … je dis qu'on passe aux votes. Point !

Mme Vermeire.- Mais il n'y a aucune raison pour ne pas laisser faire une réplique – ça fonctionne pour tout le monde…

M. le Président.- Allez, non ! Il n'y a pas de réplique… pas de réplique.

Mme Godfrin.- Bon, eh bien je remercie quand même l'échevin du commerce pour son ouverture à ma proposition de tout à l'heure. Voilà : ce n'était pas très long.

M. Bauwens.- Juste avant de voter, peut-être une remarque : on nous a critiqués sur le fait qu'on n'était pas présent aux sections, mais pendant les débats ici, il y en a qui sont en train de manger, ce que je trouve aussi impoli.

M. le Président.- Oui, je trouve ça un peu spécial, mais c'est comme ça…

Alors, où est Clémentine Buggenhout?

La moindre des choses, c'est le respect de l'assemblée, ici, et de venir voter quand on doit venir voter et suivre au moins les débats – c'est tout ce que je demande !

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget 2025 de la Ville.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par 32 voix contre 12.

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la liste des transferts.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par 32 voix contre 12.

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la dotation communale à la zone de police.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par (?) voix contre (?).

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la liste des taxes.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par 31 voix contre (?). Il y a (?) abstentions.

M. Maimouni.- Monsieur le Président, j'ai justement une remarque à faire avant l'introduction du comité secret.

M. le Président.- Pourquoi, une remarque ? Qu'est-ce que vous avez encore à dire, monsieur Maimouni ?!

M. Maimouni.- Tout simplement, que tous les points qui avaient été négociés, tous les mandats qui avaient été négociés avec les partenaires de l'opposition…

M. le Président.- Ah oui ! Comité secret. C'est votre...

M. Maimouni.- Vous me laissez juste terminer ?!

M. le Président.- Mais je sais ce que c'est.

M. Maimouni.- Ce n'est pas ça. C'est que j'ai eu une note de mon avocat qui dit que selon la nouvelle réglementation communale – donc je demande au secrétaire de vérifier –, selon l'article 120, paragraphe 2 de la nouvelle loi communale : Le Conseil communal nomme les membres de toutes les commissions concernant l'administration de la commune et des représentants du Conseil communal et dans les intercommunales, et dans les autres personnes morales dont la commune est membre. Il peut les retirer, ces mandats, selon la loi du 11/07/1994.

Donc : *« Lorsqu'il s'agit de désigner des membres présentés par la majorité, d'une part, et de l'opposition d'autre part, il ne s'agit pas de porter appréciation sur leurs titres émérites, de sorte qu'il me paraît pouvoir être soutenu que ces points soient traités en séance publique. »*

Donc, selon…

M. le Président.- Eh bien vous allez transmettre ça à M. le secrétaire, qui vérifiera tout ça.

M. Maimouni.- Eh bien, qu'il le vérifie maintenant : je viens de donner l'article de loi.

M. le Président.- Non, non. Ça demande attention… Ça demande attention.

M. Maimouni.- Au contraire, monsieur le Président : ça fait en sorte que…

M. le Président.- Non, non ! Ça demande une étude.

M. Maimouni.- … que la nomination des mandats soit nulle et non avenue.

Alors ?

M. le Président.- Okay. Alors, monsieur le secrétaire, vous allez recevoir la note de M. Maimouni…

M. Maimouni.- Okay. Et pouvez-vous alors me dire comment se fait-il que tous les mandats de la Team Fouad Ahidar, quasiment dans leur intégralité, n'ont pas été mis à l'ordre du jour, alors qu'ils ont été mis dans les mêmes délais impartis qu'Ecolo ?
Ceux d'Ecolo y figurent et pas les nôtres : c'est ce qu'on appelle un déni de démocratie, monsieur le Président !

M. le Président.- Oui, ce sont des dénis de démocratie… Oui !
Je vous remercie. La séance publique est terminée.

M. Maimouni.- Je demande au secrétaire communal de répondre…

M. le Président.- Je remercie les services…
M. Maimouni.- … Il est dans l'obligation légale de répondre !

M. le Président.- … de rester si tard – et j'espère qu'ils ont reçu à manger, quand même !

M. le Bourgmestre.- Merci au service des finances.

M. le Président.- Merci à tout le monde, la séance publique est terminée.
Nous commenterons en comité secret.
La séance publique est levée.

(Avec l'accord des auteurs, les questions figurant à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites.)

- La deuxième séance publique est levée à ..h (?).
- De tweede openbare zitting wordt opgeheven te ..u (?).